

HOCKEY : La Suisse garde sa place dans le groupe B et Pelletier s'en va...

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

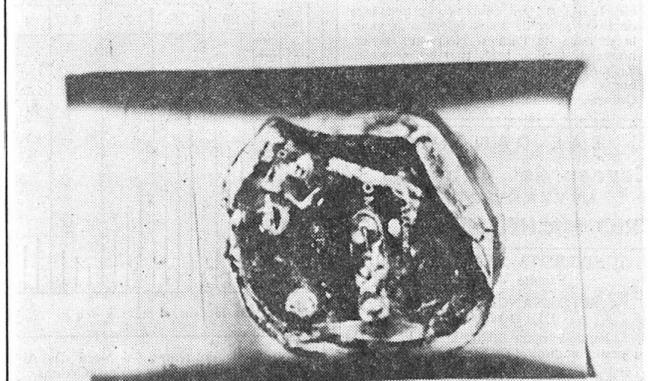
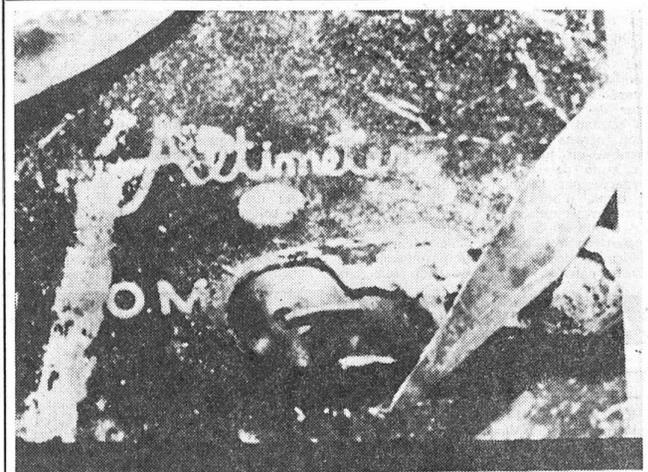
Important débat économique sous la coupole Le dépôt à l'exportation : principe accepté aux Etats

Le projet renvoyé au Conseil fédéral pour étude de nouvelles modalités d'application

De notre correspondant de Berne : Le Conseil des Etats a décidé mercredi, par 26 voix contre 12 et 6 abstentions, d'entrer en matière sur l'arrêt d'urgence du Conseil fédéral relatif à l'institution d'un dépôt à l'exportation. Ensuite le Conseil a décidé, sans opposition, de renvoyer le projet de loi au Conseil fédéral. La séance consacrée à cet objet a commencé à 8 heures du matin.

lio, chef du département des finances, qui, après avoir rappelé aux parlementaires qu'il fallait d'urgence prendre des mesures anti-inflationnistes, déclara aux conseillers que si l'assemblée refusait de discuter le projet, la preuve serait faite que ceux-ci ne veulent pas prendre des mesures pour juguler l'inflation. Cela n'empêcha pas le flot des critiques de reprendre notamment par la voix de M. Grosjean, radical neuchâtelais. On en était là, quand M. Blaise Clerc développa un postulat qui, rejetant le pro-

jet, proposait au Conseil fédéral d'étudier d'autres mesures propres à lutter contre la surchauffe sous forme de mesure intéressant notamment la stérilisation d'une partie du produit des impôts. Mais, dans une nouvelle intervention, M. Celio réussit comme l'on sait à emporter la décision. Mercredi matin, c'est le Conseil des Etats qui a eu la vedette. Radio et télévision ont informé directement le « peuple suisse » des propos tenus par les représentants des cantons. L'affaire, il faut le reconnaître, était d'importance. M. Celio devait défendre, devant les graves et sages « sénateurs », un projet qui semblait avoir pris un départ favorable mais qui, tout soudain, se heurta à de multiples objections et à une opposition fort bien orchestrée. Il s'agit de ce fameux « dépôt à l'exportation » censé compléter, en frappant aussi l'industrie travaillant pour les marchés extérieurs, une série de mesures prises par le Conseil fédéral de sa propre autorité, toutes destinées à ramener dans des limites raisonnables une expansion économique trop rapide.



LA PREUVE DU CRIME ?

Nous avons dit dans notre dernière édition que la commission chargée d'enquêter sur la catastrophe du Coronado de la Swissair avait révélé que les restes d'un altimètre avaient été découverts dans les débris de l'appareil, cette découverte renforçant, évidemment, l'hypothèse selon laquelle l'explosion à bord de l'avion aurait pu être provoquée par cet altimètre. Ce modèle, d'origine japonaise, peut être acheté, assure-t-on, dans les magasins spécialisés de Suisse, pour 50 francs. Voici un document représentant les débris de cet altimètre retrouvés sur les lieux du drame (Photo ASL)

LES IDÉES ET LES FAITS

La Suisse face au terrorisme arabe

Dès les explications données par M. Roger Bonvin à la Radio romande, le 23 février dernier, nul être de bonne foi et de bon sens ne pouvait plus douter que la catastrophe du « Coronado » de Swissair n'eût été due à une explosion, que celle-ci ne fût la conséquence d'un attentat criminel.

Depuis lors, les concordances qui ont été observées entre l'attentat dont réchappa la « Caravelle » autrichienne au départ de Francfort, et la tragédie de Wurenlingen, permettent d'affirmer sans l'ombre d'un doute que cette tuerie a été perpétrée de sang-froid par un commando palestinien infiltré clandestinement en Europe centrale, et constitue la réaction des précédents attentats d'Athènes, de Bruxelles, de Klotten et de Munich. Et que l'on ne vienne pas nous raconter, comme le faisait le « Monde » dans son éditorial du 24 février, qu'on se trouve en présence de la manifestation d'un « groupuscule » formé de fanatiques isolés et incontrôlés, ce qui dégageait la responsabilité des gouvernements de Damas, du Caïre et de Bagdad. Nul, effectivement, ne saurait douter que ces organisations sont solidement ravitaillées par les Etats arabes qui les ont accueillies dans des camps où des instructeurs venus d'Algérie, de Moscou et, dit-on, de Pékin, les entraînent systématiquement à toutes les astuces du sabotage et du terrorisme. Rappelons à ce propos que les pistolets-mitrailleurs et les grenades mis en œuvre, l'an dernier, par les tueurs de Klotten, étaient d'origine soviétique.

Mais encore, puisqu'il nous faut revenir au premier forfait perpétré par les Arabes sur territoire suisse, rappelons qu'aux Assises de Winterthour, on s'était demandé si les dites armes n'avaient pas passé notre frontière sous le couvert de la franchise diplomatique. A cette question, il n'a été fait aucune réponse de source officielle, et l'on est en droit de se demander les raisons de ce silence pour le moins singulier et fort peu démocratique.

Quant aux mesures que vient d'édicter le Conseil fédéral à l'issue d'une délibération de cinq heures, on ne peut, bien entendu, que les approuver, mais on est en droit de faire remarquer qu'elles eussent vraisemblablement épargné une mort affreuse à 47 personnes innocentes, si elles avaient été décrétées et strictement appliquées, dès le lendemain du premier attentat de Klotten. Ce qui engage, à n'en pas douter, les responsabilités encourues dans le passé par le Conseil fédéral.

Concernant l'application des mesures de police visant à renforcer le contrôle des étrangers d'origine arabe à leur entrée en Suisse et durant leur séjour sur notre sol, espérons que notre population secondera nos autorités, comme elle le fit à l'époque où Hitler cherchait à infiltrer sur notre territoire ses agents d'espionnage et de sabotage. Mais on n'aura garde de sous-estimer le fait que les « Palestiniens » ont, d'ores et déjà, poussé des antennes chez nous.

Le Conseil fédéral, d'autre part, souhaiterait la convocation immédiate d'une conférence destinée à restaurer la sécurité du trafic aérien, et lui offre par avance l'hospitalité de la Suisse. On ne voit, certes, aucun inconvénient à cette initiative; on doute, toutefois, en présence de la menace criminelle que le FPLP vient d'élever à nouveau contre les avions de la compagnie israélienne « El Al », qu'une telle procédure puisse nous conduire à quelque résultat positif.

Il attend enfin que les Etats arabes auxquels ont été notifiées ses décisions concernant le rétablissement des visas, « désapprouvent formellement les actes terroristes commis à Pétranger et qu'ils fassent tout ce qui dépend d'eux pour empêcher de tels actes ». Et s'ils n'en font rien, comme semblent l'annoncer les tombereaux d'injures que leurs journaux déversent sur notre pays? Le communiqué du Conseil fédéral ne dit pas ce qu'il fera en l'occurrence, mais s'il ne passait pas des paroles aux actes, il se verrait méprisé de l'immense majorité du peuple suisse.

Eddy BAUER

(A suivre.)

Un beau succès de M. Celio

Lorsque le grand argentier eut présenté à la presse le projet qui a, durant toute la journée d'hier, retenu l'attention du Conseil des Etats, j'intitulais mon commentaire: « Le pari de M. Celio ». L'exprimais aussi l'avis que le chef du département des finances et des douanes était homme à gagner ce pari. C'est fait maintenant. Et pourtant, M. Celio revenait de loin. Il avait dû subir les feux convergents d'une critique d'abord purement négative, plus constructive ensuite, mais ni les uns ni les autres ne lui laissaient d'espoir.

LES AUGURES

Lundi, à l'ouverture de la session, il partait battu et la plupart des observateurs donnaient pour certain que les représentants des cantons refuseraient de discuter les articles du projet ou, comme on dit en jargon parlementaire, « d'entrer en matière ». C'était d'ailleurs la proposition que présentait la majorité de la commission.

Mais déjà, le porte-parole du gouvernement a su améliorer sa position en intervenant immédiatement dans le débat, après le président de la commission, un homme redoutable puisqu'il représente la puissance du « Vorort ». Son exposé destiné avant tout à « corriger certaines opinions largement répandues et qui ont grandement déformé les intentions du Conseil fédéral » a fait une excellente impression déjà.

AVEC LE SOURIRE

Puis, il laissa passer sans le moindre signe d'impatience, la pluie des objections. Détendu, le sourire aux lèvres, le geste vif, s'exprimant en allemand — une langue qu'il manie plus aisément que le français — il reprit un à un les reproches adressés à son

projet, ne se défendant nullement de tomber parfois dans certaines contradictions, mais signalant avec beaucoup de gentillesse les obstacles contre lesquels trébuchaient ses adversaires, il poussa doucement l'assemblée vers l'alternatif: « Jugez-vous utile et nécessaire d'agir ou voulez-vous laisser aller les choses? »

Il sut d'ailleurs jeter du lest, et donner l'assurance que si le Conseil des Etats décidait « d'entrer en matière », il tirerait un jour de sa poche quelques propositions transactionnelles sur lesquelles d'ailleurs il consulterait une fois encore les « partenaires sociaux ».

LE SENS D'UN VOTE

De la sorte, il sut, avec autant d'habileté que de bonne humeur, voire de bonhomie, retourner une assemblée que l'on croyait hostile.

Car, le vote d'hier soir signifie que les représentants des cantons acceptent, dans leur majorité, le principe d'un « dépôt à l'exportation ». Ils se réservent seulement, en renvoyant le projet au Conseil fédéral, de se prononcer sur de nouvelles modalités d'application et attendent aussi une étude portant sur d'autres mesures éventuelles (c'est le sens du « postulat » Clerc).

Ainsi, M. Celio n'a pas voulu forcer une décision brutale. Il a gardé pas mal de munitions pour le prochain exercice. En un mot comme en cent, il a fort bien manœuvré. Au moment de gagner la salle des délibérations, il confiait à un ami politique: « J'en ai assez d'être lâché par ceux-là mêmes qui me lancent dans une aventure ». Il a su le faire comprendre avec finesse. Il n'a pas été lâché.

Georges PERRIN



Et voici une silhouette au Rond-Point des Champs-Élysées et de l'Arc que les touristes en balade n'ont pas coutume de contempler. (Téléphoto AP)

Paris sous la neige

PARIS (AFP). — L'aéroport international d'Orly, a été fermé mercredi en début d'après-midi à la circulation, en raison d'une importante chute de neige qui s'est abattue sur la région parisienne. Les avions ont été dérottés sur les aéroports de Lyon et de Rome.

La circulation dans la capitale et dans les départements limitrophes est considérablement perturbée par la couche de neige et les fleuves et rivières de la région, qui avaient amorcé une décrue, sont à nouveau gonflés par les eaux. Certaines agglomérations sont inondées et de nombreuses routes sont coupées.

Une bonne partie de la France a souffert de ces chutes de neige — les plus importantes de tout l'hiver. Un peu partout les courses de chevaux ont été reportées.

L'abondance des chutes de neige ajoute encore à l'inquiétude de ceux qui sont déjà victimes des crues des fleuves et rivières.

La Chaux-de-Fonds : sept mois nécessaires pour achever la construction du Grand-Pont (Page 7) Lausanne : il est tué, écrasé sous sa voiture (Page Vaud - Jura) Genève : ouvrier atrocement brûlé par un jet d'acide (Page 23)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9 Arts et lettres : page 13 Le monde sportif : pages 17 et 19 Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 21 L'actualité nationale : page 23

(Lire la suite en avant-dernière page)

Avec cinquante-sept marins à son bord Le sous-marin français Eurydice coule au large de Saint-Tropez UNE EXPLOSION SERAIT À L'ORIGINE DU DRAME

Mercredi après-midi, une brève dépêche émanant de l'agence AP et en provenance de Paris tombait sur nos téléécrans. La voici : Le sous-marin « Eurydice » est considéré comme perdu, indique-t-on dans les milieux de la marine nationale. En effet, des taches de mazout ont été

observées à la surface de mer au-dessus de l'endroit où se trouvait le bâtiment qui avait déjà été signalé comme disparu. Il y avait 57 hommes à bord. Un peu plus tard, cette tragique nouvelle était confirmée par le ministère français de la défense nationale qui précisait alors : « Nous pouvons consi-

dérer avec certitude que l'« Eurydice » est perdu ». Cette certitude, selon le porte-parole, s'établissait sur trois faits :

● Une tache de mazout a été repérée sur la mer par les navires faisant des recherches.

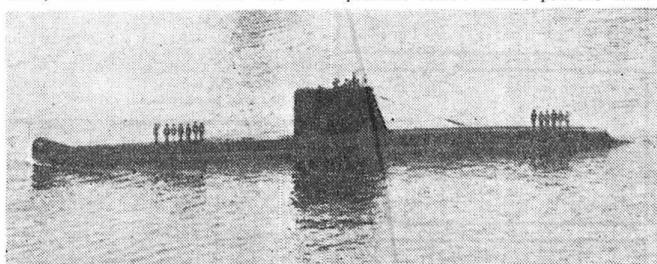
● Des débris ont été retrouvés et « nous avons la quasi-certitude que ces débris proviennent de l'« Eurydice ».

● Le laboratoire de géophysique a enregistré à 7 h 51 une violente explosion en provenance de la mer et les spécialistes estiment que cette explosion proviendrait de l'« Eurydice ».

Parmi les 57 hommes qui étaient à bord se trouvait un officier pakistanais.

Tous les moyens disponibles de la marine nationale à Toulon avaient été mis en œuvre pour participer aux recherches. C'est ainsi que les bâtiments se trouvant en mer avaient reçu l'ordre de se diriger vers la zone où se trouvait l'« Eurydice », et tous les navires en état de prendre la mer avaient quitté les ports.

(Lire la suite en dernière page)



Le sous-marin français « Eurydice » qui a disparu au large de Saint-Tropez. (Téléphoto AP)

VIVE LE TOURISME PÉDESTRE !

Puisque nous sommes voués aux mauvais temps, rêvons, pour prendre patience, aux vacances d'été. Quelles sont à ce propos les tendances majeures des vacanciers ?

Les mœurs ont bien changé. Naguère, l'on allait faire le pèlerinage de Rome et d'Athènes; on se rendait à Paris pour se dévotement un brin ou, pour le moins, dans le dessein d'en rapporter un petit air désinvolte.

Cette année, c'est Osaka, au Japon, qui va attirer les grandes foules des quatre points cardinaux, y compris de Suisse. Pour l'Exposition universelle qui s'y tient, c'est la ruée. Malgré le coût du déplacement, on n'y trouve plus une seule chambre d'hôtel. De nombreux visiteurs de l'Expo 70 vont profiter de leur séjour chez les Nippons pour faire un crochet à Bali, Sumatra, Java, Singapour, Hong-kong, Bangkok, Angkor, Manille.

Escapes de rêve et de mystère, jadis uniquement à la portée des millionnaires, des militaires de carrière, des religieux et de quelques aventuriers, ces cités enchantées excitent aujourd'hui la curiosité de toutes les classes sociales : voyages à crédit, ou en groupes à tarif réduit, on se débrouille ! Et l'on se croirait déshonoré si l'on n'avait jamais posé le pied en Extrême-Asie, du moment que le boucher du coin et l'épicier d'en face y sont allés.

A l'autre extrémité, la France est très peu demandée cette année. La hausse du coût de la vie y a rattrapé l'avantage que conféraient aux Suisses la dévaluation du franc français. Paris conserve quelque attrait; mais les désordres étudiants et autres, qui peuvent y éclater à tout moment, découragent les touristes les plus entreprenants.

La croisière sur toutes les mers du globe est de plus en plus recherchée. La marine marchande internationale, menacée d'une grave crise depuis des années, y trouve une belle occasion de redorer son pavillon. Des gens de tout âge et de toute condition adorent aujourd'hui burlinguer. Les tarifs sont variables : moins de 700 fr. pour un tour d'Italie; 50,000 fr. pour le tour du monde en quatre-vingt-neuf jours !

Heureusement pour nous autres, qui adorons les formules économiques, le tourisme pédestre redevient extrêmement populaire. On me propose un tour du Mont-Blanc, à pied, en juin, en neuf jours, pour un prix raisonnable, au départ de Fouly, en Valais. Pourquoi pas ?

R. A.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Une table ronde de la Fédération romande des consommatrices LES PESTICIDES ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Il a fallu que des fromages suisses renfermant trop de résidus toxiques soient refusés un beau jour de juillet, par les autorités sanitaires américaines et canadiennes pour que, soudain, l'opinion publique commence à s'émeuvoir. Et puis, le poulet aux hormones n'étant pas qu'un couplet de Jean Ferrat et telles pommes paraissant souvent trop belles pour être honnêtes, on a assisté peu à peu à une prise de conscience. Tout ce qui se mange et tout ce qui se boit est-il donc devenu néfaste à l'organisme humain? Ne sacrifie-t-on pas trop le bon au beau? La santé de la population n'est-elle pas menacée par l'emploi d'antibiotiques pour le bétail, d'hormones pour la volaille, de pesticides, d'insecticides et d'herbicides pour les cultures? Sortant en premier lieu le dossier de ces pesticides, la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices a organisé hier soir aux

Terreux une table ronde présidée par le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du département cantonal de l'agriculture. Mais le problème était trop important pour que l'on pût prétendre l'épuiser en moins de trois heures. D'autre part, l'honorable député de la région de la Vallée, M. Dupuis, détailla les différents stades de la recherche et de la fabrication, puis les études faites sur la toxicité des produits. M. Bovey expliqua ensuite quel rôle ont à jouer les stations fédérales dans le contrôle des substances antiparasitaires.

pour modifier l'environnement naturel de l'homme; ● la chimie n'est pas encore suffisamment avancée et ses moyens restent grossiers, elle n'a toujours pu mettre au point des produits antiparasitaires spécifiques. Bref, en voulant tuer tel parasite, qu'il soit animal ou végétal, on en détruit inutilement d'autres; ● enfin, les antiparasitaires ne détruisent-ils pas l'abc de la vie, c'est-à-dire la synthèse chlorophyllienne? — Halte-là! devait dire le représentant de l'industrie chimique. Vous oubliez les effets du gaz carbonique...

LA FIN DES RAPACES? Chimiste cantonal, M. Sollberger s'attachait surtout au contrôle des produits alimentaires. A l'entendre, la bonne volonté ne fait pas défaut, mais le matériel et le personnel adéquat pour mener à bien de telles études ne suffisent peut-être toujours pas dans le canton. En 1969 cependant, une enquête a été menée auprès de 1500 agriculteurs neuchâtelois. Elle portait sur l'emploi des pesticides dans ces exploitations et sur ce nombre, moins de vingt cas suspects auraient été découverts.

Pour M. de Rham, promu pour l'occasion au rôle de ministre public, il n'a pu encore être nettement établi que les pesticides avaient un effet nocif sur la santé de l'homme. En revanche, l'emploi abusif de certains antiparasitaires n'est pas étranger à la disparition d'espèces animales. Les insecticides chlorés, dont le plus connu est le DDT et qui ne sont pas, ou très peu dégradables, n'ont-ils pas effacé du globe telle espèce d'oiseaux de proie? Ces oiseaux, se trouvant à l'extrémité d'une chaîne alimentaire, ont été progressivement frappés de stérilité. De plus, les coquilles de leurs œufs devenant trop fragiles, la survie de l'espèce s'en est rapidement trouvée compromise. En biologiste, M. de Rham voit trois dangers principaux dans l'utilisation effrénée des pesticides: ● c'est là une arme supplémentaire

pour modifier l'environnement naturel de l'homme; ● la chimie n'est pas encore suffisamment avancée et ses moyens restent grossiers, elle n'a toujours pu mettre au point des produits antiparasitaires spécifiques. Bref, en voulant tuer tel parasite, qu'il soit animal ou végétal, on en détruit inutilement d'autres; ● enfin, les antiparasitaires ne détruisent-ils pas l'abc de la vie, c'est-à-dire la synthèse chlorophyllienne? — Halte-là! devait dire le représentant de l'industrie chimique. Vous oubliez les effets du gaz carbonique...

LE VRAI MAL Le débat qui suivit laissa peut-être quelques personnes sur leur faim. Des questions partant sur des chemins de travers, M. Bovey tenta de ramener son monde sur la bonne voie. Que faut-il pour sauver les meubles avant qu'il ne soit trop tard? Déjà, l'industrie chimique met-elle au point des produits spécifiques mais aussi que les agriculteurs, à qui l'on demande de plus en plus, aient des connaissances précises dans ce domaine, mieux qu'ils soient entourés de conseillers techniques. Alors une voix puissante s'éleva parmi le public. C'était celle d'un ami de la nature qui déplora le tour pris par la discussion et, surtout, le peu de solutions qu'il voyait proposer. Le danger est partout, présent à chaque stade de la vie. En flânant dans des champs de blé gorgés d'herbicides et de produits défoliants, les lièvres sont sérieusement menacés et l'on aurait même retrouvé des traces de DDT sur les glaces du pôle.

— N'allez quand même pas me dire, tonna M. Archibald Quartier, que c'était pour enlever leurs puces aux ours blancs! Et ce fut l'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche qui eut le mot de la fin: à l'origine de tout, n'y a-t-il pas une «malnutrition positive» propre aux nations occidentales. En deux mots, ne mange-t-on pas trop, donc trop mal? Obligée de nourrir de plus en plus de personnes dont les besoins sont de plus en plus grands, l'agriculture a été amenée à employer des produits antiparasitaires pour produire sans heurts. Aux arguments de M. Quartier, on ajouta aussi les exigences tatillonnes et draconiennes des consommateurs: une bonne vieille reinette, un peu tachée, piquée et ridée ne fait plus le poids devant les fruits du Tyrol, traités plus de vingt fois dans la saison. Et le Tyrol, on le sait, ce n'est pas qu'en Autriche...

A M. Jacques Béguin qui lui demandait ingénument si les fabricants de produits antiparasitaires ne sacrifiaient pas un peu la santé publique à leurs propres intérêts financiers, le représentant de l'industrie chimique n'apporta pas la réponse que l'on attendait. Sans toutefois perdre de son assurance, déviant habilement la question, il resta sur ce point aussi silencieux que le printemps prédit par Miss Rachel Carson...

Les Malvoisins au TPN - Centre de culture

Les Malvoisins, troupe d'amateurs jurassiens, ont présenté hier soir au TPN-Centre de Culture un spectacle consacré à Henri Michaux. En première partie, une comédienne de la troupe, Monique Rosset, a ouvert la soirée par une manière de mini-récital de chansons. Possédant une fort belle voix, à la couleur un peu métallique, mais puissante et sensible, elle a choisi son répertoire de façon très éclectique, puisant dans les œuvres de Mac Orlan, Félix Leclerc, Gribouille, et fut nuancée et généreuse à souhait dans une remarquable interprétation de «Mon Pays» de Gilles Vigneault.

La troupe entière se lance ensuite dans l'exploitation de l'œuvre d'Henri Michaux.

Cet auteur, extrêmement difficile à définir, car il n'est issu d'aucune école, ne se rattache à aucun mouvement, et n'entretient pas de disciples, a guidé sa curiosité sur les chemins dangereux de l'esprit. Témoin implacable et froid, il raconte d'une manière détachée les aventures de Plume, personnage naïf et vulnérable assailli dans sa tranquillité par les tracasseries des gens qu'il rencontre, ou les démentis de peuples imaginaires dans leurs rapports. Il est particulièrement célèbre pour l'analyse qu'il a faite de lui-même et des déformations de son esprit lors de l'absorption de différentes drogues, «voyages» dont il relate les péripéties avec la précision d'un journaliste qui se rechercherait pas la sensation. Ses récits, bien qu'imaginaires, ne sont jamais gratuits et ne sont pas privés de raisons parce que leur logique est insuflée. Il livre ce monde aux paysages inquiétants, aux littératures imprévisibles et tourmentées, aux couleurs insolites avec la discrétion d'un chercheur attentif et scrupuleux.

Les Malvoisins ont donné un aperçu de cette œuvre complexe assez décevant. L'ensemble du spectacle est chaotique, les noirs qui séparent les différents textes sont trop importants et empêchent la naissance d'un climat général. L'absence d'une ligne directrice dans le choix des poèmes ou histoires donne une allure incohérente, et c'est une constellation de petites œuvres personnelles, sans progression ni démarche systématique à laquelle assiste le public. Manquant de moyens techniques pour une interprétation attentive et solide par la voix et par le geste, les comédiens ont opté pour un style qui se rapproche plus du cabaret que de la mise en valeur poétique et théâtrale des différentes pièces. Et c'est à grand renfort d'accessoires, de mises en situation gratuites — non voulues par l'auteur — qu'ils font passer leurs personnages de bravoure. Ce parti n'est pas mauvais à tous points de vue, mais il nécessiterait une rapidité de rythme, une sécheresse dans l'envoi que la lourdeur de la régie et des changements d'interprète ont empêché de se manifester. Les gestes et mimiques, les intonations démarquées trop directement de la lettre des textes n'ajoutent aucune dimension nouvelle, aucune résonance plus vaste à la compréhension de l'œuvre d'Henri Michaux.

Mais heureusement, ces faiblesses ne lui ont rien enlevé non plus, et il sort intact de ce compromis fâcheux entre la simplicité et la prétention. Ce qui ne fait qu'ajouter à la grandeur du poète. C. G.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

RICHARD COIFFURE fait savoir qu'il ne possède plus la vitrine de perruques à la rue Concert, pour cause de cessation de bail, mais que la vente continue au salon, 11, rue de l'Hôpital, immeuble Bally. Un choix en provenance de Londres et de Paris est attendu pour la semaine de Pâques. Nouveaux styles, nouvelles teintes, bref, tout est nouveau. Richard Coiffure vous réserve de nombreux avantages et surprises pour la Quinzaine commerciale de Neuchâtel.

BAR-DANCING Caveau des Abbesses AUVERNIER TRIO MICHEL HEUSER

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté des sciences SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Jeudi 5 mars 1970, à 16 h 15 au grand auditorium de l'Institut de physique

ÉTUDE DES ATOMES π - MÉSONIQUES AU MOYEN DE LONGUEURS DE DIFFUSION. Candidat: M. Eric Lambert

Je cherche MANŒUVRE (S) débrouillard (s), pour travaux de nettoyage, peinture et maçonnerie, à la semaine ou pour les samedis. Tél. 524.02.

4 pièces Grape-fruit (ristourne déduite: -94)

Avec timbres Coop Société Dante Alighieri

Ce soir, à 20 h 15, Université, salle C/47

CONFÉRENCE par M. Carlo Cassola, écrivain «LE MIE ESPERIENZE DI SCRITTORE» Non-membres: Fr. 1.50

Conférence avec diapositives ce soir, à 20 heures, M. W. HENRI de radio-Elwa L'évangélisation de l'Afrique par les ondes Cordiale bienvenue

Action Biblique 28, fbg de l'Hôpital SALLE DU CONSERVATOIRE CE SOIR, à 20 h 30

RÉCITAL ROLF LOOSER, violoncelliste Audition intégrale des Suites de J.-S. Bach pour violoncelle seul. Location au Conservatoire, tél. 520.53

FILM en permanence ouvert à tous Jeudi 5 mars, de 16 à 21 heures Vendredi 6 mars, de 13 à 14 heures et de 16 à 19 heures

«HOMO HOMINI» Chaque séance dure une heure et commence à l'heure pleine Groupement interconfessionnel féminin

Israël, terre deux fois promise par M. Pierre Gadina

Ce soir, 20 h, avec diapositives, salle de la Bonne Nouvelle, Promenade-Noire 1.

IDÉES-DÉBATS Ce soir, à 20 h 15, au Centre de loisirs: POURQUOI LA PSYCHANALYSE?

BOWLING ruelle du Port Neuchâtel

Ce soir, de 20 h 30 à 23 heures DÉBUT DU 3me TOURNOI (pas d'inscription préalable)

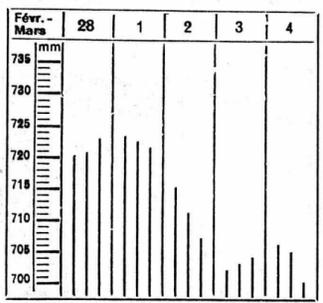
T.P.N. CENTRE DE CULTURE Mercredi 11 mars, à 20 h 30, RÉCITAL

Gérard AUBERT vainqueur de la Grande Chance 1969

Location: bar du TPN tous les jours dès 13 h 30, sauf le lundi. Tél. 590.74

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 mars. Température: moyenne: -2,1; min: -6,4; max: +24. Baromètre: moyenne: 705,0. Vent dominant: direction: nord jusqu'à 21 h 15, ensuite est; force: calme à faible. Etat du ciel: clair, nuageux de 13 à 14 heures, soir couvert.



Niveau du lac du 4 mars à 6 h 30: 429.41

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: les chutes de neige jusqu'en plaine débiteront la nuit sur le Jura et dans l'ouest du pays. Elles atteindront graduellement les autres régions du nord des Alpes durant la deuxième partie de la nuit.

Au cours de la journée, les chutes de neige deviendront intermittentes et pourront alterner en plaine avec de brèves éclaircies, surtout dans l'ouest. En plaine, la température atteindra cette nuit 0 à -3° dans l'ouest et -2 à -5 degrés dans l'est de la Suisse; l'après-midi, -2 à +2 degrés. Le vent sera faible et variable en plaine et en montagne, avec toutefois une tendance au nord-ouest.

Evolution: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: ciel très nuageux ou couvert. Chutes temporaires de neige alternant avec quelques éclaircies, surtout en plaine.

Naissances

Catherine et Alain VAUCHER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Sébastien

Le 3 mars 1970 Hôpital Pourtalès Vauseyon 5

Monsieur et Madame Jean-Daniel DESSARZIN - GERMOND ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille Anouk

Le 4 mars 1970 Cortaillod

Yvan a la joie d'annoncer la naissance de Nicolas

Le 4 mars 1970 Monsieur et Madame Bernard SCHREYER Maternité Pourtalès Cortaillod

Avec très grande joie, les Yétis vous apprennent que Ali - José

CHEVALLIER - FERRARI est né le 3 mars 1970. Maternité des Cadolles Hauterive

Défilé d'inauguration de la Boutique Bambi

C'est par un spectacle merveilleux que les responsables de la Boutique Bambi ont pris contact avec la clientèle. Un défilé a été organisé hier après-midi au restaurant Beau-Rivage et les vêtements ont été présentés par des mannequins qui n'avaient pas tous atteint leurs trois ans!

Les minuscules demoiselles étaient déjà conscientes de la beauté et de l'originalité des toilettes qu'elles portaient. Actuellement les tissus se lavent comme des mouchoirs. Il est donc possible de créer des robes, des jupes, des pantalons ravissants et élégants, agrémentés de plis, de broderies, de dentelles.

Voici une robe en jersey jaune, à petites manches et ceintures basse, garnie de marguerites blanches au col et à la taille; et encore une robe bleu marine, les manches longues et le plastron taillés dans de l'écossois.

Les garçonnets ne sont pas oubliés, loin de là: du vêtement de cérémonie aux pantalons en velours et à la chemise très sport.

La Boutique Bambi offre également des ensembles pour «Elle et Lui». Quel beau tableau formerait «Monsieur» âgé de 4 ans et «Mademoiselle» sa cadette d'une année, vêtus d'un court pantalon et d'une jupe blancs, pull-over et corsage bleu marine bordés de blanc.

COMMUNIQUÉ

Journée mondiale de prière

En ce temps où l'on prend de plus en plus conscience de la notion de partage et où l'ouverture sur le monde devient toujours plus grande, la journée mondiale de prière prend une dimension nouvelle. Les femmes de plus de cent pays du monde célèbrent cette journée avec une liturgie commune.

Depuis cette année, les femmes catholiques-romaines se joignent aux femmes dont les Eglises se rattachent au Conseil oecuménique des Eglises. C'est pourquoi, nous vous convions toutes, femmes chrétiennes, à être un des maillons de cette immense chaîne de prière à travers le monde.

Assistez à la projection du film «Homo Homini» qui passera jeudi et vendredi en permanence, c'est un film technique de court métrage qui veut dire: «l'homme est un loup pour l'homme». Il pose le problème de nos responsabilités devant ce monde déchiré. Aucune réponse n'est donnée; il incombe à chacun de réfléchir et de trouver sa réponse.

Participez à l'un des cultes liturgiques interconfessionnels du vendredi 6 mars.

Au Conservatoire

Le Conservatoire de Neuchâtel a le privilège de présenter pour la première fois en notre ville l'audition intégrale des six Suites de Bach pour violoncelle seul par un musicien de premier ordre: Rolf Looser. Ces deux concerts auront lieu dans la salle du Conservatoire, les jeudis 5 et 12 mars.

Le cinéma: réel et imaginaire

Henri Agel, professeur à la faculté des lettres de Montpellier et chargé de cours sur l'art cinématographique à l'Université de Fribourg, donnera vendredi prochain, 13 mars à 20 h 30 à l'Aula de l'université, sous les auspices de l'Association des instituts privés, de l'Université de Neuchâtel, de l'ADEN ainsi que de la fondation pour le rayonnement de Neuchâtel, une conférence intitulée: «Le réel et l'imaginaire». Grand ami de notre pays et de la jeunesse en général, défenseur ardent de la culture, M. Agel parlera du 7me art en projetant deux courts métrages. Cette conférence s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux étudiants de nos écoles supérieures.

Championnat des polices suisses

A la course de fond à ski du 12me championnat des polices suisses, aux Dambières, André Huguenin, de Neuchâtel-canton, s'est classé premier dans les seniors C et Jean-Bernard Huguenin 3me dans les seniors II.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 2 mars, Amstutz, Steve-Henri, fils de Michel-Henri, boucher à Neuchâtel, et de Francine-Madeleine, née Perrin; Vauthier, Pierre-Alain, fils de Jean-Pierre, typographe à Colombier, et de Heidi, née Schneider. 3. Leuba, Anouck-Valérie, fille de Guy-Georges-Henri, dessinateur en bâtiment, et de Yolande-Viviane, née Krebs; Vaucher, Sébastien, fils d'Alain-Charles, carter à Neuchâtel, et de Catherine, née Perrochet; Tafaro, Antonietta, fille de Genaro, chauffeur de camions à Neuchâtel, et de Donata-Maria, née Tomasulo.

TOUR DE VILLE



Jambe cassée

Alors qu'elle skiait à Tête-de-Ran, Mme Josette Heussener, 34 ans, domiciliée à Saint-Blaise, a fait une chute au cours de laquelle elle s'est fracturée une jambe. Elle a été transportée à l'hôpital de la Providence.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 2 mars, Amstutz, Steve-Henri, fils de Michel-Henri, boucher à Neuchâtel, et de Francine-Madeleine, née Perrin; Vauthier, Pierre-Alain, fils de Jean-Pierre, typographe à Colombier, et de Heidi, née Schneider. 3. Leuba, Anouck-Valérie, fille de Guy-Georges-Henri, dessinateur en bâtiment, et de Yolande-Viviane, née Krebs; Vaucher, Sébastien, fils d'Alain-Charles, carter à Neuchâtel, et de Catherine, née Perrochet; Tafaro, Antonietta, fille de Genaro, chauffeur de camions à Neuchâtel, et de Donata-Maria, née Tomasulo.

BIBLIOGRAPHIE

C. Winter 27.2 Simon Ben David QUI DIRIGE ISRAËL (Dunod-Actualité)

Dans un monde déchiré par des antagonismes anachroniques, par des intérêts divergents et même illusoire, dans un monde de guerres permanentes, à la question «qui dirige tel ou tel pays?» on serait tenté de répondre «personne», tant il serait inconcevable qu'une volonté ou qu'une conscience unique soit à l'origine d'une telle situation.

Sur Israël tout particulièrement pèse le poids des contradictions du monde moderne. Pour bien comprendre ce pays tel qu'il existe à notre époque, il est nécessaire de rappeler son histoire, celle de l'immigration en Palestine qui implique un bouleversement radical de la condition juive.

Simon Ben David, dans son ouvrage «Qui dirige Israël» récemment paru chez Dunod dans la collection «Dunod-Actualité» présente les institutions et les hommes qui permettent le «miracle israélien».

Il donne un aperçu des bases juridiques d'Israël et évoque le milieu social et culturel des premiers pionniers.

Advertisement for 'à bord d'Atlas' magazine, featuring the text 'aujourd'hui à bord d'Atlas LA REVUE DE LA DECOUVERTE DU MONDE explorez les lieux où l'on prie!' and a small portrait of a man.

Avis mortuaires

Que le Seigneur de paix vous donne la paix en tout temps, de toute manière. Que le Seigneur soit avec vous tous. 2 Thess. 3: 16.

Monsieur et Madame Pierre Jeannot-Marcelloff, à Serrières, et leurs enfants; Monsieur et Madame Ken Judd-Jeannot, en Angleterre;

Monsieur et Madame Martin Quadfass-Jeannot, à Bâle;

Monsieur et Madame Claude Jeannot-Brachet, à Colombier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame veuve Henri Bersot-Jeannot, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; les familles de feu Henri Monjou, en France;

les familles de feu Alexis Ferrier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame André JEANNOT

née Jeanne MONJOU leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, élevée à leur tendre affection, dans sa 81me année.

Neuchâtel, le 4 mars 1970. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 7 mars.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de la maison Claude Jeannot, meubles et machines de bureau, à la Chaussée-de-Fonds, a le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne JEANNOT

mère de leur dévoué patron. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. La Chaussée-de-Fonds, le 4 mars 1970.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de Monsieur Louis RICCA

profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de la maladie et du décès de son cher disparu, remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs; elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Travers, mars 1970.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

Madame Rosalie GILLIARD-HAESLER nous vous remercions sincèrement de la part que vous avez prise à notre douloureuse épreuve, par votre présence, vos envois de fleurs, vos messages, et nous vous prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

J.-M. Vuithier-Gilliard Neuchâtel et le Landeron, mars 1970.

Advertisement for 'POMPES FUNÈBRES Evard-Flühmann' with contact information: 53604 ou 31720, Neuchâtel Toutes formalités, Transports en Suisse et à l'étranger.

VILLE DE NEUCHÂTEL

LA NOUVELLE SIGNALISATION ET LES PASSAGES SOUTERRAINS

Lundi soir, le Conseil général de Neuchâtel a donc adopté le projet de signalisation routière en ville, projet dont la réalisation coûtera la somme de 1,085,000 francs.

Dans ce projet, le passage des piétons sera réglé d'une part au moyen de l'onde verte piétons, au centre, d'autre part avec des feux actionnés par les piétons eux-mêmes, comme il en existe à Hauterive et à Aveney.

Un lecteur, à propos de la fluidité du trafic routier, rappelle que les feux pressobouton ont été en usage dans une certaine ville romande, mais qu'ils ont dû être supprimés, les abus qu'on en faisait perturbant la circulation.

Pour la même somme, ajoute-t-il, ne trouverait-on pas un moyen plus efficace en créant des souterrains pour permettre aux piétons de franchir la rue du Premier-Mars sans aucun danger et sans gêner la circulation.

Hier, au cours de la conférence de presse mensuelle tenue par le Conseil communal, le directeur des travaux publics, M. Rémy Allemann a répondu indirectement à ce lecteur.

INTERDICTION DE PARCAGE A L'AVENUE EDOUARD-DUBOIS
L'automobiliste choisit son itinéraire en fonction des obstacles — carrefours, feux

de signalisation, agent réglant la circulation — qu'il rencontre sur sa route! A cet égard, on peut dire que le conducteur fait preuve d'un sens aigu des réalités et dans un délai très bref en général. Il a vite repéré l'itinéraire qui lui est le plus favorable. C'est ainsi que les automobilistes du quartier des Deures et de Pesoux, las de franchir l'obstacle que constitue le rond-point du Vauseyon avec ses feux, se sont rapidement rabattus sur l'avenue Edouard-Dubois parallèle à la rue des Draizes. Ils débouchent ainsi au carrefour de Maillefer en évitant celui de Vauseyon!

Vu cet état de choses, l'autorité communale a pris des mesures en attendant l'éclaircissement de cette rue secondaire.

En raison du stationnement abusif à l'extrémité est de l'avenue Edouard-Dubois, qui crée des difficultés de croisement accrues encore par la présence d'un signal « stop », le Conseil communal a décidé d'interdire tout parking des deux côtés de cette avenue, entre le débouché sur le carrefour de Maillefer et le bâtiment portant le No 2 de l'avenue Edouard-Dubois.

Au début du mois d'avril, la police procédera à la pose des signaux d'interdiction de parquer.
Cela entraînera le prolongement de la barrière de sécurité au nord de l'école du Vauseyon.

Naguère — en 1965 — les travaux publics avaient fait une étude assez poussée en vue de créer quatre passages à piétons souterrains à la hauteur du collège latin, de l'hôtel des postes, des rues Lallemand et Coulon. Le devis se montait à l'époque à 2 millions de francs, ce qui en ferait 3,5 aujourd'hui. Puis surgit le problème de la RN 5 qui fit peser une lourde hypothèque sur tous les projets des travaux publics. Le projet des passages souterrains réintégrera les tiroirs de l'administration communale.

Peut-être en ressortiront-ils dès que le tracé définitif de la RN 5 sera choisi. Avec la variante sud, il est probable que l'avenue du Premier-Mars perdra son caractère de grande voie est-ouest et vice-versa pour acquérir une fonction de distributrice du trafic urbain et régional, par les échangeurs qui y sont prévus. On estime que 60 à 70 % du trafic actuel de la RN 5 s'en ira sur la future autoroute. Encore que ce chiffre soit sujet à maintes interprétations!

Une chose est certaine: l'autorité communale écarte d'emblée la possibilité de construire un souterrain au-delà de l'Université.

Le problème des passages pour piétons n'est donc pas définitivement enterré, si l'on peut dire!

G. Mt

TOUR DE VILLE

Un « radar » qui rapporte 1200 fr. d'amende en une heure trois quarts

La police locale a effectué un contrôle de la vitesse des véhicules le long de la RN 5, à la hauteur de Champ-Bouging, donc sur le tronçon où la vitesse est limitée à 80 kilomètres à l'heure.

En une heure trois quarts, quarante-cinq conducteurs ont été surpris en flagrant délit d'infraction et c'est un total de 1200 fr. d'amendes qui a été encaissé ce jour-là!

Contrôles de police à la rue de la Côte

● DEPUIS l'introduction de la circulation à sens unique à la rue de la Côte, la plupart des conducteurs de véhicules ont eu le temps de s'adapter à cette nouvelle mesure.

Toutefois, un certain nombre d'automobilistes persistent à circuler à contresens sur le tronçon ouest de cette rue, entre le chemin des Pavés et la rue Bachelin.

La police va donc procéder à des contrôles et infliger des contraventions.

Anniversaire

● C'EST à Lucens où il est domicilié depuis six ans que M. Paul Leuba a fêté mardi son 90ème anniversaire. Pour l'occasion, M. Leuba était entouré de quelque 80 personnes, c'est-à-dire son fils, le professeur Jean-Louis Leuba et sa famille, et tout un cercle de neveux et cousins venus de Neuchâtel, du Val-de-Travers, de Berne ou de Genève. Né à Bienne en 1880, M. Leuba devait rester dans cette ville jusqu'à l'âge de sept ans, puis il fut envoyé élevé à Buttet, sa commune d'origine, où il fit son apprentissage de buraliste postal. Nommé à Lucerne puis à Bienne, il revint à Travers où il fut durant quelque trente années buraliste postal avant d'être promu administrateur postal à Neuchâtel.

L'hiver a ses avantages...



● LES quelques heures de soleil de la journée d'hier ont été mises à profit par les enfants qui ont édifié de nombreux bonshommes de neige. Un passe-temps bien agréable... (Avipress - J.-P. Baillood)

Février a battu tous les records de pluie depuis le début des observations en 1864

L'Observatoire de Neuchâtel communique:

Le mois de février a été caractérisé par une succession ininterrompue de dépressions atlantiques. Le régime maritime persistant a apporté une quantité exceptionnelle de précipitations et des chutes de neige d'une abondance rare dans les Alpes et dans le Jura. Les conséquences tragiques de cette situation exceptionnelle furent principalement les catastrophes d'avalanches de Val-d'Iserre et de Reckingen.

La hauteur totale des précipitations enregistrées à Neuchâtel est de 224,6 mm d'eau et constitue le record absolu des précipitations en février depuis le début des observations en 1864 (ancien record: 212 mm en février 1937). Cette quantité vaut 3,3 fois la valeur normale de février. Il y a eu des précipitations tous les jours, sauf les 1er, 15 et 28. Sept jours n'ont eu que des chutes de neige, neuf jours exclusivement de la pluie, et neuf jours les deux à la fois. Dès le 23, de grandes parties de la région entre les deux lacs ont été inondées pour plusieurs jours. Les

précipitations journalières maximales s'élevaient à 29,6 mm d'eau, composées de pluie et de neige. Elles datent du 2. Le sol a été couvert de neige le 7, ensuite du 11 au 20, et par moments les 25, 26 et 27. La couche de neige a atteint une épaisseur maximale de 25 cm dans l'après-midi du 12.

Au cours de ce régime de précipitations quotidiennes, le soleil ne s'est évidemment montré que très rarement. La durée totale de l'insolation n'est que de 31,1 heures au lieu de 78 heures. Depuis le début des mesures d'insolation en 1902, l'insolation de février n'a été plus faible qu'à deux reprises (en 1940 et en 1947). En lèté des insolutions journalières, on trouve les 4,7 heures du 25, suivies de 4,4 heures le 11. Il y a eu quatorze jours sans soleil et quatre jours avec insolation inférieure à une heure.

La moyenne de la température de 1,6° dépasse de 0,6° sa valeur normale. Les moyennes prises de cinq en cinq jours sont: 3,5, 3,5 — 0,8, — 0,5, 3,9 et — 0,9°.

La température maximale de 10,5° a été atteinte le 4, tandis que le minimum de — 9,4° s'est produit le 16. C'est la température la plus basse de cet hiver. Les moyennes journalières vont de 8,4° le 4 à — 5,2° le 16, et la variation diurne moyenne est de 4,7° au lieu de 6,7°. Il y a eu 11 jours de gel, mais seulement 2 jours d'hiver (les 15 et 16).

La moyenne de la pression atmosphérique de 716,3 mm est de 3,2 mm inférieure à sa valeur normale. Le baromètre a varié entre les limites suivantes: 705,2 mm (le 14) et 725,7 mm (le 19).

La moyenne de l'humidité relative de l'air de 83 % dépasse de 2 % sa valeur normale. Les moyennes journalières vont de 93 % (le 21) à 66 % (le 23) et la lecture minimale du psychromètre de 53 % date du 23. Il n'y a pas eu de brouillard au sol. En revanche, on a constaté la présence de brouillard élevé au cours de 4 jours.

Après un mois de janvier particulièrement calme, les vents ont été très intenses en février. Le parcours total de 9125 km constitue le record de février et correspond à une vitesse moyenne de 3,8 m/s au lieu de 2,3 m/s. Le régime maritime s'est manifesté par une prédominance écrasante des vents de secteurs SW et W qui ont constitué 46 et 35 % du parcours total, ne laissant aux autres directions que des contributions inférieures à 5 % chacune. Les parcours journaliers vont de 70 km le 1 jusqu'à 584 km le 9. La vitesse de pointe maximale de 110 km a été enregistrée lors d'une tempête du SW le 12. D'autres points remarquables, dépassant 90 km/h, se sont produits les 8, 9 et 13 par vent du SW également.

Audience du tribunal de police de Boudry Le corps du cycliste avait disparu!

Le tribunal de police du district de Boudry a siégé mercredi matin, sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. Pierre Rosat, assumant les fonctions de greffier.

Le président a tout d'abord lu un jugement. Le 14 novembre 1969, Mme J.W. circulait en automobile dans la rue des Jordils, à Bevaix. Elle n'a pas suffisamment observé la route et, par inattention, a heurté l'automobile de H.B., qui arrivait du chemin des Joyeux. Le tribunal condamne Mme J.W. à 50 fr. d'amende, auxquels s'ajoutent 50 fr. de frais.

G.R. est prévenu d'ivresse au volant et d'autres infractions à la loi sur la circulation. Le 1er janvier 1970, à 4 h 15, le prévenu circulait en automobile sur la RN 5 de Bevaix en direction de Saint-Aubin. Peu avant d'arriver vers l'hôtel des Platanes, dans une légère courbe à droite, son véhicule, roulant à cheval sur la ligne de sécurité, a heurté une voiture venant en sens inverse, conduite par M. v.A. L'accident n'a fait que quelques dégâts. Mais G.R., suspect d'ivresse, a été soumis aux examens habituels, qui ont révélé 2‰ d'alcoolémie. L'examen médical concluant à une ivresse grave. Le tribunal condamne Germain Riat à quinze jours d'emprisonnement, à une amende de 150 fr. et au paiement des frais de la cause, fixés à 200 fr. Comme c'est sa troisième condamnation pour ivresse au volant, le tribunal ordonne la publication d'un extrait du jugement dans la presse.

A. N. est prévenu d'ivresse au guidon et d'autres infractions à la loi sur la circulation. Le 17 janvier, à 18 h 50, lg prévenu circulait à bicyclette sur le chemin des Graviers, à Cortalloid. Il roulait en zigzaguant, fit une chute et resta inanimé. Un témoin qui arrivait derrière lui l'a remarqué, a poussé le corps au bord de la route et est allé chercher les gendarmes. Lorsqu'il est revenu en leur compagnie, il n'a trouvé que la bicyclette abandonnée au milieu de la route. Le cycliste s'était relevé entre-temps et voulait se rendre à pied à la maison. S'étant trompé de direction, il a abouti derrière l'usine des Câbles, où enfin les gendarmes l'ont trouvé. Ils l'ont emmené au poste de police et chez le médecin, et l'ont soumis aux

examens habituels. Le médecin a soigné ses blessures à l'arcade sourcilière et au bras gauche, puis le prévenu a pu regagner son domicile. Mais le résultat des examens justifiait une condamnation pour ivresse au guidon. Le tribunal condamne A.N. à 230 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause, fixés à 200 fr. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans un délai d'une année.

Le 19 janvier, V.B. circulait au volant de son automobile de Neuchâtel en direction du centre de Pesoux. Il n'a pas remarqué l'automobiliste G.R. qui, en entrant dans son garage, à la rue du Château, à Pesoux, faisait une marche arrière, et il a heurté la voiture. Comme la collision est due à l'inattention de V.B., le tribunal inflige à ce dernier une amende de 30 fr., auxquels s'ajoutent 30 fr. de frais. G.R., qui n'avait commis aucune faute de circulation, est acquitté.

L'affaire de J.D. est renvoyée pour complément de plainte, le tribunal estimant que la femme du prévenu est également responsable d'une explosion qui s'est produite dans l'appartement.

MONTALCHEZ Soirée annuelle du Chœur d'hommes

Samedi et dimanche 1er mars, le Chœur d'hommes donnait sa soirée annuelle, sous l'expertise direction de M. Marcel Oberli, de Pesoux, qui a bien voulu, au dernier moment, venir remplacer M. William Favre, qui a dû être hospitalisé. Malgré ce handicap et surtout grâce aux compétences de M. Oberli, les chœurs furent parfaitement exécutés et font bien augurer de l'avenir de la seule société locale de Montalchez.

Dans l'impossibilité de recruter sur place actrices et acteurs habituels, il a été fait appel à un groupe d'amateurs de l'Auberson, qui présenta 2 pièces amusantes et qui eurent le don de plaire à chacun.

RÉGION DES LACS LA NEUVEVILLE

Assemblée générale de la Société du Musée

M. Florian Imer, ancien président de la Cour d'appel à Berne, préside l'Assemblée générale de la Société du Musée, qui se déroule dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Il déplore les préoccupations soulevées par la démission de M. A. De Gognon, qui a rendu de grands services au musée. Dans la salle d'armes, sise dans la tour des Cloches, des infiltrations d'eau risquent de détériorer les précieux objets métalliques qui s'y trouvent, il est donc urgent d'y remédier.

Les statuts de la société ont été légèrement modifiés, notamment en ce qui concerne les locaux; c'est ainsi que la grande salle du château du Schlossberg (rez-de-chaussée), ne sera plus utilisée dans ce but.

Pour terminer la partie administrative, le président, M. F. Imer, fit une causerie intéressante sur « Notre région aux temps préhistoriques », récit qui captiva fort le nombreux auditoire.

Chic ! On va vendre des œufs qu'on a « peinturés » ...

Dix mille œufs pour une bonne pondaise représenteraient 27 ans d'effort et alignés l'un derrière l'autre, 500 mètres d'œufs à la coque. Mais pour que des enfants de 7 à 77 ans peignent un à un ces dix mille œufs, il faut une omelette d'imagination pantagruélique, des pots de peinture et de gros tabliers.

C'est à ce petit jeu que le Kiwanis club de Neuchâtel invite les enfants de l'institut de Belmont ainsi que toute personne qui n'a pas peur de se salir les doigts, le mercredi après-midi 18 mars, à la Rotonde.

Les peintres contribueront ainsi à doter la Maison de Malvilliers d'un jardin Robinson. En effet, les enfants de Malvilliers, et plus particulièrement ceux de Perce-Neige, des handicapés mentaux, moteurs cérébraux ou souffrant de troubles du développement, possèdent devant leur maison un magnifique parc, mais au-

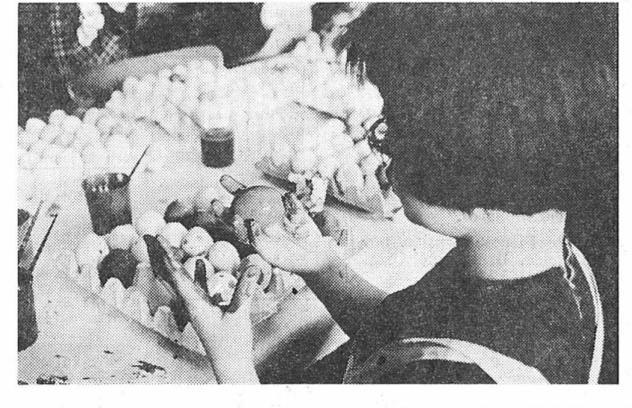
cun jeu de plein air, tel que balançoires, toboggans, etc. Ces jeux métalliques sont nécessaires pour ces jeunes enfants. Ils représentent non seulement des jouets supplémentaires, mais permettent surtout aux éducatrices d'apprendre à leurs élèves à mieux maîtriser leur corps et leurs mouvements, par des exercices d'équilibre.

Les deniers de l'Etat étant déjà mis à forte contribution, le Kiwanis club a donc décidé de récolter 10,000 œufs et du matériel de peinture, offerts par diverses entreprises.

De leur côté, les enfants de Belmont ayant eux-mêmes bénéficié d'une telle campagne il y a trois ans, se sont proposés de peindre et de vendre ensuite ces œufs samedi 21 mars dans différents points de la ville.

Grâce à ces œufs de Pâques, les enfants de Malvilliers auront donc leurs jeux en plein air.

FB



LA CORPORATION DES TIREURS À LA RECHERCHE D'UN LOCAL

« Je crois fermement à un avenir brillant pour le tir aux armes à air comprimé; je pense qu'il sera la base solide sur laquelle pourront s'appuyer les autres disciplines, et cela pour le plus grand profit des sociétés de tir. »

Ces mots, un grand sportif les a prononcés au terme d'une brillante conférence qu'il a faite récemment à Neuchâtel, à l'issue de l'assemblée des délégués de la Corporation des tireurs. Maurice Raca, huit fois champion de France et sélectionné olympique, a dit de manière très objective les nombreux avantages et les quelques inconvénients du tir en salle tel que veut l'implanter à Neuchâtel la Corporation dont les efforts sont centrés sur le tir sportif et la jeunesse.

Pour ce champion français, le tir sportif s'est démocratisé avec les armes à air comprimé et elles permettent à l'amateur de devenir rapidement un mordu et au tireur expérimenté de s'entraîner sérieusement. En outre d'autres avantages parlent

en faveur de cette pratique: facilité d'emploi (sans danger, absence de bruit, local d'une dizaine de mètres), implantation du stand en pleine ville et côté pratique des horaires.

Or, la Corporation des tireurs consciencieuse de tous les avantages de ce sport en salle pour l'avenir même des sociétés de la ville, a mené à chef toutes les études en vue d'installer un tel stand. Hélas, il manque le local d'une douzaine de mètres, même une cave, qui ferait l'affaire! Cela paraît invraisemblable et pourtant c'est vrai!

L'Assemblée, à laquelle prenaient part soixante délégués des diverses sociétés du chef-lieu, a été rapidement menée sous la présidence de M. François Habersaat. Deux jeunes viennent d'entrer au conseil: MM. Claude-Alain Wyss et René Schluchter. En outre, l'Assemblée a adopté le principe de créer un service spécial qui sera plus particulièrement chargé des relations avec la presse locale, afin que tous ceux qui s'intéressent à la vie de ces sociétés soient informés régulièrement.

Le tracteur véhicule dangereux ! Un problème évoqué à Cressier

Trop d'agricultures trouvent encore une mort atroce au volant de leur tracteur. Une bosse sur un terrain pentu et c'est l'accident. Un remorque de foin mal attelée et la catastrophe survient. Et puis, lorsque les travaux des champs battent leur plein, et que chaque minute compte, le paysan ne prend pas toujours la peine de brancher la prise reliant le véhicule à sa remorque. L'automobiliste décède alors l'obstacle beaucoup trop tard.

Et souvent, hélas ! pour l'agriculteur qui n'a que la route cantonale à traverser, ce travail paraît superflu jusqu'au jour où, comme ce fut le cas l'an dernier, une bonne dizaine de tracteurs sont mis en colonne par la gendarmerie que l'on n'attendait pas, en plein après-midi à l'entrée des Geneveys-sur-Coffrane, et qui procède à un contrôle systématique de chaque véhicule.

C'est par l'évocation de ces dangers et des remèdes possibles que s'est ouverte, hier matin à Cressier, l'assemblée générale de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs. Quarante-sept membres étaient venus écouter le rapport du président Etienne Schwaar.

Faut-il remplacer le toit-abri du tracteur par des arceaux solides et un carénage qui résiste aux chocs et au poids de l'engin lorsqu'il se retourne? Non, estiment les commissions techniques de Brugg, car un tel pare-chocs serait un orfèvre de parésie pour l'agriculteur qui courrait encore davantage de risques par la sécurité psychologique de cette protection.

Il irait labourer sur des pentes encore plus dangereuses, lance M. Rossier, gérant de l'association.

Alors? Comment stopper cette hécatombe annuelle? Pour M. Schwaar, il importe d'abord de bien connaître sa machine, d'être prudent en toutes circonstances et de respecter les normes de sécurité.

Le représentant du Service cantonal des automobiles, M. Wenger, est d'ailleurs prêt à offrir sa collaboration aux propriétaires de tracteurs qui désirent être mieux informés. La loi est souvent répressive mais, dans ce domaine, elle prévient.

M. Schwaar fait ensuite un tour d'horizon des activités commerciales de la société qui met à la disposition de ses membres un nouveau système d'éclairage de remorque pratique et facile à poser.

M. Baechler, président central, brosse un tableau complet des possibilités d'exploitation communautaire: il existe des banques de machines agricoles. Le principe en est simple: l'argent de ceux qui en possèdent est mis à la disposition de ceux qui n'en ont pas. Dans d'autres cas, une machine est confiée à un gérant mais contrairement à la France, par exemple, où les coopératives subventionnées par le gouvernement se généralisent peu à peu, en Suisse le système des sociétés simples non pas fondées sur des statuts, comme des coopératives mais sur des contrats, semble rencontrer un certain succès.

On achète une moissonneuse; elle est placée chez un particulier qui l'entretient. Il est bien évident que les



Le système d'éclairage amovible facilement adaptable à l'arrière d'une remorque

adepes les plus nombreux de cette politique d'investissement intelligente sont surtout des jeunes. Un tel principe se heurte souvent à l'individualisme farouche du paysan qui supporte difficilement d'être tributaire des autres. N'est-ce pas toujours au même moment que tous les agriculteurs ont besoin de la même machine?...

Une visite détaillée à la Raffinerie de Cressier pour laquelle une dizaine de membres supplémentaires avaient rejoint leurs collègues, a mis fin à cette journée.

P. Lc.

Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Massacre d'oiseaux en Italie

Le jeudi 5 février, lors de l'émission « Miroir du Monde » à la Radio suisse romande, un communiqué nous apprenait que nos voisins du sud, lors du passage de la prochaine immigration des oiseaux revenant dans nos pays, allaient tendre des filets pour capturer 10,000,000 de volatiles malgré les protestations des organisateurs de l'Année de la protection de la nature. Or, 10,000,000 d'oiseaux en moins, cela représente des milliards d'insectes de tous genres en plus qui dévoreront les cultures et les arbres et on aura recours à des insecticides plus forts qui auront un double effet négatif: empoisonner notre alimentation déjà menacée et faire périr en grande partie les oiseaux qui auront échappé aux filets des oiseleurs.

Ces oiseaux n'appartiennent pas à l'Italie. Ils sont la propriété de l'humanité. Leur capture constitue donc un vol commis au détriment des pays qui seront privés de ces auxiliaires indispensables à la santé de l'agriculture. Ils ne traversent pas la péninsule en ennemis, de sorte que l'on a aucun droit de les capturer.

Nous avons le droit de protester énergiquement contre une action aussi perverse qui va mettre en péril l'équilibre de notre agriculture.

Nous demandons aux autorités responsables et à tous ceux qui sont conscients du danger que cet acte révoltant fait peser sur nous tous, d'intervenir à bon escient afin d'éviter un tel malheur qui couvrirait de honte le drapeau italien comme fut souillé le drapeau canadien par le massacre des bécasses phoques.

Le temps presse: le printemps est à la porte. André Baumberger, Sion

(Réf. — Que notre lecteur soit horrifié par le procédé, tout le monde l'admettra volontiers et il serait souhaitable que des mesures énergiques soient prises dans le pays voisin. Une remarque cependant: l'équilibre de l'agriculture suisse n'a-t-il pas déjà été mis en péril par les trop nombreux produits chimiques et autres pesticides qui sont légion ici et là?).



Vue générale de l'assemblée

(Avipress J.-P. Baillood)

IMMEUBLES

URGENT

Cédé pour 85,000 fr., chalet ancien, meublé ou non, situé à la Forclaz sur le Sépey. Calme, soleil, à proximité du village. Cuisine et chambre rustiques, 2 pièces et salle de bains rénovées, 2 caves, 1 grange; égouts, eau, électricité; 2000 m² de terrain. Vue imprenable.

Tél. (025) 2 20 76

Je cherche à acheter

TERRAIN À BÂTIR

Région: Cortaillod - Colombier. Faire offres sous chiffres P 300,135 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre au Locle

petit immeuble locatif

avec un appartement de 3 pièces, tout confort, à disposition. Rendement brut, 7 à 8%.

Etude Pierre Faessler, notaire, le Locle, Grand-Rue 16, tél. (039) 5 43 10.

A vendre au Locle, à proximité du centre,

immeuble locatif et commercial

Rendement brut de 7%. Loyers modérés.

Etude Pierre Faessler, notaire, le Locle, Grand-Rue 16, tél. (039) 5 43 10.

A VENDRE

bâtiment à l'usage de fabrique

bien centré à la Chau-de-Fonds.

Convient particulièrement pour l'horlogerie.

Disponible tout de suite: 400 m², entièrement remis en état.

Terrain pour parc autos: 1000 m². S'adresser à Hermann Schlée, Repos 9-11, tél. (039) 3 46 01, ou Gibraltar 1, tél. (039) 2 51 93.

**Office des poursuites de Cernier
Enchères publiques d'immeuble à Valangin**

Le mardi 14 avril 1970, à 15 h, à l'hôtel des Pontins, à Valangin l'Office des poursuites soussigné, agissant par délégation de l'Office des poursuites de Lausanne-Ouest, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition de créanciers saisissants, l'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Marcel-Antoine Bahni-Matthey, ch. des Côtes 14, à Renens, savoir:

Cadastré de Valangin

Article 253, plan folio 2, LE TIRAGE
No 125, bâtiment 44 m²
No 177, jardin 152 m²
No 133, place 41 m²

L'immeuble sis sur l'article 253 comprend: rez-de-chaussée: tambour, vestibule, 1 chambre, 1 cuisine, 2 réduits, 1 poulailler, 1 W.-C., 1 garage; 1er étage: 1 escalier, 1 galerie, 2 chambres, 1 W.-C.; combles: 1 chambre haute, 2 galetas.

Il s'agit d'un ancien bâtiment, on y trouve les dates: 1612, 1781 et 1888. L'annexe est plus récente. Situation: au sud-est du village, en bordure d'un chemin carrossable, près du Seyon.

Estimation cadastrale: (année 1930) Fr. 10,000.—
Assurance incendie: Fr. 22,620.—
Estimation officielle: Fr. 18,000.—

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'un rapport de l'expert à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère, qui aura lieu conformément à la loi, et l'état des charges, seront déposés à l'Office soussigné dès le 18 mars 1970.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur l'arrêté fédéral du 23 mars 1961/30 septembre 1965 instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

L'immeuble pourra être visité le mardi 7 avril 1970, de 14 à 16 heures.

Cernier, le 6 mars 1970.

Office des poursuites: le préposé, A. HUGUENIN

HAUTE-NENDAZ

Valais s/Sion

Enfin la construction soignée que vous cherchiez depuis longtemps

CHALET BALCON DES ALPES

A VENDRE

APPARTEMENTS 1-2-3-4-5 pièces

habitables dès le 1er juillet 1970
VUE - SOLEIL et le vrai climat valaisan pour votre santé et séjour bien mérité.

Station idéale en toutes saisons
Altitude 1350 mètres

Comparez nos prix:
Studios Fr. 36,000.—
2 pièces Fr. 62,500.—
3 pièces Fr. 95,000.—

Nous construisons aussi dans les stations de Champex et les Collons-Tyon, sur Sion.

Pour traiter, demandez nos collaborateurs:

M. E. Erpen, à Sion, tél. (027) 2 73 22.

J.-L. Hugon, av. de la Gare 50, Marigny. Tél. (026) 2 16 40 - 2 28 52 - Télex 38 379.



CHEZ-LE-BART

2 maisons anciennes

mitoyennes, comprenant ensemble 5 appartements de 2 et 3 pièces, à 200 m du port et à proximité immédiate d'un arrêt de trolleybus.

NEUCHÂTEL

Hôtel - restaurant

rénové et bien agencé, mobilier soigné, machines et appareils modernes, dans un quartier pittoresque du centre de la ville.

offre à vendre

Appartement à vendre

neuf, 4 pièces, confort, garage, dans villa de 2 appartements, à 2 km d'Yverdon (VD). Vue splendide et imprenable sur le lac et les Alpes. Accès facile; terrain. Prix 118,000 fr. Pour traiter: 35,000 à 40,000 fr. Sera terminé en juin 1970. Adresser offres écrites à JY 610 au bureau du journal.

TERRAIN

2000 m² pour villa, à la Béroche; vue étendue. Servitudes en bordure. Adresser offres écrites à AO 613 au bureau du journal.

VIGNE

située à la Béroche. Offres sous chiffre CR 615 au bureau du journal.

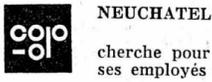
A LOUER

Chalet à louer

pour 4 personnes dans le Val-des-Dix (VS), à 1100 m d'altitude, 2 chambres à deux lits, une belle cuisine et W.-C. à eau. Tél. (027) 4 85 08.

Dem. à louer CHAMBRES

Nous cherchons, pour notre personnel, chambres et studios. S'adresser à CARACTERES SA Tél. (038-5 07 22.



NEUCHÂTEL cherche pour un de ses employés

STUDIO

meublé ou non meublé
Tél. 5 37 21

Je cherche à louer ou en location-vente, une

vieille ferme

ou maison ancienne

même à rénover, aux environs de Neuchâtel. Tél. 8 75 83, privé; 5 69 21, bureau.

URGENT

Nous cherchons à louer pour un de nos employés

appartement 3-3 1/2 pièces

confort ou mi-confort pour mi-avril 1970. Région Boudry, Peseux, Neuchâtel, Haute-rive, Saint-Blaise, Marin.

Adresser offres au chef technique de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Tél. 5 65 01, interne 253



Nous cherchons

appartements

de 3, 4 et 5 pièces (éventuellement meublés), région de Neuchâtel à la Neuveville.

Faire offres par téléphone au (038) 5 92 13 et 5 06 02.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

FIANCÉS

cherchent, pour le mois d'août 1970,

appartement de 3 pièces

à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Confort ou mi-confort. Prix raisonnable. Adresser offres au chef technique de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », sous CH.

Les Unions cadettes neuchâteloises cherchent

à louer

tout de suite ou pour date à convenir

immeuble

de 2 à 3 appartements

ou

ferme

de 4 à 6 pièces, sans grand confort (région Val-de-Ruz ou bas du canton).

Adresser offres et demandes de renseignements à M. J.-P. Gunter, ch. Gabriel 2a, 2034 Peseux. Tél. 8 31 04.

URGENT!
Suisse cherche, pour le 1er avril ou plus tôt,

APPARTEMENT MEUBLÉ DE 1 OU 2 PIÈCES

pour 2 personnes.
Tél. (061) 25 92 80 dès 19 h 30.

Le Restaurant Beaulac cherche pour son chef de service marié, monsieur très soigné, tranquille, une

belle chambre à 1 ou 2 lits, tout confort, près du travail, pour tout de suite.
Tél. 4 42 42, demander M. Wagner.

Nous cherchons à louer un

appartement de 3 pièces

meublé pour le 15 avril. Félix Keller, chalet « Sunne-Güeli » - 8353 Elgg. Tél. (052) 47 28 10.

Jeune employée de banque cherche pour le 1er avril

studio meublé ou chambre avec part à la cuisine. Adresser offres à Mariangela ROTA, Rotachstrasse 42, 8003 Zurich.

Employée de bureau cherche à Neuchâtel

1 chambre

avec ou part à la cuisine et salle de bains, pour le 1.4.70. Adresser offres écrites à FV 618 au bureau du journal.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

Enchères publiques

L'Office des faillites du Val-de-Travers vendra, samedi 7 mars 1970, dès 10 heures, dans la cour de l'hôtel de District, à Môtiers, les biens suivants dépendant de la masse en faillite Bernard Mentha, savoir: 1 machine à laver le linge Castor, 1 automobile Peugeot, modèle 1962. La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L. P. Môtiers, le 2 mars 1970.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: BLANC.

PENSIONS

ÉTUDIANTS-EMPLOYÉS

vous qui cherchez une bonne

PENSION

avec ou sans chambre adressez-vous au

COLIBRI

rue Breguet 13. Tél. 5 75 62
Cuisine soignée.
Bonne ambiance.

OFFRES D'EMPLOIS

Home - Ecole, Villars-Chesières
cherche

jardinière d'enfants

Offres avec curriculum vitae, photos, références, sous chiffres PQ 23,468, à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Les Fabriques de ressorts ÉNERGIE S.A., à Saint-Imier et Neuchâtel, engagent

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

ou

MÉCANICIENS OUTILLEURS

Travail varié et indépendant, avantages sociaux, semaine de cinq jours.

Faire offres ou se présenter au siège social, à Saint-Imier, tél. (039) 4 18 18.



NEUCHÂTEL engage pour

son restaurant libre-service

LA TREILLE

à Neuchâtel, un

JEUNE CHEF DE CUISINE

Travail varié et intéressant dans une ambiance agréable. Caisse de retraite. Avantages sociaux d'une grande entreprise. LIBRE LE DIMANCHE

Adresser offres à M. R. Straumann, restaurateur, Treille 4, Neuchâtel. Tél. (038) 4 00 44



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager pour notre service de la comptabilité

UNE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

possédant une bonne formation commerciale, ayant si possible quelques années d'expérience dans le domaine de la comptabilité et pouvant seconder efficacement le chef de ce service.

Langue maternelle allemande et connaissances de la langue française.

Age: 20 à 25 ans.

Nous offrons une activité variée à personne consciencieuse, sachant travailler d'une façon discrète et indépendante et désireuse de se créer une situation stable avec responsabilités.

Entrée: à convenir.

Prière d'adresser offres détaillées à
LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 74 44, interne 208

Incendie

Chômage

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Accidents

Responsabilité civile

Transport

Bagages



MIKRON HAESLER

AIDE-COMPTABLE

Horaire individuel possible

Nous cherchons

Genre d'activité

Qui sommes-nous

Nos produits

Avenir

Paiements des fournisseurs. Perforation des bons de travail et de matière sur machine IBM.

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Voulez-vous participer à un système comptable très évolué? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes et, si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité, écrivez ou téléphonez à M. J. Chenaux, notre chef de personnel.

MIKRON HAESLER S.A., Fabrique de machines transfert, 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY, tél. (038) 6 46 52, hors des heures de bureau (038) 6 67 90.



LESCHOT S.A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

pour ses départements de facettage et de montage. Travaux faciles et intéressants; conviennent spécialement à des personnes qui cherchent un emploi à temps partiel.

Prière de faire offres ou de se présenter sur rendez-vous téléphonique. Tél. (038) 5 84 44.

HAUSER

Nous cherchons

dessinateur (trice) de machines

et

dessinateur (trice) de schémas électriques

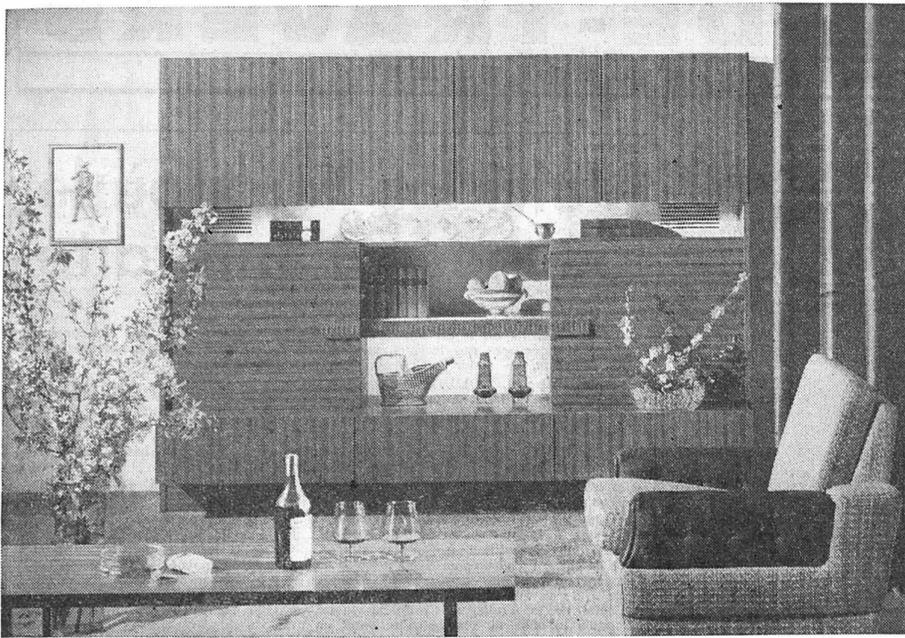
pour notre bureau de constructions, département machines spéciales et automatiques de précision.

Veuillez nous écrire ou nous téléphoner (interne 265).



Henri Hauser SA Bienne

Rue de l'Eau 42 Tél. 032 4 49 22

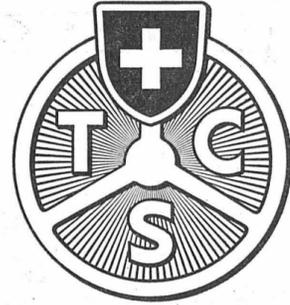


Un buffet-paroi doit s'harmoniser avec le reste de votre mobilier. Nos nombreux modèles vous permettront de mieux choisir.

Ce modèle élégant et ingénieusement combiné est particulièrement **avantageux** : Fr. 1050.- seulement.



Vaste parking
Téléphone 038 / 6 40 58



ATTENTION : cette annonce ne concerne que les sociétaires de Neuchâtel et des régions environnantes. Le prochain « Bulletin » de la section récoltera toutes les inscriptions.

Prochainement

CONTRÔLE GRATUIT

des voitures de nos sociétaires.

S'assurer du bon état de son véhicule c'est apporter sa contribution personnelle à la sécurité routière.

Nos mécaniciens procéderont au **contrôle et au réglage des phares ; contrôle des freins ; contrôle de l'équipement électrique ; contrôle de la direction, de la suspension, de l'embrayage, de l'échappement ; contrôle des indicateurs de vitesse.**

Les sociétaires de Neuchâtel et des régions environnantes sont priés de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous.



Bulletin d'inscription

à retourner dès que possible à l'Office du TCS, Promenade-Noire 1 à Neuchâtel.

Le sociétaire soussigné désire faire procéder aux contrôles techniques de sa voiture.

marque _____ No des plaques NE _____
 marque _____ No des plaques NE _____
 Nom et prénom : _____
 Adresse exacte, rue et numéro : _____
 Localité : _____ No postal : _____
 Remarques : _____

Sans convocation, il est inutile de se présenter au contrôle.

A NOUVEAU...

le pain de Pâques

chez votre

BOULANGER - PÂTISSIER

Société des patrons boulangers.

15^{aine} commerciale de Neuchâtel

Du 28 mai au 6 juin 1970

VIDANGE JEAN DUCOMMUN TRANSPORTS Neuchâtel

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne.

Draizes, 78
Tél. 8 24 55

à l'imprimerie de ce journal
BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

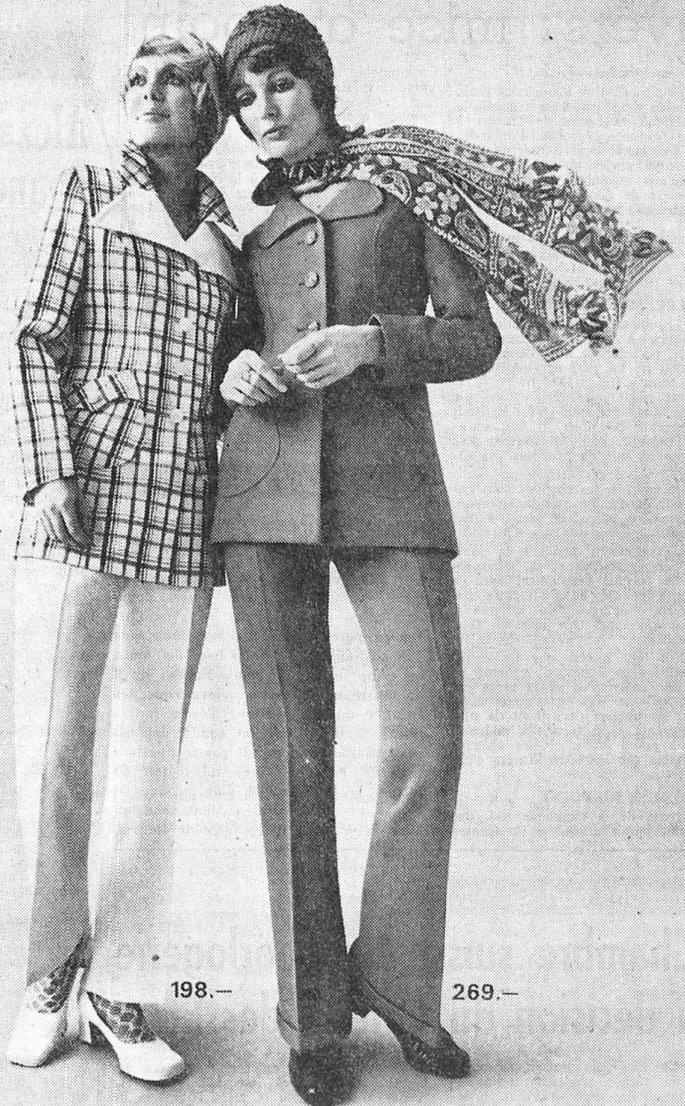
PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____

PARQUET SOL
Philippin & Rognon
PARQUET LINOLÉUMS PLASTIQUES
Ponçage Imprégnation Réparation
TAPIS DE FOND
tendus ou collés
Moquette — Bouclé — Tufting
Tapisom — Siftor — Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
☎ 5 52 64

Notre collection de printemps est tout particulièrement étonnante, composée avec un goût très sûr, elle vous ravira et vous séduira; ensembles-pantalons, robes et manteaux toutes les nouvelles créations du prêt à porter. Nos rayons «Mode-Boutique» vous offrent les dernières nouveautés, des accessoires de charme, métallisés et brillants, dans la gamme infinie des plus belles nuances.

Ensemble veste et pantalon, entièrement doublé, grands revers mode, tons marine/rouge, marine/beige, gris/rose 198.-

Ensemble veste, pantalon et jupe, jersey pure laine, veste et jupe doublées 269.-



198.-

269.-

Gonset

coop Avantageux

Vin Chili Cabernet
la bout. **230**

Hairspray BELDAM
bombe économique

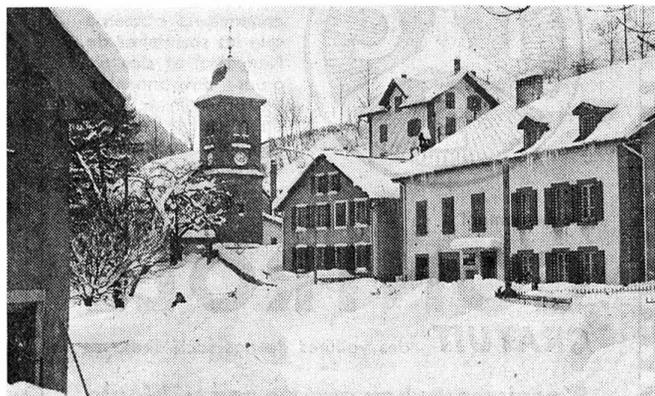
Verte au lieu de 430: **350**

Gold au lieu de 460: **380**

Avec timbres Coop

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS



Le bas-vallon est aussi envahi. (Avipress - Schelling)



Les entreprises des travaux publics sont mobilisées. (Avipress - Schelling)

Voici les lieux où la pêche est interdite

D'un de nos correspondants :

Les endroits où il est interdit de pêcher au Val-de-Travers sont assez nombreux. Il intéressera nos lecteurs amateurs de truites parce qu'ils en prennent et les dégoûtent, de savoir quelles sont ces interdictions.

- **DANS LE BUTTES :** du grand batarde du Crêt-de-Cize (amont), à la passerelle de la fonderie (aval).
- **DANS LA VIEILLE AREUSE :** du pont de fer (aval), jusqu'aux vanes de Fleurier (amont).
- **DANS L'AREUSE :** entre le premier et le deuxième batarde situé en amont du pont de la route Môtiers-Boveresse.
- **DANS LE BIED DE MOTIERS :** du pont de chemin de fer (aval), jusqu'au pont du Moulinet (amont).
- **DANS L'AREUSE A NOUVEAU :** de 50 mètres en amont du pont de Travers, à 100 mètres en aval de ce pont ; de 60 mètres en amont de la passerelle du Crêt-de-l'Eau, à Couvet, jusqu'au pont de la route cantonale ; du pont de la mine d'Asphalte, en aval, jusqu'au 2^{me} batarde en amont ; de 50 mètres en amont du pont des abattoirs, à Noiraigue, jusqu'à l'embouchure de la Noiraigue en aval ; devant l'usine des Mollats, jusqu'à la crête du glacier, en aval ; devant l'hôtel de la Truite, à Champ-du-Moulin, de 100 mètres en amont du pont, jusqu'à la crête du barrage réfectionné, en aval.

La neige: une majestueuse grandeur

Hier, le soleil est partiellement revenu et il n'a pas neigé au Val-de-Travers. Pourtant, les amoncellements blancs sont partout non seulement impressionnants mais aussi encombrants.

Les routes ont été salées à souhait de façon à éviter qu'elles ne gèlent. Les engins automatiques ont fonctionné partout toute la journée. Par endroits le sol est resté

verglacé et l'on signale quelques chutes, heureusement sans gravité, de cyclistes et de piétons.

A la montagne, le paysage, contrastant avec les tempêtes de lundi et de mardi, a pris une majestueuse grandeur sous les quelques coins de ciel bleu retrouvés.

La vallée, elle, reste blottie dans un nid d'ouate et il semble que la vie se passe au ralenti. On note assez peu de circulation en général. Evidemment, les automobilistes préfèrent la prudence, plutôt que de se lancer dans des courses inutiles qui pourraient présenter un certain danger.

David Bourquin et le loup dans les gorges de Noirvaux

Les loups, même s'ils ne se mangent pas entre eux, ont quitté depuis longtemps le Val-de-Travers. Jean-des-Paniers fut, on le sait menacé par l'un d'entre eux

en regagnant sa maison aux Petits-Bayards, une nuit de bal. Cette aventure fit, du reste, entrer le mémentrel dans la légende du pays neuchâtelois.

Mais, histoire vraie ou affabulation — cela n'a du reste pas grande importance — il s'est passé, entre Buttes et Sainte-Croix, un combat singulier, comparable un peu à celui de Robert tuant l'ours au pied du Creux-du-Van.

Aux Rigognes, sur Buttes, habitait la famille Bourquin. Le père fut assailli par un loup, horriblement mutilé et finit lamentablement ses jours.

Sa veuve ne s'en consola jamais. Et son fils, David, jura vengeance. Il devint taciturne, sortait rarement, n'avait plus de goût à jouer de l'accordéon.

A peine allait-il à l'église chercher de l'argent et réconfort mais surtout dans l'intention de se recueillir sur la tombe paternelle. Il abandonna son métier d'horloger. En se faisant bûcheron, il pourrait mieux, pensait-il, observer les habitudes des animaux et ne pas laisser échapper l'auteur de la mort du père.

LES GRANDS FROIS REVENUS...

Quand les grands frois et la neige, comme celle d'aujourd'hui, furent revenus, la mère Bourquin conseilla à David de se remettre sagement à l'étable.

Rien ne fit fléchir sa résolution. Aussi, un soir de mauvais conseil, harnaché comme un traqueur du Grand-Nord, il quitta la vieille demeure.

Il erra dans les grands bois noirs et blancs. Il pensait bien à sa promesse, la blonde Madeleine Leuba. Toutefois, avant d'unir sa destinée à la sienne, il avait une autre tâche à remplir.

Qu'importe que le thermomètre marquât trente degrés au-dessous de zéro, que sa mère lui prédit un malheur s'il partait traquer le loup une veille de Noël ?

Ne fut-il pas, d'ailleurs, encouragé dans sa résolution par un voisin, Louis Pellaton, venu, justement apeuré, frapper à sa porte ? Il narra sa frayeur d'avoir été pourchassé par un loup monstrueux en allant chercher de la camomille pour son petit enfant malade.

David Bourquin, alors, partit en chasse. Il arriva bientôt au bord d'un gouffre dans les gorges de Noirvaux. Et soudain, à vingt pas de lui, il aperçut le loup... tapi... terrifiant... David Bourquin épaula son fusil, tira et rata l'animal qui, d'un bond formidable, se précipita sur le jeune homme. La lutte fut désespérée et les deux antagonistes roulèrent au fond du ravin.

Le lendemain, les gens de la Montagne-de-Buttes, alertés par l'iniquité de la mère et guidés par des traces sanglantes, réussirent à reconstruire le drame de la nuit, drame qui alimenta longtemps les soirées dans les chaumières...

G. D.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : Teorema (parlé français).
PHARMACIE. — Votre pharmacien habituel.
MÉDECIN. — Votre médecin habituel.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun de la famille de Monsieur Louis RICCA

profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de la maladie et le décès de son cher disparu, remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Travers, mars 1970.

AVIS DIVERS

TÉLÉSIÈGE BUTTES - LA ROBELLA et téléskis fonctionnent, pistes excellentes.

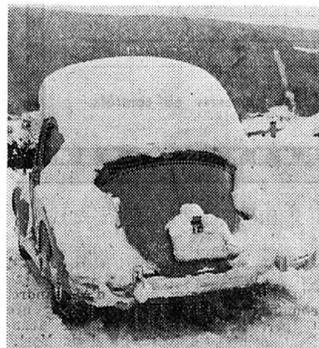
EUMIG
Vidéo 3
Caméra Super 8
Power Zoom
27 Servo-focus
2 vitesses
Fr. 475.—

Schelling
photo
ciné
tel. 9 18 38
Magasin spécialisé
Service après-vente

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal



La route du Cernil aux Bayards. (Avipress - Schelling)



Un rude retour de l'hiver. (Avipress - Schelling)

A la Société cynologique

(c) Les membres de la Société cynologique, que préside M. Léo Coulot, de Couvet, se sont retrouvés dimanche, aux Verrières pour leur première sortie 1970. Accompagnés de leurs chiens, ils ont gagné à pied le restaurant des Cernets.

MÔTIERS

A la Société des samaritains

(sp) La société des samaritains déploie une vive activité. En 1969, ses interventions (soins à domicile, de prêts de matériel, ou présence dans plusieurs manifestations, tant au chef-lieu qu'à Boveresse), ont été de plusieurs centaines. Le matériel et les secours sont dispensés gratuitement. Le comité de la section qui est présidé par Mme Suzanne Carminati s'est réuni pour préparer le prochain match au loto, dont le bénéfice devrait permettre l'achat de nouveau matériel et le renouvellement de l'ancien.

Môtiers : état civil de février

NAISSANCE. — Aucune.
MARIAGE. — 13. Henri-Auguste Montandon-Varoda, Neuchâtelois, et Elsbeth Fehlmann, Bernoise.
DÉCÈS. — 5. Cécile-Léa Crocivera, née le 29 avril 1881.

ANDRÉ LUY A FLEURIER

Pour la seconde fois en deux ans, André Luy, titulaire du grand orgue de la cathédrale de Lausanne, a donné, hier soir, un récital au temple de Fleurier en présence d'un public assez nombreux. Les compositeurs et les œuvres inscrites au programme ont permis aux auditeurs de suivre une intéressante évolution de la littérature pour orgue. Au XVII^e siècle, des pages d'un anonyme espagnol et de Perazzo ont illustré la sobriété et parfois même l'indigence du vocabulaire, et de la syntaxe musicale de ce temps ; toutefois, à se dépouiller formel correspond une grande richesse intérieure exprimée par une espèce de dialogue constant entre l'artiste et l'instrument ; André Luy a fort bien rendu ce va-et-vient profond en utilisant avec brio et en alternance le positif de l'orgue et l'orgue lui-même. Au XVIII^e siècle, un Buxtehude, souvent qualifié de « Matthias Grunewald de la musique » enrichit les œuvres pour orgue en les dotant d'un souffle fantastique, plein d'emphase et de solennité, et en les orchestrant à la manière d'une rhapsodie, donc très librement et très subjectivement. Dans le « Prélude et fugue en fa dièse mineur » de Buxtehude, André Luy s'est souvent laissé aller à l'effusion tout en conservant à cette page son caractère fondamentalement baroque.

magistral talent d'organiste, autant sinon davantage poète qu'instrumentiste.

E.-A. KLAUSER

Etat civil de Fleurier

Naissances : 1. Plastow Marc-Frederick, de Plastow, Frédéric, William et de De-lones Irène, née Yockey, à la Côte-aux-Fées ; 12. Weber Nathalie-Sonia, de Weber Hansruedi et de Rose-Marie, née Mottaz à Boveresse ; 19. Hiltbrand François-Gérard, de Hiltbrand, Gérard-René et de Marinette-Ariane, née Berthoud, à Fleurier ; 20. Rosat Christian-Roland, de Rosat, Roland-Ami-David et de Florence-Bluette, née Leuba à Buttes (Mont-de-Buttes) ; 26. Jimenez Nathalie, de Jimenez, Tomas et de Maria, née Gonzalez à Fleurier ; 27. Tissot Yvan, de Tissot Fritz-Eugène et de Adella-Maria-Lucia, née Polo à Fleurier ;
Mariages : 27. Gigon Armand-Gérald, Bernois, et Sébastia, Jeanne-Madeleine-Catherine, de nationalité française.
Décès : 4. Muhlematter, Edouard-Charles, né le 31 août 1885 ; 6. Rub, née Voletti, Avelina-Caterina, née le 3 avril 1886 ; 9. Indermuhle Edouard-Jean, né le 17 septembre 1904 ; 10. Treuhardt, Georges-Edouard, né le 31 mai 1896 ; 12. Christen Fritz, né le 3 avril 1890 ; 19. Vaucher née Bognar, Gizella-Alice, née le 22 avril 1909 ; 24. Petite Henri-Arthur, né le 21 août 1885 ; 25. Kurmann, née Bozzo, Renée-Sophie-Cécile, née le 29 août 1931.
Publications de mariage : 6.

UNE MUSIQUE TOTALE

Après cette progression chronologique, un retour a été opéré pour rejoindre le maître incontesté des chefs-d'œuvre composés pour l'orgue : Jean-Sébastien Bach, dont André Luy a joué avec toute la sensibilité et toute la virtuosité nécessaires « La sonate No 6 en sol majeur », deux « préludes de chorals pour la Passion » (tirés de l'Orgelbuchlein) et « Prélude et fugue en mi-mineur ».

Chez Bach, toutes les qualités relevées plus haut se fondent harmonieusement et donnent naissance à une musique totale où sont présents l'infériorité, l'expressivité, la majesté, le rythme, l'optimisme et la liberté. En particulier dans « Prélude et fugue », André Luy a fourni une démonstration éblouissante de son

Travers : mise au point

De notre correspondant régional :

Nous avons signalé, il y a quelques mois, l'état lamentable dans lequel se trouvait la décharge publique du Loclat de Travers, à proximité de la route Neuchâtel-Pontarlier. Le Conseil communal tient à préciser qu'il ne porte aucune responsabilité dans cette affaire et qu'elle incombe à un agriculteur qui, malgré de nombreux rappels, n'a pas fait procéder au travail qui lui incombait.

La commune a dû finalement avoir recours à l'intervention de trois entrepreneurs de façon à égaliser la décharge publique, ce qui a coûté 1900 francs.

L'ENLÈVEMENT DES NEIGES

Un autre problème pour la section des travaux publics a été l'enlèvement des neiges. Il a occasionné une dépense de plus de 16.000 fr. La part des citoyens de la montagne nord a été de 1887 fr.

D'après les nombreuses réclamations qui ont été adressées, personne n'est satisfait du travail exécuté cet hiver. Il faut souligner, note l'exécutif, qu'il est souvent plus facile de critiquer que de proposer des solutions valables.

A plusieurs endroits les chemins sont encaissés, ce qui ne facilite pas la situation. Après la première neige, la glace a fait son apparition.

Par le réchauffement pendant la journée, le gravier s'enfonçait et il fallait recommencer le travail. Le contrat avec le concessionnaire chargé de l'ouverture des chemins de la montagne-nord arrivera à échéance au printemps. Une mise en sous-mission aura lieu.

Toutefois, il faut relever que les entreprises spécialisées et équipées, refusent de se charger de l'enlèvement de la neige sur les chemins qui ne sont pas goudronnés. Par ailleurs, les usagers deviennent de plus en plus exigeants et à bien des endroits, des routes à grand trafic et des chemins aussi importants que ceux de Travers n'ont pas été davantage praticables.

MISE AU POINT

Pour la route de la montagne sud, une mise au point paraît nécessaire au Conseil

communal. A plusieurs reprises, il avait précisé qu'il était logique d'attendre le futur remaniement parcellaire avant d'entreprendre quelque chose.

« Pour certains, ajoute l'exécutif, il ne s'agit pas de vagues promesses. Or, ce n'est pas le cas, car nous n'avons pas l'habitude de nous engager à la légère. De toute façon, un goudronnage de cette route ne pourra être envisagé que jusqu'à l'orée de la forêt ».

Curage de l'Areuse

(sp) La commune de Travers a payé une somme de 8000 fr., représentant sa dernière annuité à la correction et au curage de l'Areuse.

Une bonne note

(sp) En 1969, la commune n'a encaissé aucun montant à titre d'amende pour des infractions constatées par la police locale.

BUTTES

Les « Perce-Neige » au camp de ski

(sp) Les cinq plus grands élèves de l'école des Perce-Neige de Buttes, pourront aussi bénéficier des joies de l'hiver en participant, avec les élèves des « Perce-Neige » de la Chaix-de-Fonds, au camp de ski de Haute-Nendaz du 9 au 14 mars. Il est à relever que les enfants qui fréquentent l'école butteranne, n'auront pas un sou à déboursier, grâce à un don fait par le Football-club de Fleurier après un match au loto et à la libéralité d'un groupe de dames du Vallon qui avaient tenu un « banc » à la dernière foire de Couvet.

COUVET - COUVET

Alexandre Daguet, inhumé à Couvet donne son nom à une rue de Fribourg

Le 20 mai 1894 décédait au numéro 7 de la Grand-Rue, à Couvet, Jean-Alexandre Daguet, beau-père de feu M. Philippe Favarger, alors directeur commercial de la maison Pernod fils. Trois jours plus tard, il était inhumé au cimetière covasson lors d'une cérémonie funèbre à laquelle assistaient notamment le recteur de l'Académie de Neuchâtel, l'homme de lettres Philippe Godet et Mgr Nicolas Jaquet, évêque de Salamine.

Né à Fribourg en 1816, Alexandre Daguet fut non seulement un historien et un pédagogue éminent, mais aussi un champion des idées libérales qui aboutirent à la constitution de 1848. Ardent partisan de l'héliotisme et du progrès social, Daguet lutta avec fougue contre l'ultramontanisme qui dominait la vie fribourgeoise, mais, en disciple du R.P. cordelier Grégoire Girard — dont il acheva la biographie à Couvet —, il tenta de faire triompher ses idées dans le calme et la tolérance. Son appel pathétique au Grand conseil lui valut des menaces de mort et la réduction de moitié de son traitement de directeur de l'Ecole cantonale. Après le retour des conservateurs au pouvoir (dès 1856), la situation de Daguet ne cessa d'empirer. Aussi, en 1856, sollicita-t-il un poste de professeur d'histoire générale, d'archéologie et de littérature française à la nouvelle Académie de Neuchâtel ; il obtint à l'unanimité. Ainsi que l'a écrit un de ses biographes, « après les orages de sa jeunesse, le canton de Neuchâtel fut pour lui une oasis où il trouva respect, considération, amitié, sympathie ». En effet, Daguet semble s'être facilement assimilé à la société neuchâteloise au sein de laquelle il rencontra nombre de personnalités attachées aux mêmes idéaux que lui. Et la population de la ville paraît également avoir adopté sans difficulté ce professeur d'université, petit de taille, à la barbe abondante, au parler fortement teinté de sonorité fribourgeoise ; on prétend même que la proximité de son domicile et de l'église catholique (il vivait dans l'ancien hôtel de Louis Fauche-Borel) lui valait souvent cette salutation tout ecclésiastique de « Bonjour, mon révérend ! » et que tout Neuchâtel l'appelait familièrement le « père Daguet ».

DAUTRES ACTIVITÉS

A côté de son enseignement, Alexandre Daguet collabora activement à diverses associations pédagogiques et présida à trois reprises la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel dont l'organe, « Le Musée neuchâtelois » a publié une trentaine d'articles. Par ailleurs, Daguet entretint d'étroites relations avec les jeunes intellectuels neuchâtelois, parmi lesquels Philippe Godet et Philippe Favarger (né en 1847) qui devait épouser sa fille, Elisabeth-Marie, dite Elisa, en 1874.

Docteur honoraire de l'Université de Berne, officier de l'Académie française, chevalier de saint Maurice et Lazare et distingué par plusieurs sociétés suisses et étrangères, Daguet, chargé d'ans, malade, tirailé parfois — comme il le disait lui-même



— par ses scrupules religieux et ses aspirations libérales, obtint un congé, puis une démission définitive de l'Académie de Neuchâtel en 1892. C'est alors qu'il se retira chez sa fille et son gendre, Mme et M. Philippe Favarger, établis à Couvet depuis 1881 et déjà parents de deux fils, surnommés les deux apôtres, Pierre et Paul Favarger.

Soixante-seize ans après sa mort, celui qui affirmait à juste titre que « la démocratie sans les lumières est un fléau » méritait bien que son souvenir fut perpétué d'une manière concrète dans sa ville natale. C'est maintenant chose faite et la rue « Alexandre-Daguet », à Fribourg, rappellera à jamais le nom d'une des plus marquantes personnalités du XIX^e siècle fribourgeois et neuchâtelois.

E.-A. K.

Collision

(c) Un véhicule stationné sur la route reliant la Chaix-du-Millieu à la Brévine, fut évité de justesse par la voiture de M. J. C. de la Brévine. Cette dernière, après un coup de frein énergique, dérapa sur la neige et heurta une voiture conduite par M. R. M., de Couvet. Dégâts matériels importants.

IMPRIMERIE CENTRALE
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Conscience professionnelle

(c) Les journaux font état de trop de tristesses pour ne pas signaler la conscience et l'assiduité mises à suivre des cours qui se donnent cinq fois par semaine à Couvet par un Italien habitant Saint-Aubin, qui n'a jamais manqué une seule heure de leçon et n'est jamais arrivé en retard. Préparant des examens qui lui assureront, en cas de succès, une promotion sociale, M. Piti, n'a pu assister sa femme qui samedi matin, est rentrée de la maternité avec son bébé sur les bras. Il faut admettre que cet exemple de conscience professionnelle est assez unique pour qu'il mérite une mention spéciale.

Fin du festival Pasolini

(sp) Organisé par le cinéma Colisée et le ciné-club du Val-de-Travers, le petit festival Pier Paolo Pasolini touche à sa fin. Après « L'Evangile selon Saint-Mathieu », et « Oedipe Roi », les amateurs de l'art pourront voir un film du réalisateur italien : « Théorème », interprété par Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky et Laura Betti. Laureate à Venise en 1968 du « Prix de l'Office catholique du cinéma », cette œuvre est considérée par Pasolini lui-même comme « scandaleuse, mais seulement dans le sens idéologique ».

Etat civil de Couvet (Février)

Naissances : 3. Erb Robin-Eric, de Erb Eric-Henri et de Madeleine-Frida, née Ulmer à Môtiers ; 6. Fernandez Manuela, de Fernandez Manuel et de Felisa, née Hernandez à Couvet ; 14. Véty Laurent-Michel, de Véty-Gérald-Julien et de Monique-Aimée, née Bruand, à Frasse (Fr) ; 15. Fernandez Maria-Purificacion, de Fernandez José-Manuel et de Otilia, née Fernandez à Travers ; 19. Panchaud Catherine, de Panchaud Paul-André et de Arlette-Marguerite, née Bisseri, à Couvet ; 25. Ryter Martine, de Ryter Maurice-André et de Esther-Marie, née Egger, aux Verrières ; 27. Mauriello Nathalie, de Mauriello-Vittorio et de Claude-Renée, née Vuillemin, à Couvet.

Décès : 2. Bourquin, née Jeannod, Mathilde-Elisabeth, née le 31 janvier 1903 ; 4. Stauffer, Louis-Samuel, né le 4 mars 1895 ; 19. Junod, Oscar-Fritz, né le 19 octobre 1900 ; 27. Grosclaude, Fritz-Armand, né le 30 décembre 1884.

L'Helvétia à Gérardmer

(c) La fanfare des usines Dubied participera les 18 et 19 avril prochains à la fête des Jonquilles de Gérardmer. Les Covassons prendront part au défilé du dimanche après-midi qui attire chaque année plus de 100.000 spectateurs. Le comité de la société est présidé mardi par M. Eric Reymond, a réglé les détails de cette sortie et préparé le programme de la soirée de l'Helvétia, le 14 mars prochain.

VAUD - VAUD - VAUD

JURA - JURA - JURA

CONSEIL D'ÉTAT: M. FOREL (POP) SE DÉSISTE

Au tribunal correctionnel d'Aigle: un couple aux mœurs particulières

Le parti ouvrier et populaire vaudois a décidé de ne pas représenter la candidature de M. Armand Forel, conseiller national à Nyon, à un second tour de scrutin pour les deux sièges encore à pourvoir au Conseil d'Etat. Aux élections de dimanche dernier, M. Forel était resté en ballottage avec les deux candidats socialistes.

De notre correspondant: Le tribunal correctionnel d'Aigle s'occupe d'une très grave affaire de mœurs. L'audience ouverte, lundi matin, a été suspendue à la demande de la défense, afin que l'un des accusés, la femme puisse être soumise à une expertise psychiatrique. Le mari, coïncupé, fait défaut. Il a couragement pris le large. Ce couple que nous appellerons pour l'instant les époux M. et Mme M., en 1963, mirent en annonce pour obtenir une jeune fille qui s'occupait de leur fillelette âgée de 5 ans. Ils engagèrent une écolière de 13 ans et demi. L'initiation de cette enfant à ses devoirs de nurse fut plutôt curieuse: la première nuit, elle dut coucher dans le lit conjugal des époux, mais il ne se passa rien. Le lendemain, ils l'emmenèrent en voyage d'agrément, sans leur fillelette, en Allemagne et dans les pays nordiques. Au cours de ce voyage, les vraies intentions du mari se révélèrent. Pour faciliter les choses à l'écolière, on l'emmena dans les boîtes de nuit aux programmes audacieux.

couvrir d'autres agissements tout aussi répréhensibles de la part du mari qui avait profité de quatre mineures de 16 à 18 ans évadées de maisons d'éducation de Suisse allemande. Elles faisaient de l'auto-stop et il les emmena chez lui pour son plaisir, celui de sa femme et celui de quatre amis, contre rémunération.

M. Cottier, substitut du procureur général, a demandé une aggravation de l'inculpation contre R. M. en plus de l'attentat à la pudeur d'un enfant et de mineures, le délit manqué de traite des femmes et de proxénétisme. L'audience reprendra lorsque l'expertise sera faite.

Déclaration du POP

(c) Le comité directeur des partis ouvriers populaires lausannois s'est réuni hier soir et a publié le communiqué suivant: «Le comité directeur du POP rappelle que la participation du parti au premier tour du scrutin de l'élection du Conseil d'Etat, avait pour but d'affirmer sa présence dans l'ensemble du canton. Elle n'était pas dirigée contre les candidats socialistes, l'objectif qu'ils se proposaient ayant été largement atteint, ce dont témoignent les 30,444 voix obtenues par Armand Forel qui représentent 25% des votants. Il a pris la décision de ne pas présenter de candidats pour le deuxième tour.»

De retour à Fribourg, on en vint aux choses sérieuses et tout se passa sous l'œil amusé de la femme, quand ce n'était pas avec sa participation. La pauvre enfant ne révéla les faits à son pasteur que beaucoup plus tard, à 16 ans, alors qu'elle était enceinte des œuvres de son ami, un honnête garçon, semble-t-il. L'affaire est venue devant la justice aiglonne, car entre-temps le couple perverti est venu habiter un village de la région. Elle a fait dé-

Lausanne: on recherche les auteurs des cinq incendies

L'enquête continue sans désemparer pour découvrir les auteurs des cinq incendies qui ont éclaté dans la nuit de lundi à mardi à Lausanne. La police a naturellement reçu toutes sortes d'informations. Qu'y a-t-il de bon là-dedans? Il faut tout contrôler, comme lors des séries d'incendies criminels de 1966 et de 1967 — il y en avait eu une cinquantaine — qui eurent lieu dans l'ouest de la ville et à Prilly. Il n'est pas exclu que le pyromane ait été l'auteur de petits incendies qui ont précédé ceux de la nuit du 2 au 3 courant: premièrement, le soir du 26 février, un baraquement de chantier brûla sans que l'on ait pu, à ce jour, déterminer les causes de ce sinistre. Le lendemain, les ouvriers reprenant leur travail sur le chantier, avenue Fraisse (non loin du feu de

combles qui termina la série de feux du début de cette semaine), virent qu'un commencement d'incendie avait détruit, la nuit, un local en sous-sol où étaient entreposés des caisses de matériel et de l'outillage. Troisième sinistre: le soir du 28 février, avenue de Montoie, deux foyers visiblement allumés volontairement provoquèrent l'intervention des pompiers, qui fut rapide heureusement et permit de limiter les dégâts. Fait encore plus troublant: alors que les pompiers combattaient le violent incendie du Sévelin, dans la nuit de lundi à mardi, les inspecteurs de la police judiciaire enquêtant sur les lieux aperçurent à proximité un foyer bien préparé dans un hangar mais qui n'avait pas pris...

Précisons, à propos de l'incendie de Sévelin, que le montant des dégâts s'élève à plus de 200,000 francs. Quant à l'ensemble des sinistres qui se sont déclarés depuis le 26 février, il n'est pas encore possible d'en estimer l'importance au point de vue des chiffres.

Encore un incendie

(c) Une vieille baraque désaffectée, située près de l'ancienne gare de l'Exposition nationale, avenue de Provence, à Lausanne, a été le théâtre d'un petit incendie, hier soir, vers 20 h 50. Un foyer de vieux bois brûlait. Les pompiers aussitôt alertés se rendirent sur place et purent éteindre ce début d'incendie avant que le baraquement prit feu. La police judiciaire a ouvert une enquête et il ne semble pas pour l'instant qu'il faille faire une relation entre ce début d'incendie et les feux provoqués dans la nuit de lundi à mardi par le pyromane.

Et ça continue...

(c) Le pyromane sévit toujours à Lausanne: hier, à 23 heures, il s'est rendu au collège primaire de la Croix-Ouchy. Il est entré dans une classe de plain-pied en brisant une fenêtre et a accumulé divers objets inflammables derrière le pupitre du maître. Le feu a provoqué d'importants dégâts et les pompiers ont eu beaucoup de mal à le circonscire. A 23 h 15, un feu de cave se déclarait au No 84 de la rue Werne, et à 23 h 50 un nouvel incendie était signalé au chemin des Daims, dans un baraquement pour étudiants. Le feu a été éteint in extremis avant qu'il n'atteigne du matériel valant 50,000 fr., entreposé dans les parages, et une citerne à mazout.

Déclaration du R.J. après le vote du premier mars

Ayant pris connaissance des résultats du scrutin cantonal du 1er mars 1970, le Rassemblement jurassien nous communique:

1) Acculé à la retraite par le mouvement jurassien de libération, et menacé d'une intervention fédérale, le pouvoir bernois a dû reconnaître aux Jurassiens le droit de libre disposition. Sur le plan politique, la partie était jouée depuis longtemps. En approuvant l'additif constitutionnel, le peuple de l'ancien canton a dû cautionner la volte-face de ses autorités. Mais la faible participation aux urnes (34%) montre une réticence fondamentale qui confirme l'impossibilité de toute vie commune entre Bernois et Jurassiens au sein d'un même Etat cantonal.

3) Il est regrettable que la «troisième force» n'ait pas combattu le vote généralisé par correspondance et qu'elle soit demeurée étrangère à cette démonstration du peuple jurassien.

4) En refusant, par 15,739 voix contre 7,605, le vote généralisé par correspondance, les Jurassiens ont infligé au gouvernement bernois une cuisante défaite. Incapables de s'opposer à la campagne dirigée par le Rassemblement jurassien, les serviteurs du régime ont poussé devant eux le parti libéral-radical orthodoxe, lequel a été désavoué massivement jusque dans les communes où il est majoritaire.

5) A la suite de ce vote négatif, jamais Bienne ne pourra introduire le vote généralisé par correspondance lors d'une consultation populaire organisée dans le Jura.

6) Par cette démonstration, le peuple jurassien a fait savoir qu'il rejette tout Diktat bernois quant aux règles qui devront présider à l'organisation d'un plébiscite dans le Jura. L'article 8 de l'additif constitutionnel, qui détermine l'attribution du droit de vote en cas d'autodétermination, est inapplicable pour les mêmes raisons. Il n'y aura donc pas de règlement possible dans une négociation conduite en présence de médiateurs fédéraux. Le Rassemblement jurassien a remis en décembre dernier, aux présidents des Chambres fédérales, des propositions qui viennent à échéance le 31 mars 1970.

MONT-SOLEIL Avec les pompiers

(c) Après s'être consacré aux travaux des sapeurs pompiers depuis 1929, M. Charles Monnat, qui s'était vu attribuer l'inspectorat des bataillons de sapeurs-pompiers du district de Courtelary, s'est démis de ses fonctions.

Il s'agissait de prendre officiellement congé de fidèle serviteur, ce qui s'est fait dans l'une des grandes salles du Sport-Grand-Hôtel de Mont-Soleil. Après un hommage mérité, ce fut la transmission des «pouvoirs» au nouvel inspecteur des bataillons de sapeurs-pompiers pour le district de Courtelary, M. Werner Geiser, commandant à la Ferrière, qui a aussi une belle activité dans ce domaine. Un nouvel instructeur, M. Willy Gerber, instituteur, de Villeret, a également été présenté aux responsables.

PORRENTUROY La neige qui fait mal

(c) Hier, le jeune Gérard Wicht, de Boncourt, âgé de 14 ans, a fait une chute à ski et s'est fracturé la jambe gauche. Il a été hospitalisé, de même que la petite Pierrette Jacquier, de Courgenay, âgée de 8 ans, qui a fait une chute en lugeant. Elle souffre d'une commotion.

Le préfet de Porrentruy est ennuyé...

(c) Une plainte a été déposée à la préfecture de Porrentruy par le parti chrétien-social de Faby, à la suite de la nomination des membres d'une commission locale: celle qui représente la commune au Syndicat d'alimentation en eau de la Haute-Ajoie. Les quatre délégués nommés seraient membres du parti radical, d'où la plainte. Mais la situation est complexe, car une personne nommée par le Conseil communal a été exclue l'année dernière du parti chrétien-social. Il en résulte que les chrétiens-sociaux ne la considèrent plus comme étant des leurs, tandis que les radicaux ne la rangent pas davantage dans leurs rangs, d'où la situation ambiguë et la plainte sur laquelle devra se prononcer le préfet de Porrentruy.

DELÉMONT Collision

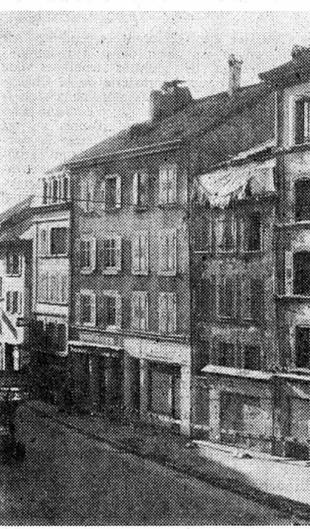
(c) Une collision s'est produite, hier, à 12 h 15, entre un camion qui remontait l'avenue de la Gare et une voiture qui circulait en direction de Soyhières. Il n'y a pas de blessés; les dégâts atteignent 2500 francs.

SAINT-BRAIS Accrochage

(c) Hier, à 9 h 30, un camion qui se dirigeait vers Montfalcon a touché une voiture qui circulait en sens inverse. Les dégâts s'élèvent à 3000 francs.

PAYERNE: VERS LA DÉMOLITION DE TOUT UN PÂTÉ DE MAISONS

De notre correspondant: Depuis plusieurs années, les habitants de Payerne (les visiteurs aussi) déplorent le degré de vétusté de plusieurs immeubles



contigus, situés place du Candélabre, où la rue de Lausanne rejoint la Grand-Rue. Ces trois bâtiments du XVIIIe siècle ne manquaient pourtant pas de cachet lorsqu'ils étaient habités et plus ou moins entre-

nus. L'un d'eux (le numéro 70) possède même dans une cour intérieure, un escalier à vis, dans une tourelle en molasse de style gothique, datant du XVe siècle. Ces immeubles représentent donc une partie du vieux Payerne et d'anciens auraient voulu en conserver au moins les façades.

Il y a quatre ou cinq ans, ils avaient été vendus à une société immobilière en vue de leur démolition. On pensait les remplacer par un bel immeuble commercial moderne. Mais les choses ont traîné à la suite de diverses circonstances et aujourd'hui on en est toujours au même point: rien n'a été construit. Inutile de dire que les trois bâtiments incriminés sont dans un état de délabrement avancé qui choque les passants. Cependant, on a bon espoir de voir cette situation déplorable changer dans un avenir plus ou moins proche. En effet, les actuels propriétaires ont fait mettre à l'enquête publique la démolition et la reconstruction de ces bâtiments. Le projet va même beaucoup plus loin, puisqu'il prévoit la démolition de cinq bâtiments à partir de la pharmacie en direction de la rue des Moulins. Grâce au plan de quartier qui va être établi si le projet se réalise, cela permettra de redresser la fin de la Grand-Rue en l'élargissant. Il va sans dire que les façades du nouvel immeuble seront en harmonie avec le style de la vieille ville. Ainsi, tout n'aura pas été perdu.

LAUSANNE Grièvement blessé après un malaise

(c) Hier après-midi, aux abattoirs de la ville, en Malley, M. Robert Migaud, 51 ans, garçon boucher, domicilié au Châlet-à-Gobet, a été pris d'un malaise. Il est tombé à la renverse et a dû être transporté à l'hôpital cantonal avec une forte commotion. Hier soir, on craignait même une fracture d'une vertèbre cervicale.

LAUSANNE Il meurt écrasé sous sa voiture

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, M. Papastéphane Gueye, 30 ans, Sénégalais, étudiant HEC à Lausanne, domicilié 15 avenue Riant-Mont chez sa belle-mère, roulait en voiture sur la rue Alois-Fauquet, à Bellevaux-Dessous, quand, dans un virage, il perdit le contrôle de sa machine, sur la chaussée verglacée; la voiture chassant le gravier qui avait été répandu, fit une embardée. Elle heurta une autre voiture, en stationnement, puis une borne. Le conducteur fut éjecté, et le véhicule se retourna sur lui. Le malheureux fut tué sur le coup. Son corps a été transporté à l'institut de médecine légale.

Le voleur s'en va en abandonnant son butin

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, à Lausanne, un visiteur qui avait l'intention de voler s'était laissé enfermer dans un salon de jeu en se cachant dans les toilettes. Quand tout fut tranquille, il sortit de sa cachette, explora les locaux en fracturant des serrures et mit la main sur ce que contenaient les tiroirs. Mais il ne put ressortir des locaux. Il dut attendre le matin, pour que l'on ouvre la porte. Jugant prudent de laisser sur place ce qu'il avait pris, il se glissa vers la porte mais il fut aperçu par le surveillant, qui le laissa filer...

YVERDON Condamnation

(c) Le tribunal de police d'Yverdon, présidé par M. Charles Compond, vice-président, a condamné John-Vincent Piquet, précédemment domicilié à Yverdon, à trois mois de prison ferme pour violation d'une obligation d'intretien. Régulièrement cité, l'accusé fait défaut. Sans domicile connu, il se trouverait actuellement, paraît-il, en Italie. Vantard et menteur, peu assidu à son travail, il n'était pas apprécié de ses employeurs et son entourage ne pouvait lui accorder confiance. Il faisait l'objet de 38 poursuites, représentant un montant de 10,000 francs environ et de 13 actes de défauts de biens. Il a été condamné à trois reprises pour escroqueries et violation d'obligation d'entretien.

Trop jeune Membres fracturés

(c) La police est intervenue à l'égard d'un habitant d'un village des environs d'Yverdon qui, l'an dernier, avait entretenu des relations coupables avec une écolière d'Yverdon, âgée de 15 ans. Bien que celle-ci ait été consentante, l'intéressé a toutefois été déféré aux autorités judiciaires.

BIENNE - BIENNE

Audience du tribunal de district de Bienne Il volait son patron par vengeance

De notre correspondant: Le tribunal du district de Bienne, sous la présidence de M. Otto Dreier, s'est occupé dans sa séance d'hier de deux affaires de vol. W. R., né en 1919, magasinier, travaillant dans un commerce de confiserie avec son patron. Afin de se venger, il vola de la marchandise, pour une somme évaluée à 7000 francs. Une partie de cette dernière a été retrouvée au domicile du prévenu, et, pour l'autre, il a déjà payé une partie du découvert. Le tribunal l'a condamné à huit mois de prison avec sursis pendant trois ans et aux frais de la cause, soit 300 francs. M. A., né en 1945, marié, père de deux enfants, travaillait à la Compagnie des transports de la ville de Bienne. Dans

une situation financière difficile — il avait pour près de 10,000 francs de dettes — acculé de toutes parts, M. A. commença à prendre de l'argent dans les 700 francs d'avance qui lui avaient été consentis par la direction et remettait à chaque salaire les sommes utilisées. Mais sa situation financière empirait. C'est alors qu'il vola des billets de transport à deux de ses camarades, dont il garda les montants. Accusé d'abus de confiance et de vols répétés, il a été condamné à six mois de prison avec trois ans de sursis. Il devra payer les frais de justice qui s'élèvent à 255 francs. Il a, d'autre part, été mis sous tutelle et ses deux enfants placés dans un home.

Un Biennois directeur de la télécabine du Schilthorn

(c) Le conseil d'administration de la «Télécabine du Schilthorn S.A.», à Murren, a nommé son nouveau directeur de la télécabine et des services auxiliaires en la personne de M. Joerg Bauder, secrétaire et chef adjoint de l'Office cantonal bernois du tourisme. M. Bauder, citoyen biennois, est âgé de 35 ans.

Cycliste motorisé blessé

(c) Hier, à 15 h 15, une automobile et un cyclomoteur se sont heurtés à la rue Alexandre-Moser. Le cycliste motorisé, M. Fritz Studer, habitant Jens, blessé à la tête, a été hospitalisé.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Quatre ans de réclusion pour une bière qu'il ne voulait pas payer

De notre correspondant: «Sois bon, Dieu te voit». La belle maxime orne le fronton qui fait face au ventilateur. A-t-elle inspiré le jury et les juges? En tout cas, le gros œil de Dieu en faux bronze doré n'a pas cessé de plonger sur la Cour, du haut des colonnes ioniques peintes en vert qui parent le plus lépreux des palais de justice, ordinairement local de répétition pour fantômes, Conseil général, mises et enchères... Mais pour la Cour d'assises, on a tendu un fond de velours rouge sombre convenable, et placé encore un douloureux crucifix tout auprès de l'horloge électrique. C'est dans ce décor qu'a été jugé hier Alexandre Leiro, 41 ans, célibataire, fils de Jesus et de Maria, originaire d'Espagne. Ce tailleur de pierre est une force de la nature qui fait bonne impression par sa tenue. Mais dans la nuit du 8 au 9 mai 1969, il frappa le tenancier du buffet CFF de Fribourg, M. Walter Gnaegi, 57 ans, de plusieurs coups de couteau à cran d'arrêt. Peu avant, il avait été prié, moins mais fermement, de quitter le restaurant 1re classe et de n'y plus réapparaître. M. Gnaegi est rétabli. En son nom, son défenseur réclame 14,500 fr. en réparation du préjudice non couvert par l'assurance. Leiro reconnaît devoir cette somme, moins 2000 fr. qu'il a déjà versés.

tend n'être sorti de son «absence» que le lendemain. Il scella alors le couteau compromettant dans un mur. Lorsque la police vint l'arrêter, il a cette question: «Est-ce qu'il est mort?»...

TRANSLATION

Plusieurs témoins confirmèrent que Leiro se montrait nerveux et bizarre depuis le coup du pot de bière qu'il reçut sur la tête. Son patron, M. Paul Genilloud, et sa patronne, Mme Virginie Genilloud, avaient en lui leur meilleur ouvrier. La veille de l'affaire, ils l'ont vu anormalement excité. Le Dr Vieux, expert psychiâtre, confirme qu'il est possible que Leiro ait eu des absences qui pourraient le rendre irresponsable. La translation de son agressivité contre le nommé I. sur la personne de M. Gnaegi n'est pas exclue...

Le procureur, Me Jos-Daniel Piller, dans le réquisitoire devant le jury, estime que Leiro a voulu tuer. Aucun élément ne permet d'établir l'irresponsabilité. Le défenseur de Leiro retourne le raisonnement en faveur du doute, qui profite à l'accusé. Il ne nie aucun fait, relève la correction parfaite de M. Gnaegi. Pour lui, il ne s'agit que de lésions corporelles.

Le jury donnera des réponses surprenantes. Leiro a-t-il voulu tuer? 12 non. A-t-il prévu qu'il pouvait tuer? 12 oui. En a-t-il sciement pris le risque? 8 oui, 4 non. A-t-il agi dans des circonstances ou avec une préméditation dénotant qu'il est particulièrement pervers ou dangereux? 8 oui, 4 non. C'est le délit manqué d'assassinat avec dol éventuel.

Le représentant du ministère public et le défenseur croisent à nouveau le fer devant la Cour. Et tous deux se montrent fort brillants. Réquisitoire: 6 ans de réclusion. Pour le défenseur, une irresponsabilité fautive (art. 263 C.P.S.) devrait permettre de ramener la peine à trois ans d'emprisonnement. Pour délit manqué d'assassinat par dol éventuel, Alexandre Leiro est condamné à 4 ans de réclusion, moins 10 mois de préventive, à cinq ans de privation des droits civiques et à dix ans d'expulsion du territoire suisse. Les frais sont à sa charge.

GUIN Issue fatale

Au mois d'octobre 1969, un habitant de Guin, M. Franz Fasel, âgé de 28 ans, employé au bureau des autoroutes, avait été blessé au cours d'une collision entre Neuenegg et Laupen. Le malheureux, qui était marié et père de deux enfants, vint à décéder des suites de ses graves blessures. Depuis l'accident, il n'était pas sorti du coma.

MOTIER La fin du vieux tilleul

(c) Le vieux tilleul qui ornait le parvis du temple a été abattu la semaine dernière. C'est avec amertume et regrets unanimes que les habitants du quartier ont vu tomber leur vieux tilleul. Il est vrai que l'intérieur du tronc, pourri et évidé depuis longtemps, avait été exploré par trois ou quatre générations de gamins.

La légende veut que le tilleul ait été planté en 1530 lors de la Réforme; le forestier est plus circonspect, il estime qu'il avait 250 ans environ.

VULLY FRIBOURGEOIS Mise en culture des nouvelles parcelles du vignoble

De notre correspondant: Les organes directeurs du syndicat d'amélioration foncière du Vully, dans une circulaire adressée à tous les propriétaires de vignes, ont annoncé leur décision de mise en culture des nouvelles parcelles du vignoble pour le 2 mars 1970.

C'est le premier grand pas franchi depuis la constitution du syndicat en 1962. Les viticulteurs pourront donc, lorsque le temps le permettra, tailler dans leurs nouvelles parcelles. Bien entendu, il reste encore beaucoup de travail: les nouveaux chemins ne sont pas construits, l'arrosage n'est pas fait et les limites sont marquées par des piquets, tous les travaux de nivellement et de retenue des eaux sont encore à faire.

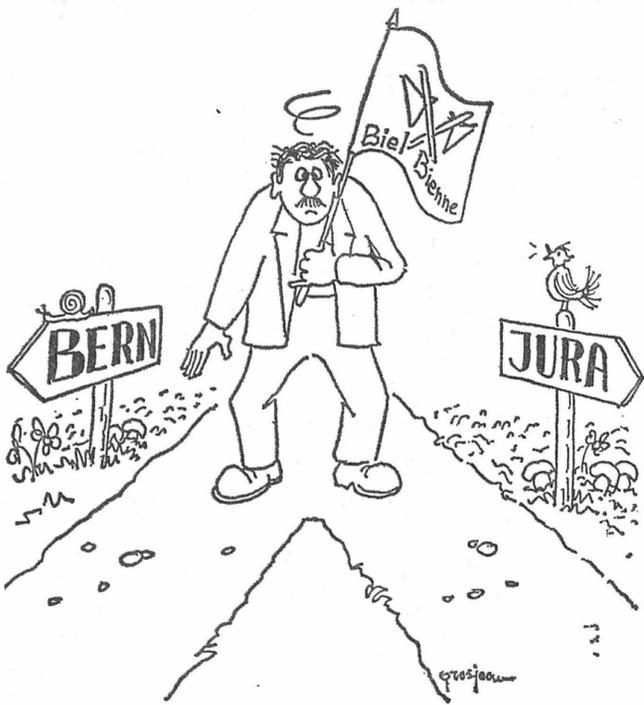
LA ROCHE Double collision: gros dégâts

(c) Hier, vers 7 h 30, une voiture conduite par un étudiant domicilié à la Tour-de-Trême, qui était accompagné de ses parents et d'un autre étudiant, circulait de Hauteville en direction de Fribourg. A l'entrée de la Roche, au lieu dit «le Stutz», dans un virage à droite très accentué, la voiture dérapa sur la gauche et entra en collision avec un autobus GFM qui arrivait en sens inverse. La voiture fit ensuite un tête-à-queue et heurta encore une voiture... qui suivait l'autobus. Le véhicule conduit par l'étudiant est pratiquement démolit. Ses occupants ont la chance de s'en tirer sans mal. Au total, les dégâts sont estimés à près de 8000 francs.

L'EXPRESS Président du conseil d'administration: Marc WOLFRATH. Rédacteur en chef: Jean HOSTETTLER.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

BIENNOIS, OÙ VAS-TU ?



Une bonne nouvelle pour les automobilistes : un disque de parcage transparent à coller sur le pare-brise !

Une intéressante nouveauté pour automobilistes vient d'être mise au point par un habitant de Perles, près de Bienne, M. Flury, qui, on le suppose, avait toujours des difficultés comme chaque automobiliste à mettre la main au bon moment sur ce fichu disque de carton indiquant le temps de parcage !

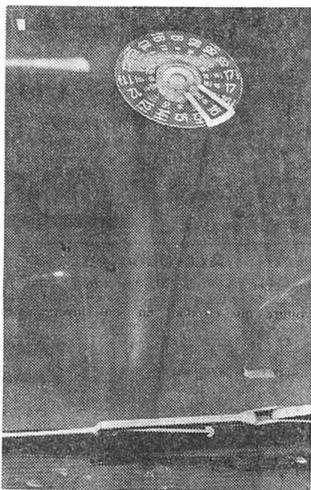
Il a eu alors l'ingénieuse idée de créer un disque transparent avec fixation par ventouse.

C'était tout bête, mais encore fallait-il y penser...

Ce disque contient d'un côté toutes les heures où le parcage est autorisé (de 8 à 19 heures). Un cadre fixe en métal sert d'indicateur de temps.

Collé sur le pare-brise de la voiture par la ventouse, le disque ne gêne nullement la visibilité et est ainsi toujours à portée de main de l'automobiliste, prêt à l'emploi. D'autre part, sur le

bouton de commande peut être inscrit votre nom et votre adresse. Une découverte pratique pour laquelle il y a lieu de féliciter M. Flury.



Le nouveau disque appliqué sur le pare-brise. (Avipress adg)

Les spectacles

L'histoire anecdotique des «Frères Jacques»

Vous les avez certainement déjà vus et entendus, et vous les reverrez avec plaisir lundi prochain au Capitole en spectacle hors-abonnement.

Quatre d'entre eux portent les célèbres collants dessinés par Jean-Denis Malcèlès pour leurs débuts à la Rose Rouge à Paris il y a un peu plus de vingt ans. Le cinquième, au piano, est en complet veston. Car tout comme les trois Mousquetaires qui étaient en réalité quatre, les quatre Frères Jacques sont en réalité cinq !

Pourquoi «Frères Jacques» ? — Ça allait de soi, dit André Bellec, «le Gros» comme on l'appelle dans la troupe, car nous faisons... les jacques !

S'il y a le Gros, il y a aussi «le Petit». C'est Georges Bellec, le frère d'André. Il est le plus petit — on s'en doutait ! — du quatuor. C'est lui le clown... et le plus Jacques de tous.

Puis il y a François Soubeyran, dit Soubiche : c'est le plus grand et le seul à ne pas avoir de moustache... naturelle. Paul Tourenne, dit Popaul, fait le quatrième, et Hubert Dexeg accorde l'ensemble sur son clavier.

Leur premier passage à Bienne date de 1947. Ils faisaient alors partie de la compagnie Grenier-Hussenot. Dans «La Parade», ils chantaient leur premier succès, «L'Entrecôte», et dans «Orion le Tueur», en jouant tour à tour des policiers, des bandits, des matelots et des dames du monde, ils prirent goût à la transformation rapide des personnages.

C'est en 1949 qu'ils présentèrent seuls leur numéro. Et s'il fallait écrire leur histoire avec le langage froid et... anecdotique des chiffres, on pourrait dire que, depuis, ils ont donné plus de 3000 tours de chant et plus de 3500 récitals à travers le monde !

ZED

CARNET DU JOUR

Apollo : Vivant ou mort.
Capitole : Caroline chérie.
Lido : Femmes.
Méto : Kiss Kiss-Bang Bang Supermann
Kirk chasse 07 - Hercule contre les fils du soleil.
Palace : Hurra die Schule brennt.
Rex : La religieuse de Monza.
Roxy : à 15 h, 17 h, 19 h et 21 h, La Main noire.
Scala : Alfred le Grand vainqueur des Vikings.
Studio : Gierige Mädchen.

DIVERTISSEMENT S
Astoria : Lechsteiner Buabn orchestre.
Chambord : Jean Royer, pianiste.
Domino : Orchestre Marcel Bopp.
Fantasio : Orchestre Equadors.
Palace : Duo « Illes ».
Stadthaus : Paul Kleber, pianiste.

EXPOSITIONS
Galerie 57 : Gfeller-Corthésy.
Galerie Arco : Leonid Sejka.
Galerie Lyss : Gérald Comtesse.
Pavillon : Coghuf.
Galerie Bourguignonne, la Neuveville : André Ramseyer.
Médecia de service : Jeudi, samedi, dimanche, tél. 11 ou 17.
Dentiste de service : Dimanche, tél. 723 85 et 11.

PHARMACIE
Coopérative, centrale 45, tél. 2 49 63.
Service permanence du jeudi : Pharmacies de la Gare, tél. 2 52 57 ; Centrale, tél. 2 41 13 ; Stern, tél. 2 40 05.
Théâtre alémanique : 20 h, Der Waffenschmid, Oper von Albert Lortzing.

JURA - JURA - JURA

La section «Pour la vieillesse» du Jura-Sud fait le point de ses activités en 1969

Le comité «Pour la Vieillesse Jura-Sud» que préside M. Herbert Landry, maire de La Heutte vient de présenter son rapport annuel 1969.

Il en ressort qu'à peine la 7^{me} révision de l'AVS est-elle entrée en vigueur, qu'on parle d'une nouvelle augmentation des rentes, notamment de changements de structure par la création de caisses de retraite analogues à celles qu'on connaît à l'étranger. Différentes initiatives ont été lancées et le parlement proposera, sans doute, une modification de l'assurance nationale en élaborant un contre-projet.

L'AVS se substituera-t-elle aux caisses de retraite des entreprises ? La question sera posée au peuple. On parle aussi de l'obligation généralisée de fonder des caisses de retraite privées. Elles existent

dans de très nombreux secteurs de notre économie, mais il n'y en a pas partout. De même, les prestations de ces assurances sociales sont très différentes selon les entreprises.

Nous pensons donc qu'une sécurité accrue pour les personnes âgées est nécessaire. En effet, le coût de la vie continue d'augmenter et les économies, souvent péniblement acquises, fondent comme neige au soleil. C'est ce qu'on appelle l'inflation.

ROMPRE LA SOLITUDE

L'aide en espèces et en nature continue comme par le passé, mais surtout il faut favoriser les contacts des excursions, des réunions de tous genres. On organise maintenant des semaines de vacances pour les personnes âgées. Celles-ci apportent une diversion bienvenue dans

une existence quotidienne souvent monotone. C'est une expérience à tenter, parce que les personnes âgées ont l'occasion de rompre la solitude qui les menace, qui nous menace tous.

UNE SÉNICULTURE ACTIVE

Rappelons qu'il y a dans nos régions des aides familiales prenant soin aussi des vieillards infirmes. Ce genre d'aide remplace les colonies, foyers et cliniques pour personnes âgées.

La construction de logements pour les plus de 65 ans est entrée dans les mœurs et nous saluons, à cette occasion, les initiatives prises à Tavannes, Saint-Imier, Tramelan et Moutier. Dans d'autres localités, des projets sont en voie de réalisation. C'est un progrès. Mais il ne suffit pas de bâtir, il faut s'entraider et envisager aussi des services de repas pour personnes âgées. Dans d'autres pays, cette aide publique est permanente. N'omettons pas de mentionner l'action «P» qui a comme tâche l'assistance mutuelle pour la préparation et l'aménagement de la retraite ainsi que la prévention contre l'isolement des personnes âgées.

Des centres d'information et d'assistance s'ouvrent un peu partout. Celui du canton de Neuchâtel a été ouvert dans le courant du mois d'octobre 1969. C'est un exemple à imiter. Il existe aussi des ateliers pour personnes âgées et dans certains cantons, la gymnastique est introduite à l'intention du troisième âge.

DAVANTAGE DE REQUÊTES

Notre comité salue la décision du Bureau du comité directeur de la Fondation suisse, sur proposition du secrétaire central, d'abandonner les limites de revenu appliquées aux personnes isolées et aux couples, si bien que seule — et conformément à la nature de la Fondation — la nécessité dans chaque cas est déterminante. Ces considérations, extraites du rapport du comité directeur de la Fondation suisse pour la vieillesse, nous satisfont et permettent de prendre en considération davantage de demandes d'aide. Elles permettent de prendre en considération davantage de demandes d'aide. Il s'agit surtout de cas isolés, de personnes ayant de lourdes charges financières à supporter à la suite de maladie, d'accidents ou d'hospitalisation.

Au cours de l'année, les recettes de la section du Jura-Sud se sont montées à 58.737,70 fr. et les dépenses à 56.983,85 francs. Deux-cent quarante-cinq vieillards et 33 couples ont été aidés 25 nonagénaires ont reçu 50 francs à l'occasion de leur anniversaire ; on a dépensé 547 fr. pour les courses et soirées, et 200 fr. pour des leçons de gymnastique.

Affluence à Chasseral

(c) Nods a connu à nouveau dimanche l'affluence qui caractérise les meilleures journées de la saison hivernale. A la faveur d'un soleil retrouvé, les installations de remontée mécanique et les champs de ski ont été pris d'assaut dès les premières heures du jour et bien avant midi, les parcs à voiture étaient totalement occupés. Les skieurs ont pu s'en donner à cœur joie sur une neige abondante et de qualité. Alors que les autres années, à pareille époque, la saison de ski avait déjà pris fin, la pratique des sports d'hiver risque bien de se prolonger une bonne partie du mois de mars. Et le ski de printemps à Chasseral à l'époque de Pâques pourrait bien être cette année une réalité !

L'organisation du nouveau Service territorial dans le canton de Berne

La nouvelle organisation territoriale est entrée en vigueur au début de l'année.

Le canton de Berne, qui comprenait jadis plusieurs brigades territoriales et de nombreux arrondissements et régions territoriales, forme désormais, au sein de la nouvelle zone territoriale 1, un seul arrondissement territorial commandé par le colonel Bernard Fellmann, de Nidau, qui commandait l'ancien ar. ter. 16.

Le nouvel arrondissement territorial se subdivise en trois régions territoriales et un commandement de ville, à savoir :

● La région territoriale du Jura qui comprend tous les districts jurassiens. Le commandement de cette région a été confié à l'ancien chef du service territorial de la brigade frontière jurassienne, le colonel Roger Uebelhardt de Bienne.

● La région territoriale du Mittelland bernois. Son commandant est le lieutenant-colonel Fritz König de Zollikofen, jusqu'ici officier supérieur adjoint du régiment d'infanterie 13.

● La région territoriale de l'Oberland qui englobe l'Oberland bernois. Elle est placée sous le commandement de l'ancien chef du service territorial de la brigade de réduit de l'Oberland, le colonel Heinrich Habegger de Berne.

● Le commandement de la ville de Berne qui réunit toutes les agglomérations

de Berne. Son commandant est le lieutenant-colonel Hans Bürgi, commandant du corps des sapeurs-pompiers permanents de la ville de Berne.

En vertu d'un arrêté du Conseil fédéral, les nouveaux commandants assument leurs fonctions dès le 1^{er} janvier passé.

Le nouveau service territorial constitue l'organe de liaison entre l'armée, les autorités civiles et la population. De nombreuses tâches lui sont dévolues.

Au cours de son premier rapport, qui s'est déroulé récemment en présence des officiers de son état-major et des commandants qui lui sont subordonnés, le commandant de l'arrondissement territorial a exposé les buts visés. Le directeur des affaires militaires du canton de Berne, M. R. Bauder, conseiller d'Etat, a profité de l'occasion pour établir la liaison avec le gouvernement cantonal. Il renseigna les personnalités présentes sur les divers préparatifs civils de guerre effectués par le canton et sur les mesures à prendre ultérieurement.

De plus, il commenta la procédure à suivre, susceptible d'assurer une collaboration étroite entre le service territorial et les autorités civiles de tout rang.

Les commandants des régions territoriales entreront en contact avec les préfets de leur région dans le courant de l'année.

BILLET BIENNOIS

L'urgence

Dimanche, dix heures du soir, à l'hôpital du district. Monté d'urgence au chevet d'un petit ami, victime d'un malaise, je me souviendrai de cette soirée ! Pendant que j'attends le diagnostic, le bâtiment s'anime soudain. Infirmiers et docteurs se mettent à courir d'un coin à l'autre. Des seringueuses, des appareils pour le moins inquiétants, une installation de goutte à goutte, tout est acheminé précipitamment en direction du département « soins intensifs ». Subitement, des cris répétés, plutôt des râles, se répandent le long des sinistres corridors. Un moment après, deux infirmières longent le couloir poussant devant elles un lit roulant sur lequel git une forme amorphe, recouverte de draps. On nous fait entrer dans une chambre

en nous priant de refermer la porte. Il paraît qu'on ne doit pas voir le pauvre type. Dans le silence revenu, à peine marqué de temps à autre par les talons d'une infirmière, mon compagnon, songeur, pas plus rassuré que moi, laisse tomber : « Il doit être drôlement désossé ! On dirait qu'ils l'ont amené en plusieurs voyages... » Plus tard, après minuit, on quitte le sinistre endroit. En passant la porte, on respire un bon coup. Je redescends en ville. Rue Bubenbergrasse, je me retourne. Là-haut, l'hôpital, à peine éclairé, paraît calme, inoffensif. Soudain, je suis saisi d'un inexplicable sentiment de bonheur, de joie de vivre ; je prends conscience que je suis ici, en bonne santé, plutôt que là-bas, comme l'autre... »K

Pour tout travail ménager...
... un appareil **AEG**
Pour vous le procurer...
chez **TANNER** vous irez...
Non seulement il vend... mais il répare...
Portes-Rouges 149
Tél. 5 51 31 **NEUCHÂTEL**

LOTÉRIE ROMANDE
plus que 2 jours !
à SERRIÈRES (NE)

CANTON DE LUCERNE

Emission d'un EMPRUNT 5¾% 1970 DE FR. 30000000

dont Fr. 20 000 000 destiné à l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale Lucernoise et Fr. 10 000 000 à procurer au Canton de nouveaux moyens financiers

Modalités : Taux d'intérêts 5¾%, coupons annuels au 1^{er} avril
Durée maximum : 15 ans
Coupures de Fr. 1 000, Fr. 5 000 et Fr. 100 000 au porteur
Cotation aux bourses de Bâle et Zurich

Prix d'émission 100,40% + 0,60% timbre fédéral = 101%
Délai de souscription du 5 au 11 mars 1970 à midi
Libération du 1^{er} au 15 avril 1970

Les souscriptions sont reçues par les banques, où les prospectus détaillés et les bulletins de souscription peuvent être obtenus.

BANQUE CANTONALE LUCERNOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE AGENCEMENT DIVERS
Jean-Louis Décosterd
2003 Neuchâtel
Tél. 5 15 52

Prêts express
de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-
● Pas de caution : **Votre signature suffit**
● **Discretion totale**
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél. : 038 / 5 44 04
X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom _____
Rue _____
Endroit _____

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

L'IMPRIMERIE
PAUL ATTINGER S.A.
NEUCHÂTEL

cherche une

RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE • URGENT
bilingue (français-allemand) • Pratique sténographie et dactylographie. Rendez-vous 5 60 04

Entreprise de la place cherche

TÉLÉPHONISTE

pour le 1er avril ou date à convenir.

Ambiance agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres sous chiffres AK 576 au bureau du journal.

Nous cherchons pour notre atelier de montage

une ouvrière

suisse ou étrangère hors plafonnement.

Nous offrons: place stable, travail propre et facile.

Personne non formée sera mise au courant.

Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à

ELECTROMÉCANIQUE Georges Musy

Rue des Parcs 38, Neuchâtel — Tél. (038) 5 29 18

Architecte ou dessinateur expérimenté

serait engagé en qualité de chef de bureau, appelé à s'occuper de réalisations importantes.

La personne requise doit avoir le sens des responsabilités, du dynamisme et une certaine expérience.

Conditions très intéressantes.

Faire offres sous chiffres P 20,617 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

Portescap

Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

afin d'assurer le développement de son service mécanique, engage des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour travaux divers (pas de séries).

La variété de ces travaux effectués permet la formation professionnelle à tous les niveaux.

Faire offres, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, 157, rue Jardinière, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS. Tél. (039) 3 42 67.

Des loisirs enrichissants...

à plus d'un titre? C'est ce que vous propose le dynamique team Adia Interim, pour peu que vous ayez un jour, une semaine, un mois à lui consacrer de temps en temps. Une façon intelligente... et enrichissante d'utiliser vos loisirs! Renseignez-vous.



Faubourg de l'Hôpital 13 - Neuchâtel - Tél. (038) 4 74 14

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL

expérimenté et bon commerçant serait engagé pour entrée immédiate, pour la vente de vins et spiritueux aux épiciers et groupements, commerces de gros.

Région: cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura.

Frais remboursés, fixe et commission.

Adresser offres, avec références, sous chiffres RA 561, au bureau du journal.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, une

JEUNE VENDEUSE

Débutante serait mise au courant.

Adresser offres à

V. VUILLIOMENET S.A.

Electricité

Grand-Rue 4 NEUCHÂTEL



Nous cherchons

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, avec connaissances d'anglais et d'allemand, pour notre service technique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Bon salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres écrites au bureau du personnel de Transair S.A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

GARÇON DE CUISINE

Nourri, logé, blanchi.

Libre le samedi et le dimanche.

S'adresser au Foyer Dubied DSR, Marin. Tél. (038) 3 23 39.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01

cherche:

commis ou aides de cuisine garçons d'office

Faire offres ou se présenter à la Direction

Fabrique de boîtes de montres de Neuchâtel engage

OUVRIERS ET OUVRIÈRES

pour travaux de tournage, étampage et terminaison.

Les personnes suisses ou étrangères au bénéfice d'un permis C, habiles et consciencieuses, sont priées de téléphoner au 5 77 34. Très bon salaire suivant capacités.

EBAUCHES SA
DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 5 85 01

cherche

OUVRIERS

ayant des notions de mécanique, pour le taillage de lames de quartz, et

OUVRIERS

qui seront spécialisés sur des travaux d'ajustement et de mesure, ainsi que des

OUVRIÈRES

habiles et consciencieuses, pour divers travaux d'assemblage et de montage.

Prière de s'adresser à:

Ebauches S.A., département Oscilloquartz, Brévards 16, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 85 01, interne 22.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international**MARC FAVRE**
MANUFACTURE D'HORLOGERIE BIENNE

TEL. 032/22832

engage tout de suite ou pour date d'entrée à convenir:

mécaniciens de précision

Possibilité nouvelle d'horaire libre individuel. Cantine à disposition.

Prière de se présenter ou d'écrire au service du personnel.
23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

Restaurant d'une petite ville de la Broye cherche

1 GARÇON DE SALLE

ou

1 FILLE DE SALLE

Connaissance du métier exigée.

Bon salaire, nourri, logé; entrée immédiate.

Place à l'année. Tél. (037) 75 11 14.

TAPIS E. GANS-RUEDIN
NEUCHÂTEL

cherche:

chauffeur-magasinier

capable, aimant le travail bien fait et ambiance agréable. Place stable, semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, à la direction, Grand-Rue 2, Neuchâtel.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

désire engager

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française,

rapide et consciencieuse, bonne culture générale, habitude du dictaphone.

Nous offrons:

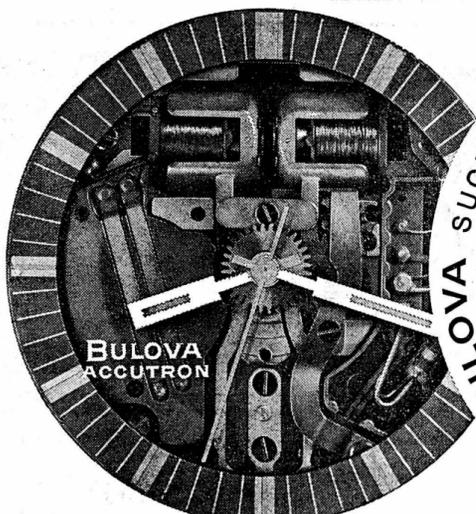
place stable, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable, conditions d'engagement et prestations sociales modernes.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres, avec copies de certificats et photographie, téléphoner ou se présenter à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 74 44, interne 208

**BULOVA CHERCHE BULOVA**
EMPLOYÉ COMMERCIAL.
qui serait chargé de seconder de manière efficace un chef de bureau et de le remplacer en son absence.
Candidats de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand, aimant les questions d'organisation, auront la préférence.
Age: minimum 25 ans.
Entrée de suite ou pour date à convenir.
Veuillez appeler le (032) 2 24 51, ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 44, fbg du Jura, 2500 Bienne.

27050 B

NOTRE FEUILLETON**La Dernière Sérénade**par
GERMAINE BOUYSSIE

34

Cette constatation, Ruiz Ramirez l'avait faite avant lui.

Tandis que, accroupi au bord de l'eau, il lançait avec une froide résolution l'appel mortel de la sérénade, il n'envisageait alors qu'une issue à son plan: la mort pure et simple de Maria-Pilar.

Et qui irait ensuite soupçonner l'Espagnol de s'être glissé sur le balcon et d'avoir jeté le plancher amovible dans la rivière?

Seule, Laurette avait été témoin de sa visite nocturne au manoir. Mais elle était sa complice: accuser le jeune homme était avouer sa propre faute. Et, si la thèse d'un accident était rejetée, la fragilité d'un plancher insuffisant serait reprochée à Boitlote, à moins que la jalousie connue du jeune maître du Vent-Haut ne lui attirât une inculpation dont le féroce ressentiment de Ruiz se réjouissait déjà.

Le cri que la jeune fille avait poussé en tombant avait arraché l'Espagnol à ses réflexions. Il s'attendait à voir une masse inerte à ses pieds. Il leva les yeux et constata que l'impossible s'était accompli: Maria-Pilar demeurait dangereusement suspendue entre la vie et la mort.

C'est alors que Ruiz, avec une remarquable adapta-

tion aux circonstances, orienta son action d'une manière différente.

Dans le temps d'un éclair, il envisagea le parti qu'il pourrait tirer de la situation.

Tandis que le groupe affolé s'agitait là-haut, sur le balcon fatal, que Grégorio allait chercher l'échelle, puis que les sauveteurs, Frédéric en tête, quittaient le château et couraient vers la rivière, Ruiz commença l'escalade du rocher.

L'expérience d'une enfance vouée à l'école buissonnière dans les sierras, et d'une adolescence passée dans le bled, lui servit puissamment.

Avec une agilité de félin, profitant des plus minces aspérités de la paroi glissante, s'aidant des moindres arbustes, s'accrochant aux touffes d'herbe, il monta lentement vers la robe rose que le clair de lune enveloppait d'un halo comme un projecteur.

La sueur au front, mais avec une aisance inouïe, il saisit le corps sans mouvement de Maria-Pilar.

La descente fut plus périlleuse encore que la montée, considérablement gênée par la jeune fille qui, les lèvres livides, les yeux clos, s'abandonnait au bras nerveux qui l'enserrait, tandis que la main libre de Ruiz se meurtrissait aux anfractuosités de la pierre.

Le mouvement un peu brusque qu'il fit en la déposant sur la terre humide fit soulever les paupières de Maria-Pilar et lui arracha un cri.

— Je souffre! Que m'est-il arrivé?
Déjà les voix se rapprochaient, des pas se hâtaient, le sol était balayé par le faisceau des lampes électriques.

Ruiz s'agenouilla sur le sol, approcha ses lèvres de la joue pâle sillonnée maintenant d'un filet de sang.

— Pauvre petite! Je vous ai arrachée à une mort effroyable. L'homme que vous considérez déjà comme votre fiancé, celui pour lequel vous m'avez si cruellement repoussé hier soir, vous a tendu le plus affreux des guets-apens.

— Le balcon... se souvint péniblement Maria-Pilar.

— Le plancher du balcon avait été retiré peu de

temps avant l'heure où vous aviez l'habitude de vous accouder à la balustrade... avant l'heure de la sérénade... Comprenez-vous?

La jeune fille ébaucha un vif mouvement de protestation, mais un cri de douleur la cloua sur place.

— Ce n'est pas vrai, murmura-t-elle faiblement. Vous vous trompez, Miguel, Frédéric n'a pas voulu m'assassiner.

Le jeune Espagnol se pencha plus encore, et sa bouche touchait presque la fine oreille, pâlie sous les cheveux noirs épanchés et mêlés de sang.

— Nieriez-vous que Frédéric vous ait fait la nuit dernière, à votre retour, une scène de jalousie?

— C'est exact, avoua-t-elle.

— Qu'il se soit dérobé tout le jour?

— Je n'ai pu le rencontrer, en effet, et il n'a pas répondu à mes appels.

Maria-Pilar, accablée, ne répondit mot. Le groupe arrivait à portée de voix.

— Le voilà, chuchota Ruiz. Mais ne craignez rien, vous êtes maintenant sous ma sauvegarde.

Frédéric marchait en avant. Il poussa une sourde exclamation en voyant Maria-Pilar étendue à terre et Miguel de Hormiguerra, lèvres serrées, regards luisants et bras croisés, dressé devant elle.

— Laurette, ordonna-t-il rapidement à la petite qui marchait derrière lui, va immédiatement téléphoner au docteur Cantegril. Dis-lui de quoi il s'agit. S'il est chez lui, il peut être ici dans dix minutes.

Puis il tenta de s'approcher de la blessée. Mais l'Espagnol lui barra le chemin.

— Après l'odieuse attentat dont Maria-Pilar vient d'être victime, lui dit ce dernier dans un mauvais français mais avec des regards de haine éloquentes, il ne vous reste qu'à disparaître à ses yeux, en attendant que la lumière soit faite comme il se doit sur cette pénible affaire.

D'un geste, que l'autre n'avait pas prévu, Frédéric empoigna le jeune homme par le bras et lui fit opérer une subite volte-face.

Mais il se trouva alors en face de Grégorio.

— Monsieur Guibert, notre maître saura ce qui s'est passé, articula péniblement le vieux jardinier d'une voix qui tremblait de colère et de douleur. Et il est si puissant que, même mourant, il saura vous faire infliger le châtement que mérite votre crime.

— Quel maître, de qui parlez-vous? haleta Frédéric. C'est à croire que, tous, vous êtes devenus fous. Maria-Pilar, ma chérie, réponds-moi, dis-moi que tu n'es que blessée, que tu vis, que tu crois en moi. Dis-moi un mot, un seul...

Dona Xiména était à genoux près de l'enfant chérie. Avec une tendresse désespérée, sans une parole, elle essayait, à l'aide de son mouchoir, le filet de sang qui agglutinait les cheveux noirs et zébrait le beau visage livide.

En entendant Grégorio, Ruiz avait frémi. Ce matre, que l'on disait très mal, ne pouvait être que Don Francisco de Rubias. Voilà donc la raison du remue-ménage noté par Laurette, et de ce départ subit arrêté à point par l'accident.

« Le temps pressait plus encore que je ne le croyais, pensait Ruiz en se rapprochant ostensiblement de Maria-Pilar. Le diable est décidément avec moi! »

Aux rayons du clair de lune, sa joue marquée par trois griffes vermeilles paraissait présenter un inquiétant tatouage.

— Le docteur! s'exclama Frédéric, soulagé.

Il courut à sa rencontre, expliqua brièvement ce qu'il savait des événements.

Le docteur Cantegril avait laissé sa voiture sur la route, et il descendait allégrement le sentier rocailleux du Vent-Haut.

Depuis peu installé dans le pays, c'était un homme jeune, intelligent et beau, qui avait su forcer la sympathie d'une clientèle de campagne facilement réticente. Son âge, quelques communautés de goûts, en avaient fait pour Frédéric Guibert presque un ami.

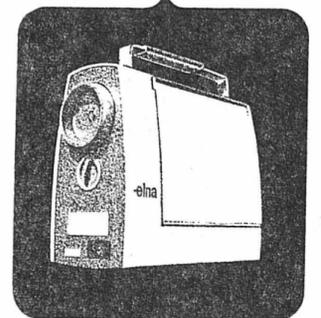
(A suivre)

1

choix qui vous surprendra

MEUBLES NUSSBAUM

Mme M.-Th. Pitteloud
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - tél. 038 5 58 93



nouvelle vague en couture...

La couture-loisir est résolue par la première machine à coudre compacte au monde, l'Elna Lotus. On n'a pas à la servir; on s'assied, on rabat ses volets et on coud.

Plus de 20 possibilités de points utilitaires et décoratifs, couture stretch, pas de coffret d'accessoires séparé nécessaire, etc.

Une machine à coudre d'un prix avantageux pour les jeunes et les personnes restées jeunes de cœur. 3 modèles Lotus dès Fr. 450.-. Elna vous offre le choix d'une gamme de 12 modèles.



OFFRES D'EMPLOIS

Vendeur ou magasinier désireux de se perfectionner trouverait emploi

D'AIDE DE BUREAU

Connaissance de la machine à écrire et bonne formation scolaire désirée.

Place stable offrant activité intéressante et variée dans entreprise en pleine expansion. Semaine de 5 jours et prestations sociales avantageuses. Discretion garantie. Adresser offres complètes sous chiffres LA 612 au bureau du journal.

WALTER ÉLECTRICITÉ
Evoles 92
Tél. (038) 5 90 50
cherche
2000 NEUCHÂTEL

employée de bureau à la demi-journée.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une vendeuse

pour les débuts de semaine. S'adresser à la boucherie chevaline, P.-A. Challandes, Moulins 4. Tél. 5 33 74 ou 5 41 03, après 19 heures.

Nous engageons tout de suite

sommelière

Horaires agréables, congés réguliers, chambre indépendante à disposition.

BAR A CAFE AU CAFIGNON
Tél. (038) 3 38 16, MARIN.

2

expositions sur plus de 1000 m² à Peseux ainsi qu'un magasin à Neuchâtel place Pury

MEUBLES NUSSBAUM

Nous cherchons

ouvrières

à plein temps ou à temps partiel, selon entente (étrangères bienvenues).

Etablissements H. Tempelhof, fabrique de vêtements de protection, 6, rue Jean-de-la-Grange, 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 8 33 88.

AMANN + CIE S.A.

Claire et fonctionnelles, telles sont les installations modernes pour le conditionnement et le stockage des vins de notre entreprise.

Nous désirons engager

MANUTENTIONNAIRE

pour la surveillance des machines à notre groupe d'embouteillage

Cette activité ne demande pas de connaissances spéciales, mais de l'exactitude et de la propreté dans le travail. Formation par nos soins.

Nous offrons: avancement selon capacités; bon salaire; semaine de 5 jours; caisse de retraite.

Conditions requises: de nationalité suisse, ou étranger hors plafonnement.

Faire offres à la Direction de la maison

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01
cherche:

dames ou garçons de buffet

Faire offres ou se présenter à la Direction

Nous cherchons pour le 15 mars

sommelier (ère)

connaissant les deux services.
Bon gain assuré.
S'adresser à L. Gétaz.

VENDEUSE

TRouverait CHEZ NOUS TRAVAIL AGRÉABLE, INTERESSANT, VARIÉ.

SE PRÉSENTER A PALLADIUM, 10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL.

Entreprise de transports René BARONI, COLOMBIER, engageait, pour date à convenir:

1 chauffeur poids lourds

expérimenté, pour camion basculant;

1 chauffeur poids lourds

débutant accepté, pour camion basculant.

Places stables, heures régulières; 1 logement peut être mis à disposition.

Faire offres ou se présenter.
Tél. 6 33 27.

Administration de la place de Neuchâtel cherche, pour un de ses services d'exploitation,

UN(E) SECRÉTAIRE

au courant des travaux d'administration.

Pratique de la sténographie exigée. Place stable, caisse de retraite. Préférence sera donnée à personne faisant preuve d'initiative et sachant travailler de manière indépendante. Possibilité d'avancement pour candidat possédant certificat de fin d'apprentissage ou diplôme commercial.

Faire offres de service, avec certificats, curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffres LB 624, au bureau du journal, jusqu'au 20 mars 1970.

Nous cherchons

employé de commerce

dynamique, qualifié, ayant de l'initiative.

Connaissance de la comptabilité Ruf exigée.

Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites au GARAGE DU VAL-DE-RUZ Agence Alfa Romeo et Toyota 2043 Boudevilliers

VOUMARD

cherche, pour son usine d'Hauterive,

UN ÉLECTRONICIEN

qualifié, pour travaux de mise au point et de dépannage en laboratoire. Travaux intéressants sur des appareils de précision. Ambiance de travail agréable dans fabrique moderne.

Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous à VOUMARD MACHINES CO S.A. 2068 HAUTERIVE, tél. (038) 5 88 41.

On cherche jeune

FILLE

pour le ménage et pour aider au magasin. Entrée 1er avril ou à convenir.

Offres à Madame Pfluger, boulangerie 3823 Wengen. Tél. (036) 3 45 35.

Bar de la Ferme, Cortaillod. Tél. 6 42 83, cherche

jeune fille

ou

sommelière

à partir du 15 mars.

cherche

COMMISSIONNAIRE

Jeune homme de 14 à 15 ans. Se présenter au magasin, rue du Seyon 1, Neuchâtel, tél. 5 11 96.

Café Jean-Louis, Saint-Blaise cherche

sommelière

éventuellement débutante.
Tél. 3 34 98.

La Papeterie Reymond, 5, Saint-Honoré à Neuchâtel, cherche

employée de bureau

ayant de l'initiative et sachant prendre des responsabilités.

Prière de se présenter au bureau, ou de téléphoner au (038) 5 44 66.

On cherche, pour entrée immédiate, un

laveur-graisseur

Conditions intéressantes. Etranger avec permis C accepté.
Tél. (038) 8 12 74.

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise, tél. (038) 3 38 38, cherche, pour date à convenir,

sommelière

connaissant les deux services, ainsi que

fille ou garçon de cuisine

HOTEL

cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU QUALIFIÉE

Horaires: 8 h 30 à 11 h 30 du lundi au vendredi.
Téléphoner au 5 88 22 pour prendre rendez-vous

Restaurant de la ville cherche

SOMMELIÈRE

Congé le dimanche et le lundi. Horaire de travail agréable. Excellente rémunération.
Tél. (038) 5 66 15

Salon de coiffure du centre de la ville cherche

1re coiffeuse

place stable, bien rétribuée,

coiffeuses

extra pour les fins de semaine,

shamponneuses

pour les vendredis et samedis, bon salaire. Débutantes seraient mises au courant; ainsi qu'une

apprentie coiffeuse

Adresser offres écrites à KA 623 au bureau du journal.

Restaurant de la ville cherche

CUISINIER

pour service sur assiettes. Travail indépendant. Congés réguliers.

Ecrire sous chiffres P 900,054 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

On cherche pour entrée immédiate

sommelière

Gros gain, nourrie, logée. S'adresser au Café National, le Landeron, tél. 7 93 89.

Nous engagerions tout de suite ou pour date à convenir

manœuvre

pour notre abattage quotidien à Marin et pour expéditions. Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition. S'adresser: magasin Lehnerr Frères, place du Marché 5 30 92.

Hôpital du Val-de-Travers, 2108 Couvet (NE) cherche

SAGE-FEMME

pour son service de maternité. Ambiance de travail agréable, dans établissement de petite importance. Entrée: 1er mai 1970 ou à convenir. Adresser offres au bureau de l'économat. Tél. (038) 9 61 51.

ANNONCEZ et vous vendrez! Il suffit d'une

PETITE ANNONCE

pour réaliser une bonne affaire, surtout quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Garage de la place cherche

UN REPRÉSENTANT

au bénéfice d'une formation commerciale pour la vente des automobiles

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres écrites au

Garage central - Hubert Patthey
1, Pierre-à-Mazel
2001 Neuchâtel.

Restaurant de la Tène-Plage, à Marin
cherche pour la saison d'été

un excellent chef de cuisine

Début d'engagement: 1er ou 15 mai; fin de saison: 1er septembre 1970. Très bon salaire.

Prière de téléphoner au (038) 6 41 20, heures des repas.

Nous cherchons, pour le 1er mai ou autre date,

aide-comptable

vraiment capable et habile, pour la tenue des comptes débiteurs, sur Burroughs, le paiement des fournisseurs, etc. Occupation d'une vingtaine d'heures en moyenne par semaine éventuellement partielle le soir.

A plein temps, nous confierons d'autres travaux, par exemple de la

facturation

Faire offres manuscrites à Schurch & Cie, 1er-Mars 33, Neuchâtel.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 5 55 01
cherche:

femme de chambre

Faire offres ou se présenter à la Direction

Fabrique d'Horlogerie de Saint-Blaise S.A., à Saint-Blaise, cherche pour entrée à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue française, avec si possible, de bonnes notions d'allemand ou d'anglais. Eventuellement demi-journée.

Faire offres ou se présenter.

Hertz Location de voitures cherche

1 employé de bureau

Travail intéressant et varié. Bon salaire. Permis de conduire nécessaire. Faire offres écrites ou se présenter.

Hertz Lic. rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel

Personnel de nettoyage

est recherché pour nos bureaux, au centre de la ville. 1 h 30 à 2 heures de travail le soir après 18 h. Samedi et dimanche exceptés. Prière de téléphoner à La Neuchâteloise - Générales, rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 44, de 8 h à 12 h, interne 212; dès 14 h, interne 214.

Pour date à convenir, nous engageons

employée de bureau

connaissant la comptabilité. Travail varié. Semaine de cinq jours.

Faire offres à la fiduciaire Leuba et Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2000 Neuchâtel

Nous cherchons

horlogers-décoteurs

pour travail à domicile.

Tél. (038) 3 24 39.

3

bonnes raisons de choisir votre mobilier chez

MEUBLES NUSSBAUM

CHOIX...
QUALITÉ...
PRIX AVANTAGEUX

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annances

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.-	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.-	46.-	24.-	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.-	52.-	27.-	10.-

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.20. Réclames, Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 70 c. — Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.



4

avantages:

- reprises exceptionnelles
- facilités de paiement
- livraisons rapides
- voiture à disposition le matin, l'après-midi ou le soir.

MEUBLES NUSSBAUM

PESEUX tél. 8 43 44

Un geste -
un sourire -
un délice



Lindt
Chocoletti

Cinq sortes de chocoletti de Lindt

LSC-1f

Elle vous emmènera
au bout
du monde!



VICTOR

MONTAGE
EN SUISSE

...propulsée par son fougueux moteur 2 litres de 105 CV (SAE) à arbre à cames en tête. La Victor 2000 SL est une grande routière qui avale les kilomètres. Nerveuse, elle a du souffle pour les dépassements rapides (donc sûrs). Avantageuse, elle ne coûte que Fr. 10 975.-*

Classe folle
Son élégance et son confort sont à la hauteur de ses performances. Siè-

Comportement exemplaire

La Victor 2000 SL est sûre dans chaque situation. Elle vous obéit au doigt et au pied: sa conduite vous émerveillera. A son freinage assisté à double circuit s'ajoute une sécurité supplémentaire: colonne de direction télescopique et tableau de bord rem-

ges anatomiques à dossier réglable, ventilation à flux continu, un capotnage Ambla. Un vrai petit salon.

bourré. Bien assise grâce à sa nouvelle suspension à ressorts hélicoïdaux, la Victor 2000 SL roule sur du velours.

Vauxhall VICTOR 2000 SL
Fr. 10 975.-*

Autres modèles: Victor 1600
Fr. 9575.-*, Victor 2000 Fr. 10 400.-*



*Prix indicatifs

Vauxhall
une marque
de confiance
General Motors

**VAUXHALL
VICTOR 2000 SL**



VIN 6347015

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande: Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, la Chaux-de-Fonds Garage Béring (039) 2 24 80, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S. A. (066) 2 43 51, Eysins G. Jaquier (022) 61 17 03, Fribourg Garage du Stadlberg (037) 2 41 29, Genève Autos-Import S. A. (022) 42 58 02, Lausanne Garage Occidental (021) 25 82 25, Lonay O. Nyffenegger (021) 71 38 86, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 4 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 4 16 75, Yverdon P. et J.-P. Humbert Fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn (027) 6 66 21, Glis-Brigue (028) 3 12 81, Bulle, route de Riaz (029) 2 84 63, rue de Vevey (029) 2 73 28, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 161, route de Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Rosaie (022) 46 27 19, 21-23, rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13 Lausanne (021) 45 72 75, la Tour-de-Peilz (021) 51 83 62.

BEAUX CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Remise de commerce

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

cherche à remettre, pour cause de décès,

EXCELLENT MAGASIN

centre de ville, large clientèle, pour la vente de machines à coudre et petits appareils ménagers, sans exclure d'autres produits.

TRÈS BONNES CONDITIONS DE REPRISE

Convientrait particulièrement à jeune ménage désireux d'acquérir et de développer un commerce indépendant.

Adresser offres écrites à JV 585 au bureau du journal.

Retard des règles
PERIODUL est efficace en cas
de règles retardées et difficiles.
En pharm. Lehmann-Amrein, spéc. pharm.
3072 Ostermundigen

PERIODUL

BOUCHÈRE - CHARCUTERIE
TEL. 5.14.56
5.66.21
Margot
SEYONS

Aujourd'hui

un repas vite cuit

Pot-au-feu cuit

dès 10 h 30

bouillon gratuit

Chips Zweifel

3 pour 2

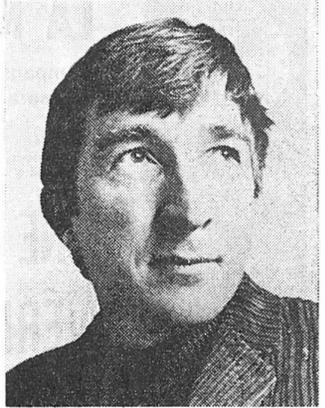
~~Fr. 3.30~~ Fr. 2.20

Paprika

Chicken 2 Tomato

ZWEIFEL

COUPLES par John Updike



John Updike.

Mais quoi, nous vivons dans un âge de ténèbres. Quand Freddy Thorne, pour se venger de Piet, a exigé et obtenu de passer une nuit avec sa femme, il est malgré lui très ému — infiniment plus qu'il ne pensait : « La caressant de la voix, la main sur l'auréole de cheveux d'Angela, il lui parla de la psychanalyse, de lui-même, de Marcia et de Frank, d'Irène et d'Eddy, du cancer de John Ong, de leur sort à tous, en suspens dans cet âge, un des âges de ténèbres qui visitent l'humanité entre des milléniums, entre la mort et la renaissance des dieux, quand il n'y a rien pour servir de guide ; rien que les appétits sexuels, le stoïcisme et les étoiles. »

Cependant, à la fin du livre, l'atmosphère change : enfin un mari a surgi qui ne trouve pas normal d'être trompé par sa femme. Ken fait venir Piet Hanema et lui dit : « Je te hais. » Et il ajoute : « En moins d'un an, vous avez réussi, toi et cette ville désaxée, à mettre en pièces tout ce que ma femme et moi avions réussi à construire en sept années. Derrière cette façade badine se cache le plaisir de détruire. Tu aimes ça. Le Justicier aux cheveux rouges. Ça t'amuse ; tu t'es amusé à voir souffrir cette femme ! »

Piet cherche à se défendre et à tourner la chose en plaisanterie ; en vain. Le coup est porté ; il y aura deux divorces. Désormais Piet est discrédité. Il est vrai qu'avec sa nouvelle femme il ira vivre ailleurs, où sans doute tout recommencera de plus belle.

Ce livre terrible contient, certes, des longueurs, mais que de belles et substantielles pages ! Le style de John Updike est séduisant, coloré, puissant et varié, et

LE SUJET de *Couples* (1), de l'auteur américain John Updike, est bien scabreux et pourtant c'est une œuvre infiniment grave et même, à certains égards terrifiante. Essayons de débrouiller cet échec.

Nous sommes aux Etats-Unis, dans une petite ville de province, Tarbox. Le personnage central du roman, Piet Hanema, est un entrepreneur ; autour de lui, des commerçants et un dentiste, Freddy Thorne. Piet Hanema est marié ; sa femme est belle, aimante et distinguée. Il l'aime, certes, mais elle ne lui suffit pas. Piet est un coupleur.

Or il n'est pas le seul de son espèce. Dans cette société matérialiste, il est entendu que tout homme marié a toute liberté de coucher avec la femme de n'importe qui, et le plus étrange, c'est que jamais aucune femme ne résiste. La décence — une décence à rebours ! — le veut ainsi. L'une d'elles cyniquement déclare : « Je n'ai jamais compris pourquoi les gens sont tellement choqués quand quelqu'un couche avec la femme de son meilleur ami. Il est évident que c'est celle qu'il voit le plus souvent. »

Chaque semaine, un soir, on se réunit à quatre : parties carrées. Quand on a bien ri et bien bu, et que l'on ne sait plus très bien où l'on est, on se retire discrètement avec la femme de l'autre, puis on se retrouve et l'on se sépare cordialement, comme si de rien n'était. Les gens, en ville, le savent, et ils jangent. Ainsi, les Appleby rencontrant régulièrement les Smith, on les a surnommés les « Applesmiths ».

S'il n'y avait rien d'autre que cela dans ce roman, il serait bien médiocre et il ne vaudrait même pas la peine d'en parler. Ce qui en fait la valeur profonde,

c'est ce sens de la corruption humaine, ce sens du tragique que possède John Updike. Au fond, dans ce pays marqué par le puritanisme, tout se passe comme si la double prédestination de Calvin continuait à exercer ses ravages. Puisque de toute manière, Dieu a décidé de damner la grande majorité des hommes, alors allons-y, ne nous gênons pas. L'homme pourri, accepte passivement sa pourriture, il l'assume, et avili, mais lucide, il vit désormais une existence pathétique.

C'est pourquoi, dans ces conversations empreintes de cynisme et de fausse gaieté, il surgit tout à coup un moment de gravité extrême. Ainsi, Lorsque Freddy Thorne, évoquant ses souvenirs de guerre au Japon, décrit ce sous-marin à l'agonie, tournant en rond avant de sombrer. Quelle a pu être la dernière pensée de ces hommes ? « Leur mère ? Le drapeau ? Jesu Cristo ? Leur dernière poule ? » L'expression est grossière et déplaisante, mais l'émotion authentique. Chose étrange, dans ce milieu pourri, les femmes, de manière générale, conservent plus de noblesse que les hommes. Alors que Piet Hanema n'a strictement plus de conscience, alors qu'il a perdu tout sens de l'honneur, et que Freddy Thorne se complait dans sa bassesse, de par leur spontanéité, leur naturel, leur attachement pour leurs beaux enfants innocents, les femmes gardent jusque dans l'opprobre un reste de grandeur.

Angela sait parfaitement qui est son mari, et pourtant c'est elle-même que paradoxalement elle accuse. Elle qui est jeune encore, et pleine de charme, elle déclare : « J'ai besoin qu'on m'aide, Piet. Je te transforme en tyran et en coupleur, et moi je deviens une de ces vieilles filles dont les gens disent qu'on ne croirait jamais qu'elles ont pu être belles ! »

MADAME DE STAËL

La famille Necker et sa descendance

COMMENT est-il possible d'écrire encore sur Madame de Staël ? Après Pierre Kohler, Blennerhassett, Maurice Levailant, Herold et d'Haussonville, après la comtesse de Pange et Pierre Corday, sans compter les auteurs d'innombrables articles de journaux, de revues et des Cahiers staëliens ? Peut-on vraiment trouver quelque chose de neuf à dire sur cette femme qui a rempli le monde et les bibliothèques du bruit de son activité politique, amoureuse et littéraire ? Sur un sujet si usé, si élimé en toutes ses faces ?

Une étrangère au nom un peu hybride, comme beaucoup de noms américains, Rosalind Pflaum, en a fait la gageure et a réussi, semble-t-il, à la tenir. So... ouvrage est sur table avec une chaude recommandation de la comtesse de Pange qui l'a préfacé. La comtesse de Pange, arrière-petite-fille de Mme de Staël, présidente des Etudes staëliennes et de la Commission perpétuelle des arts et des lettres du Conseil international des femmes. Une recommandation à ne pas négliger !



ALBERTINE DE STAËL par François Gérard

Une belle-sœur vertueuse

Dans cet ouvrage, grands et petits événements sont traités un peu sur le même plan. Pour y remédier, Mme Pflaum interrompait fréquemment son récit biographique pour dresser, comme une toile de fond, des résumés des événements historiques correspondants. Le contraste est souligné par un caractère d'impression différent. Mme Pflaum insiste sur les vertus un peu austères d'Albertine de Broglie, protestante convaincue, préoccupée surtout d'œuvres sociales et cherchant réconfort dans sa foi. Comme sa grand-mère, elle entendait servir avant tout la carrière de son mari, au détriment même de ses goûts. Le duc Victor de Broglie fut trois fois ministre ou premier ministre de Louis-Philippe. Sa femme devait donc tenir salon et se mêler tant au monde de la cour qu'à la plus haute société officielle. De Paris à Broglie et à Coppet où elle venait se reposer auprès de sa chère belle-sœur, Mme de Staël-Vernet, la veuve d'Auguste, elle passait, frêle mais sereine, aimée et admirée des collègues de son mari, les doctrinaires Guizot, Thiers et Benjamin Constant, prophète de la cause libérale en France. Une femme ravissante aux cheveux roux — comme ceux précisément de Benjamin —, aux grands yeux noirs hérités de sa mère.

Durant la terrible épidémie de choléra, en 1832, elle crut devoir rester à Paris, alors que tous fuyaient, pour assister les mourants. Si sa grand-mère avait fondé l'hôpital Necker, Albertine se préoccupa d'améliorer le régime des prisons. La première en France, elle traduisit le célèbre livre anti-esclavagiste de Wilberforce.

Après Sedan, Thiers président la III^e République, son fils Albert prit la relève de son père. Sous Mac-Mahon, il fut ministre des Affaires étrangères. Ses petits-fils, Maurice et Louis, ont continué d'honorer leur famille, mais dans une branche différente. Tous deux savants physiciens, ils se sont trouvés en même temps membres de l'Académie française et de l'Académie des sciences. Pour ses travaux sur la mécanique ambulatoire, Louis se vit décerner, à trente-sept ans, le Prix Nobel.

Dorette BERTHOUD

La mère et la fille de Mme de Staël

Dans les quelque 350 pages de ce livre traduit de l'anglais, les lecteurs trouveront, non pas bien sûr, des révélations sensationnelles, mais des détails piquants, pittoresques, anecdotiques adroitement mis en valeur par un récit cursif, un peu discontinu. Détails dont certains, avouons-le, nous laissent un peu perplexes. Si le plus souvent, l'auteur indique ses sources, elle ne pouvait le faire constamment sans surcharger son texte et lui donner un air d'érudition qu'à tout prix, croyons-nous, elle voulait éviter.

L'inédit concerne au reste moins Mme de Staël elle-même que les deux femmes remarquables qui l'encadrent : sa mère et sa fille. Ascendance et descendance. De Suzanne Curchod, « la belle Curchod » devenue par la suite Mme Necker, de ses relations amoureuses avec Gibbon, avec la Société du printemps, Pierre Kohler nous avait entretenus, mais ce n'était pas son sujet. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il restait beaucoup à dire. Ce qui trappe, c'est le ton très différent des deux biographies : celui du premier qui écrivait en 1916 empreint de respect et de sympathie pour ses personnages, celui de la seconde marqué d'une désinvolture à la mode de 1970. Pierre Kohler connaissait le milieu romand, il lui appartenait. Rosalind Pflaum le juge au contraire du dehors, à travers des livres, français pour la plupart, et donc étrangers.

Avec bien de l'adresse et du talent, Mme Pflaum nous fait voir et entendre — voir surtout — les protagonistes demeurés un peu gris dans notre mémoire. Des notations sur leur physique, sur leur vêtement, elle anime et colore son récit. Et l'on reste confondu de la somme de ses lectures : ouvrages imprimés, mais surtout correspondances manuscrites des membres de la famille de Staël, de leurs amis, de ceux-ci entre eux, de journaux et lettres de voyage, d'archives des Affaires étrangères de Prusse, d'Autriche et de France. Que de patience, de conscience et d'adresse à composer la synthèse.

Le véritable ancêtre des camions automobiles a 200 ans

APRÈS avoir servi comme ingénieur dans les armées de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, Joseph Cugnot, ingénieur du génie militaire français vint à Paris vers 1763 et commença à rédiger des ouvrages militaires et à réaliser quelques inventions, dont l'idée lui était venue au cours de ses campagnes.

En 1770, il construisit la première voiture automobile à vapeur, véritable ancêtre des camions automobiles, qui portait quatre personnes et se déplaçait à la vitesse de 2000 toises à l'heure. L'année suivante, il construisit un second modèle, plus grand, appelé le « Jardi de Cugnot ». Ce véhicule possédait trois roues dont une seule à l'avant, à la fois directrice et motrice. Mû par un mo-

teur à deux cylindres, qu'alimentait une chaudière suspendue à l'avant, il comprenait à l'arrière une forte charpente pour le transport des canons ou autres charges. Malheureusement l'absence de réserve d'eau limitait nécessairement la durée de marche du véhicule, qui fut peu apprécié. Malgré tous ces défauts, cette machine représente une grande nouveauté dans l'utilisation de la vapeur : depuis un siècle que l'on savait employer cette nouvelle forme de l'énergie, Cugnot, le premier, était parvenu à transformer le mouvement rectiligne alternatif des pistons en un mouvement rotatif continu. (Extrait du GRAND LAROUSSE ENCYCLOPÉDIQUE en dix volumes.)

Depuis quand joue-t-on au golf ?

CE JEU fut d'abord pratiqué en Ecosse au XVI^e siècle. Il y devint rapidement le sport national.

On peut citer, pour appuyer cette affirmation, un document précis... et

quelque peu inattendu ! Il s'agit d'un acte du parlement du roi Jacques II, daté du mois de mars 1457, interdisant de jouer au golf, car cela nuisait... à l'entraînement militaire ! (INFORMATION LAROUSSE.)

PHYSIQUE GÉNÉRALE

par M. Jean Rossel

PROFESSEUR à la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel et directeur de l'Institut de physique, M. Jean Rossel vient de rééditer, avec la collaboration de M. Eric Jeannot, professeur à la faculté des sciences, son grand traité de *Physique générale*. Comme il le dit lui-même dans l'avant-propos, l'accueil très favorable réservé aux deux premières éditions (1960 et 1963) l'a encouragé à s'inspirer des mêmes principes pour la rédaction et la présentation de cette troisième édition remaniée. Il s'agissait pour lui de répondre à deux types de besoins. D'une part, il y a les étudiants des hautes écoles pour lesquels il était essentiel de concentrer la matière dans un volume unique, assez maniable pour

être utilisé couramment à côté des cours universitaires. D'autre part, il a paru important à M. Jean Rossel de favoriser le « recyclage » des esprits scientifiques engagés dans le travail pratique et la recherche appliquée, et qui désirent prendre contact avec les problèmes de la physique moderne en pleine évolution. Le volume commence par un mémento mathématique, puis viennent les grandes divisions de l'ouvrage. La première partie est consacrée à l'étude des notions fondamentales et à la constitution de la matière ; la seconde à la mécanique ; la troisième à la chaleur et à la thermodynamique ; la quatrième aux phénomènes ondulatoires ; la cinquième à l'électricité et aux phénomènes atomiques ; la sixième à la théorie quantique

des systèmes atomiques et aux interactions entre matière et rayonnement.

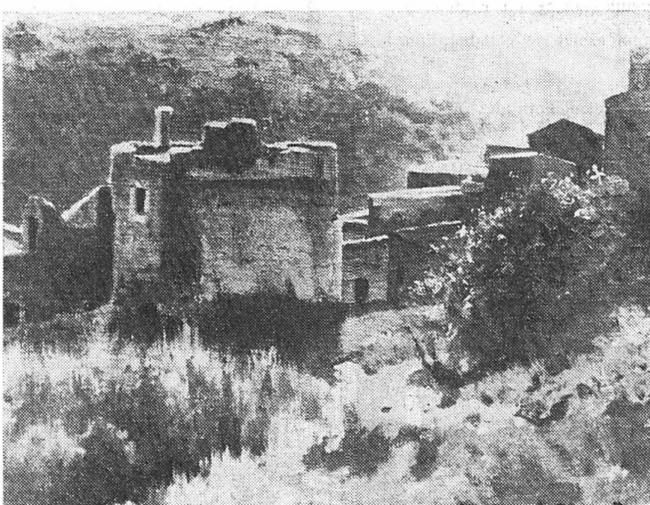
Comme le souligne encore M. Jean Rossel, le niveau adopté dans cet ouvrage doit permettre aux étudiants des hautes écoles de tirer un parti direct de ce texte de quelque 500 pages. Par ailleurs, l'expérience a montré que des physiciens au stade postgradué jugent encore utile de s'en servir. Bref, un bel ouvrage qui fait honneur autant à son auteur, le professeur Jean Rossel, qu'à l'Université de Neuchâtel.

Imprimé sur les presses de l'Imprimerie Centrale S.A. pour les éditions du Griffon, Neuchâtel, 1970.

P.-L. B.

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

Une lignée d'artistes suisses : Müntzberger, Alexandre et Arthur Calame, texte et photographies de Daniel Buscarlet. (Delachaux et Niestlé.) Genevois d'adoption et de cœur, le peintre Jean-Baptiste Müntzberger est une figure typique de cette cité que Philippe Monnier a appelée la Genève de Töpffer. Voici, dans ce volume illustré de si belles reproductions, une sépia représentant un groupe d'arbres immenses et superbes qui font penser à ceux de Ruydaël. Alexandre Calame, lui, est connu comme peintre alpestre ; c'était la cause qu'il voulait gagner. « Cela suffira à ma gloire », disait-il. Il fit un voyage en Italie au cours duquel il grava le temple de Paestum. Arthur Calame, son fils, adora l'Italie, Capri, la foule grouillante de Naples, Venise et le palais ducal. Il peignit souvent la mer déchaînée. Trois artistes, qui certes ne sont pas à la mode aujourd'hui, mais dont le métier, le talent, l'honnêteté et la grandeur s'imposent à notre admiration.



Arthur Calame, épris du charme des petits villages italiens, épris surtout de la lumière de l'Italie.

Charles Mouchet. MORTE OU VIVE. Essai poétique. (L'Aire. Coopérative Rencontre.) Produit d'un long exercice de la poésie, ce petit volume représente le cheminement d'un promeneur blessé qui tourne et retourne les problèmes qui le préoccupent.

André Bonnard. TROIS TRAGÉDIES GRECQUES. (L'Aire. Coopérative Rencontre.) Ce volume nous offre la belle traduction faite par André Bonnard du Prométhée enchaîné d'Eschyle, de l'Oedipe roi de Sophocle et de l'Alceste d'Euripide. Netton Bosson. PAILLACHE OU LA NUIT DES QUATRE TEMPS. (Metropolis. L'Age d'homme.) Poète présent et visionnaire, Netton Bosson se tient ici avec toute l'originalité agressive de son talent.

Jean Matter. LES SAISONS DE LA MUSIQUE. (Metropolis. L'Age d'homme.) Une suite d'essais sur le beau musical, la musique que l'on fait soi-même, l'âme et la technique, la musique pure et impure, la

critique musicale, les amateurs et les professionnels, les enfants prodiges, etc. Témoignage d'un homme qui aime réellement la musique et qui en parle intelligemment.

Charles Baudoin. L'ÂME ET L'ACTION. Prémisses d'une philosophie de la psychanalyse. (Editions du Mont-Blanc.) Nouvelle édition revue et augmentée d'une étude qui pose les problèmes suivants : pathologie du risque, science du caractère, sublimation et place de la psychologie au sein de la science et des humanités.

Henry Bauchau. LA MACHINATION. (L'Aire. Coopérative Rencontres.) Un Oedipe écrit par Alexandre le Grand. Meurtre du père ? En un sens, oui, car sans la mort prématurée de Philippe, le destin d'Alexandre aurait été barré. Du théâtre dans le théâtre.

Jacques de Marquette. LE CRÉATIVISME. (Perret-Gentil.) Un énorme essai de psychologie religieuse, portant sur l'immortalisation de l'âme.

Louis Chazal. LA NUIT ET LES CHANTS DE LA GALÈRE. Poèmes. Tome II. (Perret-Gentil.) Un poète bien sympathique, qui, avec une verve hugolienne, chante ses émotions, ses souvenirs, ses indignations et ses désespoirs. De la belle poésie, dont le souffle soulève le lecteur.

L'Humour dans les prisons. TEXTES DE JULES BAHUT. DESSINS D'ELZINGRE. (Editions des Egraz.) De l'humour toujours fin, mais acide et piquant, comme il convient au sujet, puisque nous sommes ici, par définition, dans le monde des mauvais garçons.

Richard Wurmbbrand. L'ÉGLISE DU SILENCE TORTURÉE POUR LE CHRIST. (Apostolat des Editions. Paris.) Témoignages de chrétiens sortis des prisons communistes, et qui ne conservent pas de ressentiment contre leurs bourreaux.

P. L. B.

A propos de la thèse de PHILIPPE GERN

Aspects des relations franco-suisse au temps de Louis XVI (1)

ON SUIT avec passion les événements politiques actuels mais on répugne souvent à ouvrir un livre d'histoire. C'est que l'histoire telle qu'on la connaît n'est qu'un canevas, une suite de lignes générales abstraites et sèches qui n'ont pas grand-chose de commun avec la vie, sa diversité, ses manifestations imprévisibles. Ce n'est pas cela l'histoire, pas plus qu'une forêt n'est la tache verte qu'on voit d'avion. Pour goûter une forêt il faut s'y promener, se laisser griser par les détails, les arbres, les buissons, les mousses, les racines... Pour goûter l'histoire il en faut suivre les acteurs, individus ou sociétés, villes ou Etats. Certes, d'avion on peut distinguer une forêt d'une autre forêt, comme de loin il est possible de distinguer un groupe social dans son ensemble d'un autre groupe social. Mais il s'agit d'entrer dans ces groupes sociaux pour constater leur infinie diversité, les conflits, les enthousiasmes, la peur, mais aussi la bonne volonté qui opposent ou rapprochent les individus dont ils sont formés. Berne désire, discute, signe, refuse. Mais qu'est-ce que Berne en 1777 ?

Une politique sans voile

Si vous désirez savoir ce qu'était la Confédération, Louis XVI ou son ministre Vergennes, lisez les *Aspects des relations franco-suisse au temps de Louis XVI* que Philippe Gern, président de la Société d'histoire, promu docteur il y a peu de temps, vient de publier. Le titre vous paraît trop scientifique pour ouvrir ce ouvrage ? Ouvrez-le tout de même, vous ne le refermez pas avant de l'avoir lu. Vous y suivrez une politique vivante et complexe, et une politique sans voile. La distance dans le temps, les archives de tous les partenaires ouvertes, des ouvrages de documentation innombrables, publics ou privés ont fait tomber les masques. Il est donc possible actuellement de savoir ce qui s'est réellement passé. On peut suivre l'élaboration, sur une corde raide, d'un traité d'alliance de première importance pour la France comme pour la Suisse, grâce à quelques hommes éclairés qui l'ont compris et qu'on voit lutter, désespérer parfois, persévérer cependant. Il s'agit de Friedrich de Sinner, à Berne, du comte de Vergennes, à Paris, et Des Franches, à Genève. De cette histoire vivante et véridique, écrite d'une plume alerte, vous suivrez les péripéties poignantes,

la finesse des réparties, l'accent dramatique, lors de l'échec vraisemblable au moment où le succès semble assuré, parce que la France entreprend malencontreusement la construction d'une place forte, Versex, entre Genève et le pays de Vaud. Va-t-elle jouer le rôle d'Henripolis pour Neuchâtel et ruiner Genève ?

L'acte d'alliance signé

France et Confédération sont opposées depuis le règne néfaste et menaçant de Louis XIV. L'ambassadeur français sème la discorde en Suisse durant trois quarts de siècle, contrairement aux traditions qui, depuis le XVII^e siècle, faisaient de la France un élément d'union entre les cantons. Comment, dès l'avènement de Louis XVI, renverser cette attitude hostile et renouer avec les Etats protestants ?

M. Gern nous l'apprend à l'aide de documents authentiques. On engage des négociations secrètes, (il y en a toujours, mais on les ignore : ici on les connaît) nouées avec finesse par Des Franches entre le ministre des affaires étrangères, Vergennes, et l'avoyer de Berne, Sinner.

Dès lors, le lecteur est porté vers le dénouement. Et pourtant la partie est d'une complexité incroyable. A Zurich, à Berne, ailleurs, des rivalités personnelles, des rivalités de familles, de clan, d'intérêts, empêchent l'accord sur des points qui n'ont parfois que le désavantage d'avoir été soutenus par le rival. Après les discussions épuisées, l'acte d'alliance est signé. Ce sont des fêtes incroyables à Soleure. Banquets, fusées, danses vont en marquer le succès. Des avantages politiques pour les deux parties, mais aussi des avantages économiques justifient ces réjouissances.

Le problème du sel

Pétrole et cuivre sont actuellement des personnages politiques. Le sel l'était à cette époque, indispensable pour conserver les aliments, pour les fromages, pour le bétail. Durant des siècles il fut l'objet des préoccupations constantes des pays qui n'en avaient pas, comme la Suisse, et de ceux qui pouvaient en vendre. Sels francs-comtois, sels français, lorrains, savoyards, provençaux, bavarais, autrichiens satisfaisaient tout à tour, ou simultanément les besoins de la Confédération. Le sel est une arme politique avec laquelle Louis XVI allèche les cantons catholiques pour leur faire oublier l'Espagne et l'Autriche, les protecteurs d'hier contre

les Réformés. Malheureusement les salines de Lorraine ne peuvent livrer le leur à cause des difficultés de transport. D'où, disette de sel, protestations, mauvaise humeur contre le bienfaiteur...intéressé. En outre, les fermiers des salines ignorent parfois l'importance politique de leurs livraisons. Le ministre doit les pousser. Patiemment M. Gern tente de résoudre ce problème économique de premier plan mais d'une complexité parfois désespérante. Il cite des chiffres, les compare, les interprète, car les livraisons ne correspondent pas toujours aux promesses. Bref, il nous présente pour la première fois cet important problème avec des données précises, autant qu'elles peuvent l'être avant notre ère de comptabilité rigoureuse et de statistiques officielles nombreuses.

Le commerce

Depuis 1516, les commerçants suisses possédaient en France des privilèges commerciaux importants, chacun le sait, mais quels étaient exactement ces privilèges ? Etaient-ils en 1777, alors que l'industrie s'était développée énormément en Suisse et en France, ce qu'ils étaient au début du XVII^e siècle ?

M. Gern innove en répondant à cette question par des chiffres, documents en main. Il analyse les droits d'entrée dans le royaume les droits de circulation et de transit, les produits prohibés, les impôts personnels et nous montre, entre autres à l'aide de tables d'un haut intérêt, le rôle déjà considérable que jouaient alors commerce et industrie. Il nous est malheureusement impossible de le suivre ici dans les détails. Remarquons cependant qu'un article de l'édit du roi fixant les privilèges des Suisses dans le royaume est consacré entièrement aux fromages suisses, qui pouvaient entrer en France par les bureaux de Longeraie et de Pontarlier. Seules les exportations de toiles dépassent alors en valeur les exportations de fromages, et ces dernières se montent à plus d'un million de livres de France. Remercions M. Philippe Gern de nous avoir procuré à la fois un ouvrage si intéressant et un instrument de travail bien fait. Il sera indispensable pour ceux qu'intéressent les problèmes politiques et les problèmes économiques de la fin de l'Ancien Régime.

F. LOEW

1) Bacconnière, 1970.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

APPRENTISSAGES



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

UNE PERFORATRICE-VÉRIFICATRICE

sur cartes perforées système IBM 360/20.

Nous sommes également disposés à former, à nos frais, toute candidate possédant une bonne instruction générale et connaissant la dactylographie.

Place stable, ambiance de travail agréable.

Prestations sociales d'une grande entreprise, semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 574 44, interne 208

Incendie

Chémage

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Accidents

Responsabilité civile

Transport

Bagages

Importante maison d'importation de vins

de la Suisse romande désire engager pour une date à convenir un

collaborateur

pour ses services de ventes.

Le candidat doit :

- être âgé de 25 à 35 ans
- être bilingue français, allemand
- posséder de bonnes connaissances du commerce des vins
- avoir de l'initiative et un esprit de collaboration

Nous offrons :

- place stable et travail intéressant
- possibilités d'avancement selon aptitudes
- salaire selon formation et capacités
- caisse de retraite

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, avec photo, références et prétentions de salaire sont à adresser sous chiffres

AS 35.048 aux Annonces Suisses S.A., ASSA, place Bel-Air 2, 1000 Lausanne.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel,

cherche, pour son service de comptabilité analytique,

UN CHEF COMPTABLE

Nous demandons :

- solide formation de base, cette place convenant particulièrement à un candidat ayant déjà passé l'examen préliminaire pour l'obtention du diplôme fédéral de comptable
- expérience dans le domaine de la comptabilité analytique
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- âge idéal : environ 30 ans.

Nous offrons :

- un travail très intéressant et varié dans le cadre d'une organisation moderne basée sur le traitement électronique de l'information
- place d'avenir au sein d'une entreprise dynamique disposant d'excellentes institutions sociales

Entrée à convenir.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 572 31.

VOUMARD

cherche, pour son usine d'Hauterive,

AGENT DE MÉTHODES

pour la préparation et la calculation des travaux de montage et prémontage; une formation de mécanicien est nécessaire, préférence sera donnée aux candidats connaissant aussi le chronométrage.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à Voumard Machines Co. S.A., 2068 Haute-ri-Neuchâtel, ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis dès 15 heures.

VOUMARD

FAN

Nous cherchons, pour entrée immédiate, un (e)

porteur (se) de journaux

habituant en ville, pour un quartier du centre de Neuchâtel; durée de la tournée 30 minutes environ. Début entre 5 h 30 et 6 heures.

S'adresser à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL 4, rue Saint-Maurice Neuchâtel - Tél. 5 65 01

ELECTRONA

Nous engageons : pour le département « Accumulateurs »

ouvriers

Pour l'atelier de presses pour matières plastiques

ouvriers pour travail en 2 équipes

(Horaire 3 h 48 - 13 h 18 ou 13 h 18 - 22 h 48).

Service de transport pour le début de l'équipe du matin assuré par nos soins.

Pour le département « Montage des appareils électroniques »

régleurs de relais

poseurs de torons

pour centraux téléphoniques. Travaux propres et bien rétribués. Candidats débutants seraient formés par nos soins.

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir. Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA
Electrona S.A., 2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 42 46

On cherche

jeune vendeuse

Semaine de 5 jours, salaire intéressant. Entrée à convenir. Faire offres à la pâtisserie Bill, Neuchâtel. Tél. 5 26 36.

GARÇON ou

FILLE DE SALLE serait engagé par le restaurant RICHELIEU, ruelle du Port, Neuchâtel.

Faire offres ou se présenter. Tél. 5 55 57.

Nous engageons, dès que possible,

jeune employé de bureau

consciencieux.

Place intéressante offrant travail varié. Semaine de 5 jours et tous avantages sociaux.

Adresser offres complètes à F.-E. VESSAZ, outillage - machines 2074 MARIN.

Pour compléter notre équipe nous cherchons :

- 1 vendeur en automobiles
- 1 tôlier en carrosserie
- 1 peintre en automobiles
- 1 mécanicien de première force

pouvant fonctionner comme chef d'atelier.

Prendre rendez-vous par téléphone (038) 413 43, garage Mario Bardo, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille

de langue allemande, école de commerce, cherche place dans une

boutique

à Neuchâtel (travail à mi-temps), langues allemand - français - anglais - italien.

Tél. (031) 52 19 82.

Sculpteur

22 ans, cherche place dans la région de Neuchâtel, en qualité de sculpteur de pierres tombales, constructeur de cheminées en pierres naturelles, mosaïste, etc.

Prière de téléphoner au No (036) 217 75.

COMPTABLE

précis et consciencieux, 15 ans de pratique, cherche

POSTE à RESPONSABILITÉ

Adresser offres écrites à OE 627 au bureau du journal.

JEUNE DAME

parlant couramment l'allemand, l'anglais et le français, cherche place intéressante pour 2 à 3 jours par semaine.

Adresser offres écrites à BP 614 au bureau du journal.

Dessinateur en bâtiment

(étudiant) cherche travail à domicile ou à la demi-journée.

Adresser offres écrites à NO 626 au bureau du journal.

ATELIER DE DIAMANTAGE
cherche travaux

sur boîtes, bracelets, bijouterie, etc. Tous genres de décorations. Fabrication de modèles.

TRAVAUX SOIGNÉS

en petites et grandes séries. Faire offres sous chiffres AS 20,475 LO « ASSA », 6601 Locarno.

Jeune employée de commerce

Suisse alémanique, âgée de 21 ans, cherche une place dans une compagnie d'assurances ou autre maison de commerce.

A fait un apprentissage de commerce dans une assurance accidents et deux ans de pratique dans la branche vie. Adresser offres écrites à CP 603 au bureau du journal.

Jeune employé de bureau (formation de l'école de commerce) n'ayant pas encore donné son congé cherche place pour le 15 avril 1970 à Neuchâtel

comme employé de bureau

(de préférence comptabilité). Adresser offres écrites à DP 596 au bureau du journal.

Commerçant, quarantaine, bilingue, solide formation technico-commerciale, dynamique, cherche poste de

cadre commercial

Expérience de l'organisation, des achats et des contacts avec la clientèle.

Pour prendre contact, écrire sous chiffres P 300,139 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.



APPRENTISSAGE PRINTEMPS 1970

Mécaniciens de précision, durée 4 ans

Certificat fédéral de capacité

AVIS AUX JEUNES

Nous vous informons qu'il reste encore quelques places disponibles comme

apprentis mécaniciens de précision.

Vous recevrez une formation complète dans un atelier spécialement conçu pour vous. Vous aurez l'occasion de faire des stages durant 2 ans environ, dans nos différents ateliers de production, afin de vous familiariser avec tous les problèmes de fabrication et de précision.

Nous vous offrons une rémunération mensuelle, à laquelle vient s'ajouter, en fin d'apprentissage, un système d'épargne fort appréciable.

Tous renseignements complémentaires vous seront volontiers donnés par notre bureau du personnel, tél. (039) 5 45 23.

AMANN + CIE S.A.

cherche pour le printemps

apprenti (e) de commerce

ayant suivi une école secondaire

Nous offrons :

formation commerciale complète bien rémunérée, semaine de 5 jours

stage dans nos différents départements

expédition - transports

achats - vente

comptabilité - laboratoire

Faire offres à la direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
2002 Neuchâtel

La Papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

une apprentie vendeuse

Le métier de « papetière » est une profession exigeante, aux aspects multiples : elle permet de développer le sens du beau, d'augmenter les dons artistiques et de comprendre l'organisation de bureau. La Papeterie Reymond possède une place disponible pour ce printemps. Prière de se présenter au bureau, ou de téléphoner au (038) 5 44 66.

Dem. à acheter

Cherchons à acheter vibrographe d'occasion

en parfait état. 21600 oscillations. Faire offre tél. (038) 5 82 88.

On demande à acheter

PIANO

d'occasion en bon état. Tél. 4 27 83.

PIANO

On demande à acheter, en bon état, prix raisonnable,

piano brun

pour les enfants de famille d'agriculteur de la montagne. Faire offres, avec indication de prix et de marque, sous chiffres P. 11-460062 à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

apprentie vendeuse

Adresser offres à

V. VUILLIOMENET S.A.

Electricité Grand-Rue 4 NEUCHÂTEL

COMMERCES

A VENDRE salon de coiffure DAMES

4 places, bien situé dans le centre d'une localité industrielle du Jura-Sud. Bonne clientèle. Prix intéressant. Ecrire sous chiffres 120,163-34, à Publicitas, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous nous intéressons à l'acquisition d'un

GARAGE avec chiffre d'affaires important

en Suisse romande, dans les villes de Genève, Lausanne, Yverdon, Neuchâtel, Fribourg et Sion.

Faire offres sous chiffres P O 950,505, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Suchard

Nous engageons, à notre service d'acheminement, un

employé

L'activité consiste en opérations de calculs et statistiques; elle requiert une grande précision.

Les personnes aimant travailler avec des chiffres sont invitées à adresser leurs offres de service écrites à

CHOCOLAT SUCHARD S.A., service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières.



Dans la perspective de notre agrandissement à Marin, nous cherchons une

TÉLÉPHONISTE

ayant si possible quelques années de pratique et de bonnes connaissances des langues française, allemande et anglaise. Entrée immédiate ou à convenir.

Les intéressés sont invitées à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature à DERBY Ebauches Electroniques S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 5 92 13 et 5 06 02.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international





5 17 12

Confiez-nous vos problèmes de télécommunications :

TÉLÉPHONE PTT

- A Automates et sélecteurs pour petites et grandes entreprises, magasins, administrations, etc.
- B Installations d'abonnés simples, télédiffusion

INSTALLATIONS PRIVÉES

interphone
recherches de personnes
répondeurs automatiques
signalisation
télémessure
téléalarme

APPAREILS SUÉDOIS ERICSSON

de réputation internationale

COURANT FORT

force - éclairage - cuisson



266

possibilités de départ pour des vacances heureuses, ensoleillées, avec

airtour suisse

LES ILES BALÉARES
LA COSTA DEL SOL
LA ROUMANIE - LA SICILE
LA YOUGOSLAVIE - LE MAROC
LA TUNISIE - ILE DE DJERBA
L'ADRIATIQUE - L'ALGARVE - LIBAN
LA BULGARIE

Départs hebdomadaires
Vols de JOUR ET DE NUIT
PAR AVION JET

Séjour à partir de 8 jours.
ENVOI IMMÉDIAT du programme détaillé illustré avec prix et dates de départs.

Je désire recevoir gratuitement la brochure AIRTOUR SUISSE.

Nom, prénom :

Adresse :



TÉL. 021 / 23 72 72 TERREAUX 4 LAUSANNE

Voyages de Pâques

Pays de l'éternel printemps

Plus de 50 cars luxueux et modernes sont à votre disposition!

Paris, Versailles, Loire, Bourgogne, Riviera
3 jours dès Fr. 195.—

Portugal, Espagne
5 jours dès Fr. 380.—
en mer de Barcelone à Gênes

Rhénanie, Hollande
4 jours dès Fr. 295.—

Lac Tegern, Tyrol
3 jours dès Fr. 185.—

Tessin, Lac d'Orta, cure d'Abano
3 jours dès Fr. 175.—, 13 jours 590.—

Tout ceci dans le nouveau prospectus «Car-Tour suisse 70» à votre disposition dans chaque bureau de voyages ou chez

Car-Tour suisse
3076 Worbl/Borne, Tél. 031 83 02 22

Envoyez-moi gratuitement votre prospectus en couleurs «Car-Tour suisse 70»

Car-Tour

Nom _____
Rue _____
NPA/Lieu _____

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Z. BESSON. maître tailleur
Louis-Favre 6 NEUCHÂTEL,
tél. (038) 5 68 29
vous offre :

pour hommes

une gamme de pantalons TERY-LENE classiques modernes aux prix de Fr. 45.— 49.—

ENVOIS A CHOIX

Notre baptême de l'air et plusieurs jours dans une île ensoleillée

voilà ce que nous pouvons nous offrir grâce à l'économie réalisée sur notre mobilier!

Faites comme nous, choisissez ce mobilier complet pour le prix global et déconcertant de Fr. 3950.— seulement.



3950.—

En vous proposant cette offre, nous voulons vous prouver notre volonté farouche de lutter contre la hausse du coût de la vie.

Beaucoup d'allure, un confort voluptueux, six places généreuses, un canapé qui se transforme en un clin d'œil en un lit confortable, fauteuils sur roulettes, tissu de qualité en velours dralon, ce salon est vraiment une réussite esthétique et fonctionnelle. Il est agréablement complété par une ravissante table ornée de mosaïques.



Cette chambre à coucher est vraiment étonnante tant par ses lignes gracieuses et modernes que par la place qu'elle vous offre pour votre garde-robe: une vaste armoire haute à quatre corps, et en tout quatorze tiroirs!

Une paroi magique en palissandre de Rio structuré avec niches dotées d'un éclairage d'ambiance, emplacement pour la stéréo, portes coulissantes, bar luxueux, casier TV et cinq tiroirs spacieux.

Chaque pièce peut être obtenue séparément.

Fiancés! Commandez ce mobilier maintenant déjà, nous le conserverons gratuitement chez nous jusqu'à votre mariage.

Crédit jusqu'à 36 mois. Livraison franco.



Neuchâtel faubourg de l'Hôpital tél. 038 / 5 75 05
grande exposition sur 6 étages - 30 vitrines

coupon

Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais

Nom _____ Prénom _____ Prof. _____
Rue et No _____ No postal et Localité _____
Je m'intéresse à _____

A vendre
mobil-home
état de neuf, batterie.
S'adresser au tél.
(037) 2 29 03.

Prêt comptant à 7 1/2 %

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2 % par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois).

C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

- de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau **Crédit Renco**, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____ 391

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

Mieux vaut savourer qu'abuser.



Quand on est



si petit et si bon



on a vite fait



de séduire



toutes les bouches.



Torini, le nouveau chocolat en portions, préparé par Camille Bloch. Un mini-chocolat fourré. Praliné. Savoureux. Avec une amande entière et belle à croquer.



Camille Bloch

Les petits chocolats sont de grands cachotiers. Ils ont le chic pour vous mettre l'eau à la bouche.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises

NAUTICAS
Genève
Tél. (022) 45 56 26

SELCO

Importateur exclusif
des bateaux norvégiens
ANCAS - QUEEN et

30 bateaux neufs en stock, de 2 m 90 à 9 m 20, canots à rames, canots moteur hors-bord, cabin-cruiser.
Grand choix de bateaux d'occasion, toutes marques.
Reprise, échange, facilités de paiement.

*Mangiare
all'italiana*

*LASAGNE VERDI
préparées, en boîte
Il suffit de les chauffer
ou gratiner
petite boîte FR. 2.30
grande boîte FR. 3.40
Dans tous les magasins
Bell*



Les femmes avisées... choisissent NILFISK.
L'aspirateur célèbre par son effet de cyclone et ses deux vitesses. Avec sa puissance d'aspiration parfaitement régulière, il extrait jusqu'au dernier grain de poussière du recoin le plus inaccessible.
435 fr. pour un aspirateur NILFISK, c'est de l'argent bien placé. En vente dans tous les bons magasins spécialisés.

NILFISK
NILFISK SA, 8027 Zurich Lessingstr. 5, tél. 051/362668

Visitez notre stand No 122, halle 5, à la MUBA, du 11 au 21 avril

Très grand choix de

LEVI'S

JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

A vendre ou à échanger

Alpine R

BTF 1150 cm³, groupe 4, prête pour la compétition.
Tél. (038) 5 40 41.

Moto B.S.A. 650

Moteurs rechange, 1700 fr.
Tél. de 12 h à 17 h. 7 73 21.

A vendre

TAUNUS 20 M TS

1965 50,000 km

VW Variant 1968 55,000 km

VW Variant 1966 65,000 km

Ces véhicules sont en parfait état. Facilités de paiement.
Reprises.
Garage Beau-Site, Cernier.
Tél. (038) 7 13 36.

A vendre

PEUGEOT 404

Limousine 5 places, complètement révisée.

Expertisée, garantie 3 mois.

Prix Fr. 4600.—

Grandes facilités de paiement.

Garage R. WASSER

Seyon 34-98

2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 5 16 28.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A VENDRE

Canot moteur quasi neuf (environ 40 heures de navigation). Magnifique construction italienne en acajou plein avec moteur Chrysler Marine V8/195 CV. Y compris tous les accessoires.
Box No 29 sis sous le hangar du Club de Sport Nautique, au port du Nid-du-Crô, à Neuchâtel.
Le tout pour le prix de Fr. 40,000.—
Pour renseignements, téléphoner ou s'adresser à
M.A. Eberhard, c/o Runtal S.A., Falaises 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 92 92.

Nos belles occasions EXPERTISÉES

PEUGEOT 404 injection 1967
OPEL RECORD 4 vitesses 1963
CHEVROLET IMPALA automatique 1964
LAMBORGHINI GT 1966
OPEL RECORD caravane blanche 1965
OPEL KADETT coupé 1965
GARAGE MARIO BARDO, Sablons 57, Neuchâtel. Tél. 4 18 43.

Les jeunes de l'opération Mato Grosso qui travaillent pour le tiers monde cherchent un

Bus VW
Tél. 5 33 44.

A vendre pour cause de départ

VAUXHALL VX 4/90
modèle 1963.
41,000 km, 3000 fr.
Expertisée. (Prix catalogue 10,800 fr.)
Tél. (038) 5 04 61.

OCCASIONS

Garanties - Expertisées

FORD CORSAIR 1967 9 CV, grise, 4 portes, simili.

AUSTIN 1100 1966 6 CV, beige, 4 portes, intérieur simili, moteur neuf.

MG 1100 1966 6 CV, bleue, 4 portes, simili, accessoires.

SIMCA 1300 GL 1965 7 CV, gris métallisé, simili.

PEUGEOT 404 GT 1968 9 CV, bleu clair, toit ouvrant.

Facilités de paiement — Essais sans engagement

Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL

SEGESSEMAN & FILS — NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 51 — Tél. (038) 5 99 91 / 92

Tout à prix DISCOUNT

à vous de choisir

2 POUR 1

avec une machine à laver de Fr. 1500.—.

Gratuit

1 cuisinière de luxe ou le rabais.

Nous reprenons

au gros prix

machines à laver de toutes marques

CUISINIÈRES

à des prix sans concurrence.

GROSSES REPRISES

Le Discount du Vignoble

A. Fornachon Bevaix

Tél. (038) 6 63 37

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique Neuchâtel

5 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125

Voiture automatique DAF 55
LUGANO AU PRINTEMPS
KOCHER'S HOTEL WASHINGTON
6903 Lugano

Situation tranquille, vue. Grand parc, parking et garages. Rénovation complète. Ascenseur. Cuisine soignée. Forfait de Fr. 29.— à 33.—. Bain privé et W.-C. Fr. 38.—. Famille Kocher — Tél. (091) 2 49 14

SAMEDI 7 MARS
Halle de gymnastique, Serrières des 20 h

Tirage Loterie Romande
Entrée libre

Dès 22 h 30 **DANSE**

Orchestre « GOLDEN STAR »
Permission de prolongation 3 h.
Ruban de danse.

un bon repas s'arrose aussi avec un verre de:



dites-lui une fois pour toutes que **VICHY CELESTINS** aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique



URGENT

A reprendre 50 voitures occasions, possibilité faire offre de reprise très favorable.

Prendre contact rapidement avec notre département de ventes.

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. NUSSBAUMER

Neuchâtel la Chaux-de-Fonds le Locle
Tél. (038) 5 83 01 Tél. (039) 2 35 05 Tél. (039) 5 24 31

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BUREAU, état de neuf. Adresser offres écrites à JZ 622 au bureau du journal.

TABLE DE SALON, état de neuf. Tél. 5 65 51, heures des repas.

POUSSETTE MODERNE avec matelas, duvet, oreiller. Prix à discuter. S'adresser: Charmettes 21, appartement 5.

POUSSETTE Wisa Gloria en parfait état. Tél. 8 71 08.

CHAMBRE A COUCHER moderne literie de la meilleure qualité, 3 ans d'em-ploi, état de neuf. Tél. 7 85 70, après 18 heures.

LITS JUMEAUX, 2 matelas, 2 sommiers en crin animal, 200 fr. Tél. 5 37 15.

2 LITS 180 x 120, 1 avec entourage. Tél. 4 29 24 de 11 h à 13 heures, le soir des 18 h 30.

TABLE de salle à manger et 5 chaises, 100" fr., 1 lit, 30 fr. Tél. 5 44 66, dès 19 heures.

1 POUSSÉ-POUSSE, 20 fr.; 1 lit d'enfant, 20 fr.; 1 parc, 10 fr. Tél. 5 44 66 dès 19 heures.

ETAGÈRE A CHOCOLAT, étagère à légumes, caisse enregistreuse C.N.R. Tél. 5 20 33.

CHAUSSURES DE SKI Molitor, double laçage, No 38. Tél. 5 38 55.

BELLE OCCASION: à vendre deux lits jumeaux, tables de nuit et grand buffet. Prix très avantageux. S'adresser M. J. Jost. Beaux-Arts 15, 2me étage, le soir dès 18 heures.

MANTEAU DE DAIM 3/4, 80 fr. Tél. 5 72 80.

MANTEAU DE DAME, mi-saison, pure laine, bleu marine, taille 40-42, neuf, moitié prix. Tél. (038) 7 94 82, après 19 heures.

BIBLIOTHÈQUE long. 2 m, haut. 68 cm, 220 fr.; lustre moderne, 6 branches, 30 fr.; éventuellement avec matelas, 35 fr.; 2 fauteuils, 15 fr. les deux; fauteuil-lit 50 fr. Tél. 3 12 09.

HABIT de communion, neuf, bas prix. Tél. 5 74 51.

HABITS de jeune fille, taille 36-38, bas prix. Tél. 5 74 51.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 3 plaques; frigo (Bosch) 125 litres, le tout en bon état. Tél. 4 26 16, heures des repas et le soir.

BABY RELAX avec accessoires, et poussette, le tout en parfait état. Tél. 6 71 12.

BEAU COMPLET de jeune homme avec gilet. Porté 3 fois. Tél. 5 89 89.

POUR CAUSE DE DÉPART, une chambre à coucher, un buffet de service en noyer, un salon avec canapé-couche et fauteuils tournants. Tél. 6 46 29.

1 CUISINIÈRE A GAZ, en bon état, émaillée, 4 feux, couvercle. Tél. 5 24 14.

FRIGO, éventuellement échange avec cuisinière à gaz. S'adresser à M. Quadranti, Pierre-de-Vingle 18, 2me étage, de 11 à 13 heures.

Demandes d'emplois

CHAUFFEUR DE POIDS Lourd cherche place. Adresser offres écrites, en indiquant le salaire, à MC 625 au bureau du journal.

DROGUISSE Suisse allemande cherche place à Neuchâtel ou environs pour le 15 avril. Tél. (033) 73 13 75.

DAME HABILE cherche travail propre pour la journée complète. Tél. 8 23 69.

2 ÉTUDIANTES, Ecole de commerce, cherchent travail du 30 mars au 18 avril. Tél. 8 27 69.

JEUNE DAME cherche heures de ménage, le matin. Adresser offres écrites à 53-116 au bureau du journal.

JEUNE MAMAN garderait un enfant à la journée, région Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Auvier. Tél. 8 63 90.

Divers

SOCIÉTÉS. Vous pensez avoir épuisé la liste des sujets importants. Vous en avez peut-être oublié un, capital: le tiers monde. Demandez la liste de films et de conférenciers du Comité neuchâtelois d'information, tél. 8 63 30.

QUI GARDERAIT bébé de 6 semaines, à la journée? région le Plan - Cassardes - Rocher. Tél. 5 00 61.

A louer

CHAMBRES MEUBLÉES à Corcelles, part à la salle de bains. Tél. 8 58 57.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à jeune homme, quartier université. Tél. 5 96 52.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à demoiselle sérieuse, vue, eau courante chaude et froide dans la chambre, cuisinière avec frigo et douche, libre tout de suite, rue Matile 54. Tél. 5 50 91.

1 1/2 CHAMBRE, tout confort. Tivoli 10, Serrières.

CHAMBRE avec confort à demoiselle. Tél. 5 51 30, le matin.

LE LANDERON, CHAMBRE indépendante avec cabinet de toilette. Tél. 7 96 24.

APARTEMENT MEUBLÉ 3 pièces, avec tout confort, au centre de la ville, dès le 1er avril, à personne convenable. Adresser offres écrites à 73-114 au bureau du journal.

A ÉCHANGER STUDIO aux Draizes contre studio près du centre. André Tièche, Draizes 73, Neuchâtel.

BELLE CHAMBRE indépendante, chauffée, douche, pour monsieur. Tél. 5 06 35.

1 APARTEMENT MODERNE 2 pièces, avec confort, meublé ou non, à Tschugg-Cerlier, 12 km de Neuchâtel. Situation tranquille. Tél. (032) 88 11 42.

JOLIE CHAMBRE à 2 lits, part aux bains. Tél. 5 91 81.

ON ÉCHANGERAIT appartement de 4 pièces, confort, loyer modéré, à 5 minutes de la gare, contre 2 pièces, à la Coudre (conditions identiques). Tél. 4 27 60.

CHAMBRE pour jeune fille. Tél. 8 63 52, heures des repas.

BEL APARTEMENT MEUBLÉ de 2 pièces, avec cuisine et salle de bains, tout confort. Entrée séparée, dans villa, à Cornaux, dès le 1er avril 1970. Convierait à un couple sans enfants ou à deux personnes sérieuses. Téléphone (038) 7 73 22 de 18 à 20 heures.

Demandes à louer

200 fr. DE RÉCOMPENSE à qui nous procurera appartement de 4 1/2 ou 5 pièces, à Neuchâtel - Serrières, pour avril - mai. Adresser offres écrites à HX 620 au bureau du journal.

MONSIEUR SOIGNEUX s'absentant les week-ends cherche chambre avec ou sans pension. Région Vauseyon, Poudrières, av. des Alpes. Adresser offres écrites à IY 621 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche chambre modeste indépendante, centre de la ville de préférence. Tél. 7 14 25.

EMPLOYÉ CFF cherche, pour fin avril, studio meublé ou non à proximité de la gare, ou au centre. Adresser offres écrites à 53-115 au bureau du journal.

MONSIEUR cherche studio meublé, ou petite maison, éventuellement pension région Neuchâtel à Yverdon, proximité du lac, à partir du 1er juillet. Tél. (038) 5 25 30. M. Thiébaud.

JEUNE GARÇON cherche chambre en ville. S'adresser à M. Roland Schaal, à partir de 18 heures, restaurant Beaulac.

CHAMBRE MEUBLÉE, région Monruz, la Coudre, pour jeune homme. Tél. 5 66 01. (M. Vuilleumier.)

ARCHITECTE cherche studio ou logement sans confort, dans la vieille ville. Téléphone 4 06 07.

DAME SEULE, devant quitter son appartement, cherche d'urgence appartement de 2 pièces. Tél. 4 04 13.

COUPLE RETRAITÉ, cherche appartement de 3 pièces, confort ou mi-confort, pour les mois de mai ou juin, région de Marin à Saint-Aubin. Tél. 8 23 52.

DEMOISELLE PTT cherche, pour le 15 avril, appartement d'une pièce, meublé, ou studio avec cuisine, à Neuchâtel. Tél. (026) 7 19 45.

CHAMBRE INDÉPENDANTE pour dame seule, ville ou région du Vignoble. Adresser offres écrites à FN 547 au bureau du journal.

COUPLE RETRAITÉ désire appartement de 2-3 pièces, sans confort ou avec mi-confort. Ferait petite conciergerie. Neuchâtel-ouest, Peseux, Corcelles, Littoral jusqu'à Gorgier. Ecrire à BP 503 au bureau du journal.

PETIT LOCAL pour atelier d'horlogerie, région Corcelles - Peseux. Tél. 8 48 06.

APARTEMENT 3 PIÈCES, tout confort, à Neuchâtel ou environs, 100 fr. de ré-compense. André Barthelemy, boulanger, 2726 Saignelégier. Tél. (039) 4 51 95.

Demandes à acheter

SCIE CIRCULAIRE Inca. Tél. 3 29 24.

1 LIT D'ENFANT, en bon état. Téléphone 6 71 12.

hockey sur glace

Tout est dit au championnat du monde où la Bulgarie et la Roumanie sont reléguées

Les Suisses perdent à l'ultime minute contre le Japon mais conservent leur place (groupe B)

SUISSE-JAPON 2-3 (0-2 2-0 0-1). MARQUEURS: Hoshino 7me; Hikigi 20me; Keller 22me; Henry 27me; Kurokawa 60me.

HIER ET... Allemagne de l'Ouest-Roumanie 5-2 (0-1, 1-0, 4-1) Pendant 45 minutes de jeu effectif, le maintien de la Suisse dans le groupe B a été remis en question par les Roumains...

Yugoslavie-Bulgarie 6-0 (1-0, 5-0, 0-0) Malgré un très mauvais premier tiers-temps, au terme duquel ils auraient dû être menés à la marque, les Yougoslaves, grâce notamment à deux « auto-goals » des Bulgares durant la deuxième période, ont remporté une large victoire. La Bulgarie se trouve ainsi reléguée dans le groupe C, qu'elle avait quitté en raison du forfait du Canada...

Etats-Unis - Norvège 9-2 (4-0, 2-1, 3-1) Les Américains ont remporté avec une netteté inattendue le match décisif quant à la première place du tournoi. Les Norvégiens n'apparaissent pas cependant aussi inférieurs que la marque pourrait le laisser croire. Au premier tiers-temps, ils eurent même des périodes brillantes, mais deux buts encaissés en l'espace de quelques secondes sapèrent leur moral. En outre, le gardien Nielsen, qui fut remplacé après 20 minutes, n'était pas dans son meilleur jour...

Classements J. G. N. P. p. e. Bts 1. Etats-Unis 6 6 — 58-8 12 2. Allemagne 6 6 — 31-13 10 3. Norvège 6 3 2 1 26-25 8 4. Japon 6 3 1 2 29-25 7 5. Yougoslavie 6 2 1 3 22-21 5 6. Suisse 6 2 — 4 19-19 4 7. Roumanie 6 1 — 5 15-36 2 8. Bulgarie 6 — 6 8-61 —

...AUJOURD'HUI — Yougoslavie-Japon. — Etats-Unis - Suisse. — Allemagne de l'Ouest-Norvège. — Roumanie - Bulgarie.

automobilisme GP D'AFRIQUE DU SUD LES ÉCOSAIS FONT PARLER D'EUX Les concurrents du premier Grand prix de la saison 1970, le Grand prix d'Afrique du Sud, à Kyalami, entre Johannesburg et Pretoria (il se déroulera le 7 mars), ont poursuivi leurs essais sans que Graham Hill, le champion écossais qui a eu les deux jambes cassées, il y a cinq mois dans un accident aux Etats-Unis, ait encore fait définitivement savoir s'il se sentait ou non capable de participer à la compétition. L'on estime cependant dans les milieux proches des organisateurs, que le coureur écossais sera très vraisemblablement au nombre des partants samedi prochain. Graham Hill s'est, en effet, honorablement placé au cours des essais d'hier, en treizième position avec le Français Jean-Pierre Beltoise, réalisant un temps de 1'22". Une autre inconnue est le comportement de l'Écossais Jackie Stewart, vainqueur de la compétition l'année dernière au volant d'une Ford Matra. Le coureur écossais, souvent vainqueur sur Ford Matra, pilota samedi, pour la première fois en course, une Ford Marcm.

patinage artistique

L'Américain Tim Wood perd du terrain

Championnat du monde à Ljubljana menter l'avance prise la veille sur l'Américain, Tim Wood, champion du monde, et à la porter à 8,3 points. L'année dernière aux championnats du monde de Colorado Springs, Tim Wood avait distancé de 126,7 points le Tchèque dans les imposés. La lutte pour le titre devient ainsi particulièrement ouverte même si le tenant du titre, nettement supérieur dans les figures libres, reste favori.

football

Soirée internationale

Hier soir, le football international a repris ses droits. De Sofia à Berlin en passant par Rome on a joué pour les différents coupes d'Europe dont c'était les quarts de finale. Quelques surprises ont été enregistrées, notamment à Zagreb où Schalke 04, avec une équipe de fortune, a pris une sérieuse option pour la suite de la compétition dans la coupe des champions.

Coupe des coupes ● Sparta Sofia - Gornik Zabrze 3-2 (2-1) ● AS Rome - Goztepe Izmir 2-0 (1-0) ● Dynamo Zagreb - Schalke 04 1-3 (0-1).

Coupe des foires ● Carl Zeiss Jena - Ajax Amsterdam 3-1 (3-0) ● Hertha Berlin - Internationale 1-0 (0-0).

EUSEBIO RESTERA AU F.C. BENFICA Le Portugais Eusebio ne sera pas transféré au club brésilien du Vasco de Gama. Les pourparlers engagés entre les dirigeants de Benfica et les responsables du club brésilien ont échoué. Vasco de Gama désirait engager Eusebio pour une période de dix mois pour la somme de trois millions d'escudos, alors que le Benfica demandait quatre millions d'escudos. Les deux clubs étant restés sur leurs positions respectives, les pourparlers se sont terminés sans résultat.

Classement de l'épreuve masculine après les figures imposées: 1. Ondrej Nepala (Tch) 13-1193,1; 2. Tim Wood (EU) 20-1184,8; 3. Guenter Zoeller (All-E) 28-1163,0; 4. Patrick Pera (FR) 30-1146,8; 5. John Petkevich (EU) 47-1104,7; 6. Serge Tcheverokhine (URSS) 51-1098,6; 7. Serge Volkov (URSS) 71-1044,2; 8. Kenneth Shelley (EU) 77-1019,0; 9. Guenter Anderl (Aut) 79-1012,0; 10. Haig Oundjian (GB) 88-999,1. — puis: 13. Daniel Hoener (S) 114-962,6.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Ludmila Pachomova-Alexandre Gorschkov (URSS) 100,2; 2. Judy Schwomeyer-James Sladky (EU) 100,1; 3. Angelika et Erich Buck (All-O) 96,9; 4. Susan Getty-Roy Bradshaw (GB) 94,1; 5. Janet Sawbridge-John Dalby (GB) 93,5; 6. Tatiana Wojtk-Viatcheslav Schigalin (URSS) 92,7; 7. Annerose Baier - Eberhard Rueger (All-E) 89,5.

Classement final (couples): 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

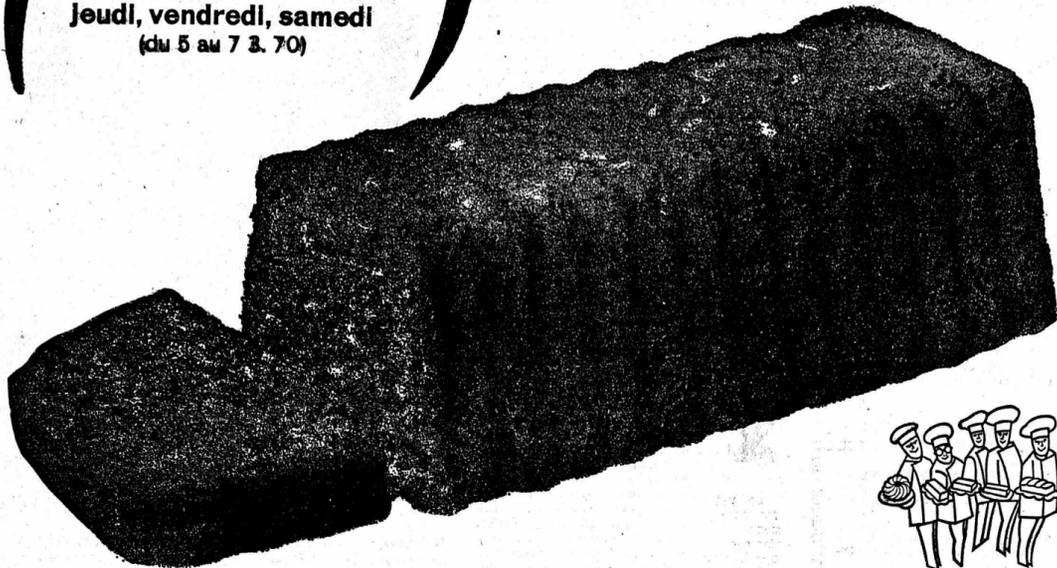
Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis) 46,5-401,2; 6. Almut Lehmann-Herbert Wiesinger (All) 53-394,4; 7. Manuela Gross - Uwe Kagemann (All-E) 64-389,1; 8. Melissa et Mark Militano (EU) 75-377,5; 9. Bruni Bassler - Eberhard Rausch (All) 78-378; 10. Janina Poremska-Pjotr Sczypa (Pol) 102-357,2.

Classement de l'épreuve de danse après les deux premières danses imposées: 1. Irina Rodnina - Alexander Ulanov (URSS) chiffre de places 11-418,1 points; 2. Ludmila Smirnova - Andrei Surakine (URSS) 16-416,5; 3. Heidemarie et Heinz-Ulrich Walther (All-E) 27-413,2; 4. Galina Karelina - Georgi Proskurine (URSS) 36,5-405,4; 5. Joe Starbuck - Kenneth Shelley (Etats-Unis)

Cake tyrolien

Offre spéciale

Jeu, ven, sam
(du 5 au 7 à 70)



MIGROS
data

Dans ce cake tyrolien tout frais, il y a des œufs, du beurre 100% pur, du lait frais, des noisettes, des amandes et des miettes de chocolat. Confectionné avec amour par nos pâtisseries!

Le cake de 340 g
maintenant

2.- seulement

au lieu de 2.40 (100g = -58,8)

MIGROS



Il n'est jamais trop tard
Une cure avec

ANTOGEN

l'elixir spécial au suc d'ail
avec malaga

vous aidera aussi contre :

l'artériosclérose, les dérangements des intestins et de l'estomac, les flatulences, les pyroses, le manque d'appétit, la constipation. ANTOGEN, l'elixir spécial au suc d'ail avec malaga, n'a nul arrière-goût désagréable et n'importe pas votre voisin.

Flacons de Fr. 5,85, 10,50, et 17,85
En vente dans votre pharmacie ou droguerie.

Hôtel NOË - Torrepedreru/Rimini/Adriatique

Au bord de la mer, chambres avec douche, W.-C., balcon, téléphone, ascenseur. Salle à manger avec air climatisé. Hors saison Lit. 2200.-/2400.-. Pour renseignements : Roger Rüprecht, tél. (038) 66-560 Neuchâtel.

Pour le

GRAND JOUR

DU MARIAGE, un reportage-photo à l'église réussi, voyez

Photo A. SCHNEIDER

Tél. (038) 7 02 50 — CERNIER
Se déplace dans tout le canton

Le conducteur de l'automobile

qui a ENDOMMAGÉ une porte de garage en faisant un tournant sur route à la rue des Guches, à Pesoux, le lundi soir 2 mars, vers 20 h 20, est prié de s'annoncer à la gendarmerie de Pesoux, tél. 8 43 16.

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

FAV

Acheter, vendre, chercher,
c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES

vous offre.

Pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Les Cars

Marti

Notre offre en Vacances balnéaires par avion très avantageuses, n'a jamais été si intéressante. Exemple : ILE D'ISCHIA

un vrai joyau. Climat doux. Possibilités d'excursions. Hôtels modernes très bien situés. Possibilités de cure. Au point de vue touristique, ce n'est pas encore la cohue.

Départs : dès le 4 avril, chaque samedi.

Prix : 15 jours, à partir de 720.—

COSTA DORADA

le paradis des vacances. Plage de sable fin. Hôtels les plus modernes. Cuisine soignée.

Départs : dès le 24 mai, chaque dimanche.

Prix : 15 jours, à partir de 630.—

Il est grand temps de réserver vos vacances à Majorque. Demandez le programme AIRTOUR comportant 266 propositions de vacances très avantageuses.

VOYAGES

TRANSPORTS S.A.
Votre bureau Marti sur place :
Neuchâtel 5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 5 80 44

Vu le grand succès remporté par notre nouvelle

TURISSA Husqvarna

nous mettons en vente, à des prix imbattables :

machines à coudre D'OCCASION

portatives, bras libres	dès
Turissa Zig-Zag	Fr. 285.—
Elna I	Fr. 115.—
Helvetia	Fr. 140.—
Bernina cl 125 Zig-Zag	Fr. 240.—
Bernina Record 12-13 et 20 points	Fr. 450.—
Pfaff Zig-Zag	Fr. 275.—
Singer Zig-Zag	Fr. 295.—

Toutes ces machines sont révisées avec garantie.

Grandes facilités de paiement ou en location-vente.

AGENCE TURISSA - HUSQVARNA A GREZET

Seyon 24, tél. (038) 5 50 31, Neuchâtel

Nettoyages

G. ZURCHER

Nouvelle adresse :

TROIS-PORTES 41 - Neuchâtel

Tél. 5 99 36

aux p'tits soins
chez votre
opticien

Optique
RABUS NEUCHÂTEL TEL. 5 11 38

Transformation de PANTALONS par le spécialiste
R. POFRET, tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

BIG BEN BAR



Poissons frais

recommandés cette semaine

Palées et filets

Brochets entiers ou en tranches

Lehnherr frères

POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel



CRÉDIT SUISSE

Augmentation de capital 1970

de fr. 340 000 000 à fr. 368 333 000

et

de fr. 368 333 000 à fr. 400 000 000

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 mars 1970 de notre Etablissement a décidé, dans l'intention d'accroître les fonds propres, d'augmenter le capital-actions de fr. 28 333 000 et de le porter ainsi de fr. 340 000 000 à fr. 368 333 000 par l'émission de

56 666 actions nouvelles au porteur de fr. 500 nom. chacune nos 680 001 à 736 666.

Les actions nouvelles sont offertes en souscription aux actionnaires actuels aux conditions énoncées à la fin de ce prospectus.

Le droit de souscription à 5414 actions nouvelles afférent aux 64 978 actions, déposées auprès de Fides Union fiduciaire, Zurich, en garantie du droit de conversion des emprunts convertibles 3 1/2 % 1963 et 4 1/2 % 1969 de notre Banque, sera exercé. Ces nouvelles actions seront également déposées auprès de Fides Union fiduciaire ; lors de la conversion, les obligataires pourront les retirer en proportion des obligations échangées, contre paiement de la part correspondante du prix d'émission.

De plus, l'Assemblée générale a décidé d'augmenter le capital-actions de fr. 31 667 000 pour le porter à fr. 400 000 000, en renonçant au droit de souscription des actionnaires, par l'émission d'une seconde tranche de

63 334 actions nouvelles au porteur de fr. 500 nom. chacune nos 736 667 à 800 000.

Ces actions nouvelles seront échangées, sur la base des offres reçues et conformément aux conditions arrêtées, dans la proportion de 3 actions de notre Banque contre 4 actions Electro-Watt Entreprises Electriques et Industrielles S.A., Zurich, plus un versement en espèces de fr. 400.—.

Le jour de l'Assemblée générale, une société proche de notre Banque a souscrit et entièrement libéré les nouvelles actions de la 1re tranche au prix de fr. 1000.— chacune et celles de la 2me tranche au prix de fr. 3000.— chacune. Toutes les actions nouvelles donnent droit au dividende à partir du 1er janvier 1970 et sont munies des coupons nos 29 et suivants. Pour le surplus, elles sont assimilées à tous égards aux actions anciennes. Le règlement particulier concernant le droit au dividende des actions destinées à l'échange des obligations des emprunts convertibles 3 1/2 % 1963 et 4 1/2 % 1969 de notre Banque demeure réservé.

La cotation des actions nouvelles sera demandée aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall.

Offre de souscription

Les 56 666 actions nouvelles nos 680 001 — 736 666 de fr. 500 nom. chacune, sont offertes en souscription aux actionnaires actuels

du 5 au 18 mars 1970, à midi

aux conditions suivantes :

- Le prix de souscription est de fr. 1000.— net par action : le timbre fédéral d'émission de 2 % est supporté par notre Banque.
- Droit de souscription : 12 actions anciennes de fr. 500 nom. donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle de fr. 500 nom. également.
- L'exercice du droit de souscription s'effectue aux guichets de notre Banque en Suisse contre remise du coupon no 28 des actions anciennes et au moyen du bulletin de souscription prévu à cet effet.
- La libération des actions nouvelles devra s'effectuer jusqu'au 25 mars 1970 au plus tard.
- Notre Etablissement servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente de droits de souscription.

Zurich, le 3 mars 1970

CRÉDIT SUISSE
Le Président du Conseil d'administration
Schulthess

NSU Ro 80
Wankel



«Il sera difficile pour la concurrence d'opposer quelque chose d'équivalent à une voiture aussi moderne, aussi dirigée vers l'avenir», écrit «Auto, Motor und Sport» sur la NSU Ro 80.

L'Avenir: c'est la voiture avec moteur Wankel

Ro 80: progrès comparable à la transition avion à hélice-jet à réaction

Ro 80 — la voiture contemporaine du computer! Allumage transistorisé sans défaillance. Plus de vidange, ligne aérodynamique (haute stabilité latérale). Sécurité: 209 contrôles d'usine, traction avant, colonne de direction de sécurité, 4 freins à disque, phares et antibrouillards halogènes, etc. Confort: automatisme sélectif, direction assistée et servo-freins, lunette arrière chauffable, sièges-couchettes réglables en longueur, hauteur et latéralement.



Moteur NSU/Wankel

Ro 80 — la voiture de l'avenir

Moteur Wankel à pistons rotatifs! Aussi silencieux que dans un jet, même à hautes vitesses! dès fr. 19980.—

Nous offrons davantage:

Cette nouvelle organisation AUDI NSU offre de réelles prestations:

- plus de 300 agences dans toute la Suisse
- un vrai Service-Clients
- un service exemplaire pour les pièces de rechange
- une gamme de modèles robustes (9 AUDI, 5 NSU, Ro 80) pour toutes les exigences, tous les budgets
- dévalorisation minimale — valeurs de reprises élevées

Importateur général pour la Suisse:

AUDI NSU DISTRIBUTIONS.A.

5116 Schinznach-Bad



AUDI NSU-réunies sous un seul toit 15 modèles chez votre agent AUDI NSU

LA CHAUX-DE-FONDS J.-F. Stich (039) 3 18 23 — NEUCHÂTEL Auto-Senn (038) 5 95 96. Agents AUDI NSU : Auvernier F. Sydlar (038) 8 22 07 — Les Bois D. Cattin (039) 8 14 70 — Les Brenets F. Fringer (039) 6 11 32 — La Chaux-de-Fonds Pandolfo-Campoli (039) 2 95 93 — La Côte-aux-Fées Piaget & Brügger (038) 9 51 24 — Fleurier F. Dubied (038) 9 11 86 — Fleurier L. Duthé (038) 9 16 37 — Le Landeron P. Baumberger (038) 7 84 12 — Neuchâtel E. Bühler (038) 5 15 19 — Renan A. Kocher (039) 8 21 74 — Saint-Blaise J.-P. Bourquin (038) 3 21 88 — Valangin E. Bühler (038) (038) 6 91 30. Agents AUDI: La Ferrière W. Geiser (039) 8 12 14 — Saignelégier Garage Nagels (039) 4 54 05.

Quinzième journée du championnat de ligue nationale Servette et Bâle se méfieront de Saint-Gall et de Bellinzzone

C'est imperceptible et l'interprétation est sujette à caution; pourtant, il bouge! Le classement, pardi. Zurich a creusé l'écart; surtout, il a l'espoir de gagner son match de retard. Si la tête va bien, d'autres ont mal aux pieds: Saint-Gall,

prêt à écrire ses mémoires, Bellinzzone et Wettingen, prêts à se déchirer. Le reste n'est que remplissage, sinon littérature.

La Chaux-de-Fonds - Zurich (1-6) Perdus par ton temps, Dedel; il y a un mètre de neige. De la poudreuse?

Saint-Gall - Servette (1-2) Ai-je le droit de dire quelque chose on ne répliquera-t-on que Bruhl n'ayant pas pu jouer dimanche dernier, Saint-Gall sera logé à la même enseigne, ce coup-ci? En tout cas, Servette devra se méfier très sérieusement.

Bellinzzone - Bâle (0-2) On le croirait fait exprès: les poursuivants de Zurich ont à faire avec les derniers. Certes, mais ce sera en un lointain voyage et dans une ambiance de morgue, donc réfrigérante. Bâle, également, peut s'attendre à tout.

Young Boys - Lugano (1-4) Tous les premiers voyagent. Lugano, au Wankdorf, viendra chercher un point. Les deux derniers matches des Bernois au Wankdorf s'étant terminés par trois à trois (Lausanne) et zéro à zéro (La Chaux-de-Fonds), pourquoi pas « jamais deux sans trois »?

Lausanne - Winterthur (3-3) Ils ont manqué un nombre semblable de buts, mais Lausanne encaisse davantage de buts. Avec l'avantage du terrain, ce handicap devrait être surmonté, ouvrant ainsi la voie à un partage des familles: comme l'an dernier, où Lausanne regretta amèrement ce petit point!

Grasshoppers - Bienne (0-1) Ça sent la revanche, mais ça n'a aucune espèce d'importance, tous deux pouvant dormir du sommeil du juste. Pour eux, plus de craintes ni d'espoirs. Alors, soigner la manière.

Wettingen - Fribourg (0-2) Un petit fumet de revanche, ici aussi. Les Argoviens n'ont plus les pieds sur terre; ils se cramponnent déjà aux branches. C'est chez eux qu'ils doivent trouver leur salut. Mais Fribourg est assez mal commode.



A LA PONTAISE. — La défense lausannoise, représentée ici par Chappuisat (à gauche) devra se montrer particulièrement attentive. (A.S.L.)

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la quatorzième journée

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Zurich, Servette, Lugano, Bâle, Winterthur, Grasshoppers, Lausanne, Fribourg, Young Boys, Bienne, La Ch-de-Fds, Wettingen, Bellinzzone, Saint-Gall.

La saison dernière

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Lausanne, Lugano, Young Boys, Zurich, Bâle, La Ch-de-Fds, Servette, Bienne, Grasshoppers, Saint-Gall, Winterthur, Bellinzzone, Sion, Lucerne.

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement: Victoire = 2 points, Egalité = 1 point, Défaite = 0 point, Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire, Aucun but marqué = 1 point en moins.

Table with 3 columns: Match nul 0-0 = moins 1 point, Résultats Points Total. Lists teams like Servette, Winterthur, Zurich, Bâle, Lausanne, Lugano, Young Boys, Grasshoppers, Fribourg, Bienne, Wettingen, La Ch-de-Fds, Saint-Gall, Bellinzzone.

Table with 3 columns: Penalties Total Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzzone, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Servette, Wettingen, Winterthur, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Contre. Lists teams like Bâle, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Grasshoppers, Lausanne, Lugano, Saint-Gall, Servette, Winterthur, Wettingen, Zurich.

Table with 3 columns: Expulsés. Lists teams like Bellinzzone, Lausanne, Saint-Gall, Young Boys, Zurich.

Table with 3 columns: Autobuts. Lists teams like Bienne, Lausanne, Saint-Gall, Wettingen, Fribourg.

Table with 3 columns: Douzième et 13me homme. Lists teams like Bâle, Lausanne, Servette, Winterthur, Lugano, Young Boys, Zurich, Bienne, Wettingen, La Ch-de-Fds, Saint-Gall, Bellinzzone, Fribourg, Grasshoppers.

Table with 3 columns: Ligue B. Lists teams like Sion, Yg Fellows, Chiasso, Martigny, Lucerne, Mendrisiostar, Granges, Xamax, Aarau, Urania, Thounois, Carouge, Bruhl, Langenthal.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. 4me. Seize points. Toujours vaincu chez lui. Sundermann marque un penalty et en manque un. BELLINZONE. 13me. Huit points. Un match de retard. La plus faible ligne d'avants. Premier match de Caravatti. Premier but de Rebozzi. BIENNE. 8me. Quatorze points. Déploire son premier autobut, d'où la perte d'un point. Jouera dimanche son troisième match d'affilée au-dehors. LA CHAUX-DE-FONDS. 11me. Onze points. Un match de retard. La plus mauvaise défense avec celle de Saint-Gall. A joué quatre fois d'affilée chez l'adversaire. FRIBOURG. 8me. Quatorze points. Première absence de Birbaum. N'a manqué que trois buts lors des cinq derniers matches. Les trois derniers ont eu lieu à Saint-Léonard. GRASSHOPPERS. 4me. Seize points. La meilleure défense. Semble avoir trouvé la formation idéale. LAUSANNE. 4me. Seize points. Déclie le record des partages: huit. Echappe à un but sur penalty, grâce à Gautschi. LUGANO. 2me. Dix-sept points. Bénéficie de son premier autobut.

Plusieurs chocs d'importance en ligue B Xamax pourra-t-il imiter Sion?

Le programme de la deuxième journée des matches retour de ligue B comporte plusieurs rencontres aussi importantes qu'intéressantes, en raison des résultats enregistrés lors de la reprise de dimanche dernier. C'est ainsi que le match Lucerne (5me du classement) - Xamax (8me) prend un relief particulier, en raison de la victoire neuchâtoise sur Thounois et de la défaite lucernoise à Martigny. Xamax n'est pas loin du peloton qui, derrière le chef de file séduisant, se presse à la conquête de la promotion! Un succès xamaxien à Lucerne aurait donc une grosse importance pour la suite du championnat. Au match aller, Xamax fit match nul avec cet adversaire, à Serrières (2-2), et ne témoignait pas, à l'époque, de la même verve qu'actuellement. Des espoirs sont donc permis, bien qu'il s'agisse là, pour Xamax, d'un « gros morceau »: Lucerne n'a jusqu'ici perdu qu'une fois sur son terrain, contre Sion.

protagonistes se trouvent dans les mêmes conditions que ceux évoqués plus haut. Chiasso est, sans conteste, l'équipe « qui vient ». Au premier tour déjà, amorçant son ascension progressive de la 9me à la 2me place, l'équipe de la cité frontalière a peu à peu affiché des ambitions qui se précisent de plus en plus, et cela d'autant mieux que Chiasso compte dans ses rangs l'Allemand Ferdinand, meilleur marqueur de buts de la ligue B, actuellement... A l'aller, 2-0 pour Chiasso, mais, la saison dernière, 5-0 pour Granges... Inutile de préciser pourquoi le derby valaisain Sion (premier) - Martigny (4me) est, lui aussi, au nombre des matches-phares de cette journée de compétition. La position des Martignerais témoigne, elle aussi, d'ambitions qui ne sont certes pas surfaîtes ni à dédaigner. Le match de Tourbillon sera non seulement un derby important mais un test pour l'équipe visiteuse. Rappelez que le match-aller se termina sans décision (0-0). Certes, Sion n'a pas encore perdu le moindre match, mais on sait ce qu'un derby peut réserver de surprises...

Young Fellows, devenu 2me du classement, rêve, bien entendu, d'un retour en division supérieure, ce qui est conforme à ses traditions. A Carouge (12me), il risque pourtant de « souffrir » davantage que ce ne fut le cas dimanche dernier face à l'autre club genevois, Urania. A l'aller, nette succès zuricois: 3-0. Mais, la saison passée, à la Fontenette, ce match resta sur un résultat de 1 à 1. L'autre club genevois, Urania (10me) recevra Aarau (9me). Entre voisins de classement, le débat doit être assez équilibré. A l'aller, Urania gagna par 1 à 0 et, la saison dernière, à Frontenex, il battit les Argoviens par 2 à 1. Mendrisiostar (6me) se maintiendra sans doute dans le peloton des prétendants en recevant Bruhl, avant-dernier certé, mais qui compte un important retard au programme. A l'aller, victoire tessinoise par 2-0 et, la saison dernière, par 2-1. Le derby bernois Thounois (11me) - Langenthal (dernier) complètera cette journée. Au premier tour, les Thounois l'emportèrent par 3-1.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1.- Bellinzzone - Bâle. — Les hommes de Pinter ont encore des chances de se tirer d'affaire, mais ils ne doivent pas tarder à montrer leur savoir. Sur leur terrain, ils peuvent glaner un point face à l'un des candidats au titre. X X 1
2.- La Chaux-de-Fonds - Zurich. — Ce match sera renvoyé. Il y aura donc tirage au sort. Prière, dès lors, de se référer à la liste des tendances publiée par les experts.
3.- Grasshoppers - Bienne. — Les « Sauterelles » ont du mordant. Il serait étonnant que, devant leur public, elles ne parviennent pas à s'imposer. 1 1 1
4.- Lausanne - Winterthur. — Les Vaudois ne s'avouent pas encore battus. Du reste, à la Pontaise, ils tiennent à tenir leur rang. Winterthur n'aura pas la partie facile. 1 1 1
5.- Saint-Gall - Servette. — Les hommes de Snella savent à quel danger ils seront exposés. C'est une raison supplémentaire de croire à leur réussite. 2 2 2
6.- Wettingen - Fribourg. — Ce match entre les deux néo-promus sera « tendu ». Argoviens et Fribourgeois ont montré de bonnes dispositions, dimanche dernier. Cela sent le partage des points. X 1 X
7.- Young Boys - Lugano. — Le Wankdorf sourit souvent aux Luganais. Au point

- 8.- Etoile Carouge - Young Fellows. — Carouge semble être en mesure d'éviter la défaite. X 1 X
9.- Granges - Chiasso. — Il est très difficile de s'imposer sur le terrain du Bruhl soleurois. Chiasso étant en verve, une victoire de sa part ne constituerait cependant pas une surprise. 2 X X
10.- Lucerne - Xamax. — Les Neuchâtois devront surtout éviter de perdre un point. Ils sont capables d'atteindre cet objectif. X X X
11.- Mendrisiostar - Bruhl. — Les Tessinois, encore bien placés, vont probablement repartir du bon pied. 1 1 1
12.- Thounois - Langenthal. — Sur son terrain, la formation de Weisse est en mesure de s'imposer. Mais Langenthal luttera avec la dernière énergie. X 1 1
13.- Urania - Aarau. — Les Genevois ne sont pas dans une position enviable. Quant à Aarau, il n'est pas aisé de le manœuvrer. Le visiteur a (de très peu) les faveurs de la cote. 2 X X

Spillmann revient mais de l'autre côté de la barrière

Le Zuricois Hans-Rudi Spillmann a été l'un des rares tireurs helvétiques à gagner une médaille lors des Jeux olympiques. On se souvient qu'il en obtint une d'argent dans le match à l'arme libre de Rome, en 1966, après avoir généreusement offert de ses cartouches (spéciales) à l'Autrichien Hubert Hammerer, qui devait le coiffer au poteau en fin de compte, par 1129 p. à 1127. Aujourd'hui, Spillmann s'est retiré de l'équipe nationale. Depuis quelques années déjà, bien avant Hollenstein, bien avant Müller aussi. Mais le voilà qui réapparaît de l'autre côté de la barrière, par ses fonctions civiles. Il est, en effet, à la disposition du colonel EMG Hans Meister pour des tâches spéciales (sportives de préférence), une quinzaine de jours par an en tout cas; ce sont ceux qu'il pourrait consacrer, dès la présente saison, à l'entraînement de notre formation représentative. Non pas en qualité de « coach », précisons-le, mais en tant qu'entraîneur et collaborateur principal du premier nommé.

A LA HAUTEUR

La formule conviendrait parfaitement à la situation actuelle, tant il est vrai que les fonctions de conseiller technique de nos équipes nationales deviennent lourdes. En se déchargeant sur quelqu'un de sûr, grand collectionneur d'expériences de toutes sortes, qui a su, de surcroît, trouver les moyens physiques et psychologiques nécessaires à la réalisation de performances spectaculaires, sa tâche serait allégée. Avec Hans-Rudi Spillmann, nos tireurs au fusil n'auraient nullement à se plaindre: l'homme est à la hauteur de la mission qu'on lui propose actuellement. C'est en tout cas ce qui s'est dégagé de la réunion, à Olten, de nos équipes nationales, dont le colonel EMG Hans Meister, chef de la section de l'instruction hors service, tenait à faire la connaissance en un lieu idéal. Il s'est plu aussi à leur dire en quelle estime les tireurs de ce pays les tiennent depuis longtemps, (en dépit de leurs dernières contre-prestations de Pilsen) et combien ils se doivent de se préparer minutieusement en vue des championnats du monde de Phenix, où ils seront sans doute à même de redorer quelque peu leur blason.

Ils ont eu, d'ailleurs, un avant-goût de ce qui les attendait cet automne, dans l'Arizona. Le Lucernois Hans Waelti, président de la commission technique de la SSM, et le « pistoler » zuricois Reiny Ruess, qui en sont revenus l'automne passé, leur ont en effet brossé un tableau aux contours très marqués des difficultés d'une ligne de tir que l'on s'efforce vraisemblablement, ces temps-ci déjà, d'améliorer quelque peu.

NOUVELLE ARME

En fin de séance, l'armurier neuchâtois André Tanner, comme promis, a montré à ses auditeurs fort attentifs la nouvelle arme de guerre qu'il a fabriquée à leur intention pour le match Mannerheim de cet automne. Le Soleurois Hans Sinniger, détenteur du record suisse de la spécialité,

Championnat mondial des légers abrégé à Los Angeles

Ismael Laguna n'a laissé aucune chance à Ramos

round, une cible insaisissable pour le tenant du titre dont le visage enflait au fil des minutes. Dès la 2me reprise, Lagune, visiblement très confiant, prit la mesure de Ramos et, grâce à l'efficacité de ses coups répétés, il parvint à ouvrir l'arcade sourcilière gauche de son adversaire. Ce fut le début du calvaire du jeune Californien qui, courageusement, tenta de renverser la situation en essayant de placer un coup décisif. Mais le Panaméen, grâce à l'expérience accumulée en une soixantaine de combats, sut, comme il l'avait d'ailleurs prévu avant le combat, jouer au toréador avec l'Américain, dont la virulence s'épuisait progressivement. La fréquence avec laquelle Lagune parvenait à toucher nettement le champion du

monde devint rapidement des plus étonnantes et, à de nombreuses reprises, la foule (15,577 spectateurs pour une recette de 150,081 dollars) eut l'impression d'assister à un combat entre un professionnel et un amateur. Ramos tenta de faire bonne figure. Il ne recula que rarement devant la grêle de coups s'abattant sur lui sous tous les angles. Sérieusement éprouvé au 7me round, alors que son visage n'avait plus forme humaine, l'Américain (20 ans) ne fut plus, dès ce moment, qu'un figurant. Jamais, d'ailleurs, les 8me et 9me rounds n'auraient dû avoir lieu, mais le docteur et l'arbitre permirent à Ramos de continuer. A 26 ans, Laguna a enregistré sa 61me

victoire (35 avant la limite). A son palmarès, on trouve six défaites et un nul. Quant à Ramos, il a subi sa quatrième défaite en 32 combats.

Cokes raisonnable

Le Noir américain Curtis Coke (32 ans) ancien champion du monde des poids welters, qui s'était retiré du ring puis avait tout récemment fait sa rentrée en tant que poids moyen, a de nouveau abandonné la boxe. « Je ne remettrai jamais plus les gants. J'ai gagné du prestige et je ne veux pas le perdre en me faisant battre par n'importe qui », a expliqué l'ancien champion qui a annulé le combat qu'il devait livrer mercredi contre Bill Douglas, à Columbus (Ohio).

automobilisme

Récompenses à l'écurie des 3 Chevrons

La remise annuelle des prix de l'écurie des Trois Chevrons a eu lieu à Bad Attisholz, près de Soleure. La coupe du président a été attribuée à Gérard Storrer, deuxième du classement interne derrière Gérard Meili (hors concours) et devant Schulthess, Braendli, Vogelsang, etc. Le challenge Jenny a récompensé Heinz Schulthess, en raison de sa progression et pour la mise au point de sa voiture prototype.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et vous vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharmacie et drogue. Fr. 2.35 et l'emballage économique Fr. 5.45.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et vous vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharmacie et drogue. Fr. 2.35 et l'emballage économique Fr. 5.45.

Les Pilules CARTERS pour le Foie



PARADE. — Le futur champion du monde (à gauche) bloque sans peine un coup de Ramos. (Téléphoto AP)

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et vous vous sentirez plus dispos. Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharmacie et drogue. Fr. 2.35 et l'emballage économique Fr. 5.45.

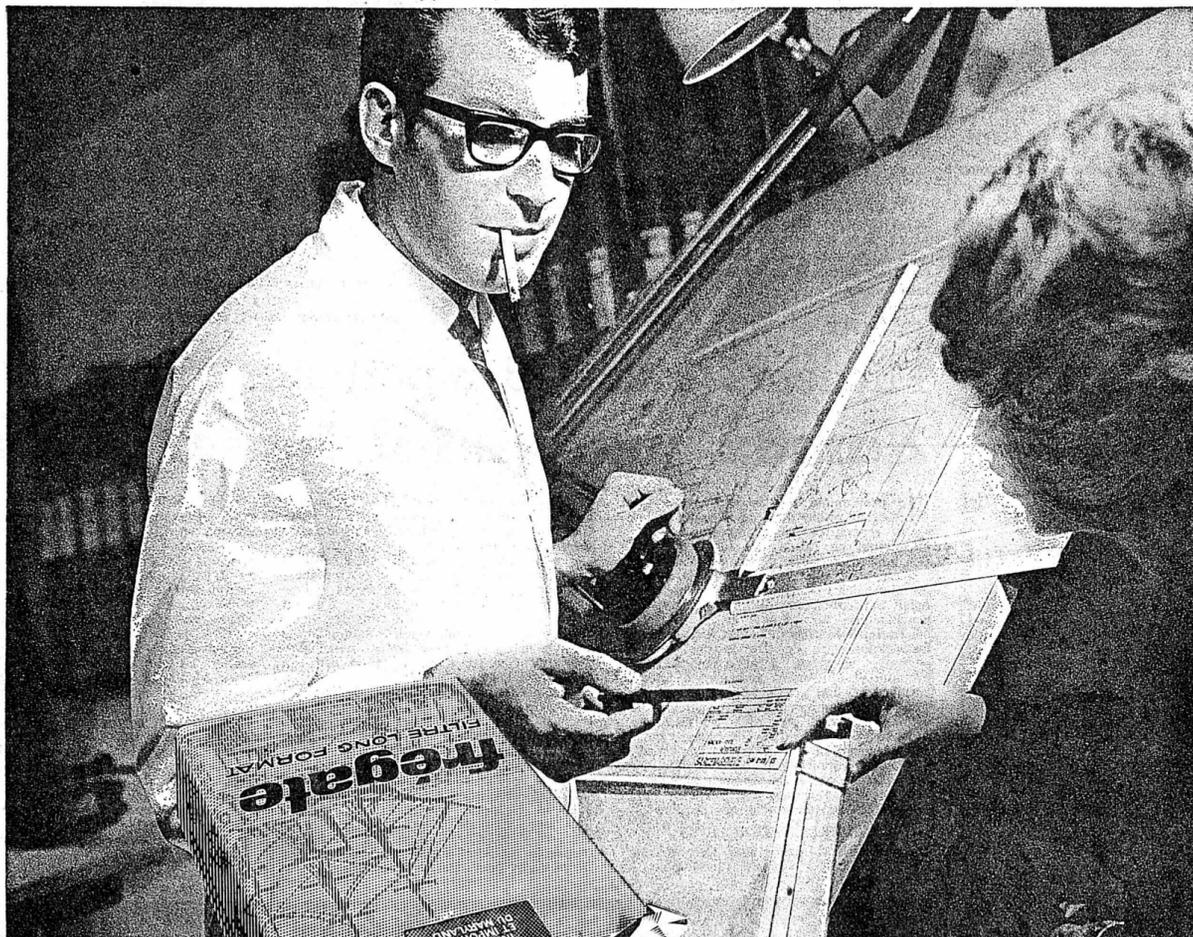
Les Pilules CARTERS pour le Foie

RÉCOMPENSE. — Un instant agréable pour Storrer, alors que le président de l'écurie, M. Scemama, lit le palmarès du lauréat. (Avipress-Golay)



en vrai professionnel,

il apprécie, décide et... réussit



sûr de lui... frégate aux lèvres

Il apprécie les situations comme les bonnes choses...

Il décide et son choix fait autorité...

Il réussit comme vous réussirez en choisissant FRÉGATE.

FRÉGATE: une sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du Maryland.

TEMPLE DU BAS — Samedi 7 mars 1970, 20 h 15

CONCERT HAYDN

Chœurs de l'Ecole normale et des Gymnases de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

Direction : Georges-H. PANTILLON

Orchestre Gymnase - Université

Direction : Théo LOOSLI

Programme

SYMPHONIE CONCERTANTE MESSE SAINTE - CÉCILE

avec le concours de

Renée Defraiteur, soprano - Lise de Montmolin, alto - Charles Jauquier, ténor - Pierre Gagnebin, basse - Samuel Ducommun, organiste.

Location : HUG & Cie, tél. (038) 5 72 12.

Prix des places : Fr. 5.- à 9.-; réduction pour étudiants

LE

PIONNIER DU WHISKY EN SUISSE

'BLACK & WHITE' SCOTCH WHISKY

Importé d'Ecosse directement en bouteilles d'origine

A donner contre bons soins un jeune chien

TECKEL

prop. S'adresser par écrit sous chiffres DS 616 au bureau du journal.

Mariage

Dame, début cinquantaine, allure jeune physique et caractère agréable, aimerait rencontrer monsieur âge correspondant sérieux et sincère pour rompre solitude. Mariage éventuel. Adresser offres écrites à GW 619 au bureau du journal.



BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

VOYAGES
WITTWER
VOYAGES DE PAQUES :

DU 26 AU 30 MARS :
PARIS - VERSAILLES
4 1/2 jours, Fr. 285.-

FLORENCE - PISE
4 1/2 jours, Fr. 280.-

DU 27 AU 30 MARS :
BRUXELLES-LUXEMBOURG
4 jours, Fr. 280.-

CAMARGUE - MARSEILLE
4 jours, Fr. 255.-

COTE-D'AZUR - NICE
4 jours, Fr. 255.-

DU 29 AU 30 MARS :
STRASBOURG - FORÊT - NOIRE
2 jours, Fr. 127.-

PROGRAMMES - INSCRIPTIONS :
WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2, ☎ 5 82 82

La clef de mon bonheur...

... c'est celle qui me permet de ravitailler mon véhicule en essence, jour et nuit, à des conditions très avantageuses, à la Station-Service des Deurres, Clerc & Löw. La votre vous attend ! Téléphonnez au 8 19 81.

Wettstein

c'est vraiment moins cher !

machines à coudre

à bras libre, neuves, Fr. 398.-

Location-vente ou facilités de paiement

démonstration permanente

Grand-Rue 5 Neuchâtel

Seyon 16 ☎ [038] 5 34 24

Fluberge de Montezillon

NEUCHÂTEL (SUISSE)

Tél. (038) 8 48 98

Sa carte — Ses spécialités

SALLE DES CONFÉRENCES - Neuchâtel

6 et 7 mars, à 20 h 30

Irrévocablement

POUR LA DERNIÈRE FOIS en RÉCITAL

FERNAND RAYNAUD

LE PLUS CÉLÈBRE COMIQUE FRANÇAIS VOUS FERA RIRE AUX LARMES DURANT 3 heures

avec ses nouvelles histoires :

L'Austérité, Je veux payer des impôts, Le Fils du procureur, etc.

Ne manquez pas ces 2 derniers récitals

Location chez Jeanneret musique
28, rue du Seyon, Neuchâtel

AUTO-ÉCOLE

Avec la nouvelle FIAT 128 (petite voiture)

+ DAF automatique

FRANÇAIS - ALLEMAND

Tél. (038) 5 66 77

G. ULRICH - Neuchâtel

Excursions FISCHER



PÂQUES 1970

3 voyages de 4 jours (27-30 mars) :

LA CÔTE-D'AZUR

Marseille - Corniche d'Or - Nice

Fr. 255.- par personne, tout compris

LA PROVENCE

MARSEILLE - CAMARGUE

Fr. 250.- par personne, tout compris

LUGANO - Lac Majeur

San-Bernardino - Iles Borromées

Fr. 230.- par personne, tout compris

Un superbe voyage de PRINTEMPS

La Hollande en fleurs

du 19 au 25 avril - Fr. 550.- (7 j.)

Demandez nos programmes détaillés et notre liste de voyages de 2 à 8 j. pour Pentecôte et pour les vacances.

Nous délivrons des cartes de réduction de prix aux personnes ayant l'âge de l'AVS.

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER

Marin
Tél. 3 25 21

Baux à loyer
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Pour le ski



Télesiège

Schwandfeldspitz

Skilift Tschenten

NOUVEAU

Télesiège Möser

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/391

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

DÈS LE 1 ER AVRIL 1970

4 1/4 %
4 1/4 %
CARNETS D'ÉPARGNE

CARNETS D'ÉPARGNE JEUNESSE
5 %
Comme jusqu'à présent

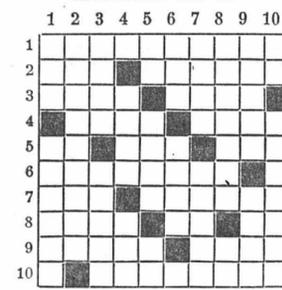


CRÉDIT FONCIER SUISSE

Domicile de paiement:
CRÉDIT SUISSE NEUCHÂTEL

MOTS CROISES

Problème No 40



HORIZONTELEMENT

1. Il se prendrait volontiers pour Napoléon. 2. Gendro de Mahomet. — Accumulateurs. 3. Pou. — Soutira. 4. S'avoue vaincu. — Atomes gazeux électrisés. 5. Entièrement dépourvu. — Rivière d'Alsace. — Abréviature pour une patronne. 6. Epanté. 7. Plus il est fin, mieux il nous ruse. — Cherchent à pincer. 8. Il dort tout l'hiver. — Pronom. — Bradype. 9. Aspiration qu'il faudrait refouler. — On y met l'enfant turbulent. 10. Célèbre famille d'imprimeurs-libraires.

VERTICALEMENT

1. Pas brillant, en vérité. — Salaire dérisoire. 2. Facile chez les barattiers. 3. Donne de la bande. — Compagnon de Marius. 4. Divinité scandinave. — Compagnons de jeux. 5. Article. — Dans les Pyrénées-Orientales. — Conjonction. 6. Ornement sur le chapeau. — Mesure de temps vraiment vague. 7. République africaine. — Parente. 8. L'auteur du « Roland furieux ». — Pronom. 9. On n'en peut rien tirer. — Petit qui amuse les grands. 10. Préposition. — Lieu souillé par la corruption.

Solution du No 39

Grid solution for crossword puzzle No 39, showing words like BATHIFOLAGE, ERIDANRIP, ORELTITI, ONSOTIEN, IDEFTRENTE, SELFIDEIU, EURODELES, LIUREONE, EDMONAINS, TARENTINE.

HOROSCOPE

Fin de matinée favorable aux activités indépendantes. Après-midi favorable pour les affaires publiques et privées. Journée pacifique. Naissances: Les enfants de ce jour seront originaux, indépendants et doués pour les inventions.

BÉLIER (21/3-19/4) Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Un de vos proches vous montrera son dévouement. Affaires: Ne prononcez aucune parole désagréable.

TAUREAU (20/4-20/5) Santé: Soyez prudent dans vos déplacements. Amour: N'oubliez pas de souhaiter fête et anniversaire. Affaires: Prenez chaque chose en son temps.

GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé: Réduisez votre ration quotidienne de cigarettes. Amour: Surveillez vos paroles. Affaires: Soyez souple et conciliant.

CANCER (22/6-22/7) Santé: Ne buvez pas autant au cours des repas. Amour: Vous trouverez une très grande compréhension. Affaires: Ne montrez pas trop votre humeur capricieuse.

LION (23/7-23/8) Santé: Vous êtes d'un naturel dépressif. Amour: Ne demandez pas trop, vous serez déçu. Affaires: Soyez généreux, mais ne soyez pas dupe.

VIERGE (24/8-20/9) Santé: Vos digestions sont assez difficiles. Amour: Un changement heureux va intervenir. Affaires: Ne donnez pas prise à l'esprit de contradiction.

BALANCE (24/9-23/10) Santé: Surveillez plus attentivement votre ligne. Amour: De grandes satisfactions vous seront apportées. Affaires: Votre budget n'est pas très équilibré.

SCORPION (24/10-22/11) Santé: Vous avez besoin de détente, vous êtes énéry. Amour: Défendez vos opinions avec douceur. Affaires: Une nouvelle entreprise va très bien démarrer.

SAGITTAIRE (23/11-21/12) Santé: Vous n'obtenez pas de résultats, essayez l'homéopathie. Amour: Petit chagrin très superficiel. Affaires: Si vos initiatives échouent, n'hésitez pas.

CAPRICORNE (22/12-19/1) Santé: Pour un trajet à pied assez long, portez des chaussures confortables. Amour: Ne soyez pas aussi impatient. Affaires: Un de vos collaborateurs vous donnera un conseil.

VERSEAU (20/1-18/2) Santé: Prenez vos repas à des heures régulières. Amour: L'ambiance sentimentale n'est pas ce que vous souhaiteriez. Affaires: Vous êtes continuellement sous tension.

POISSONS (19/2-20/3) Santé: Essayez des massages pour vos jambes. Amour: Espacez un peu les sorties avec vos amis. Affaires: Soyez dynamique et entreprenant.

SI LE VOX POPULI EN ACCEPTE LE PRINCIPE

Création d'un Tribunal administratif flanqué d'un « Tribunal des conflits »

De notre correspondant de Genève: Le Code de procédure administrative — en vigueur depuis une année environ — a pour premier prolongement le projet de création d'un tribunal administratif, sur lequel travaille activement la commission parlementaire.

On met actuellement la dernière plume à la rédaction du projet de loi, portant création de cette nouvelle instance, projet qui sera soumis au Grand conseil le mois prochain, qui l'examinera en premier et en deuxième débat.

Il faudra ensuite demander son approbation au souverain. En effet cette juridiction étant destinée à figurer dans la Constitution, la vox populi devra être consultée à son sujet. Ce vote pourrait intervenir dans le courant du mois de mai.

Il appartiendra ensuite — et enfin! — au parlement de se prononcer une troisième fois — la dernière. Cela pourrait être en juin ou juillet.

Ayant franchi victorieusement tous ces tests, le tribunal administratif pourra alors être considéré comme existant.

Le Grand conseil en désignera les membres, provisoirement, car les prochaines élections judiciaires n'auront lieu qu'en 1972.

A ce moment-là le peuple pourra choisir ses magistrats, c'est-à-dire soit confirmer ceux qui auront été mis en place par le parlement, soit en désigner d'autres.

Le tribunal administratif, sera composé de trois membres, en l'occurrence des magistrats de carrière, titulaires du brevet d'avocat obligatoire.

Ces juges se situeront au même niveau que leurs collègues de la Cour de justice.

Ils seront assistés par cinq juges suppléants. Certains problèmes, et même certaines difficultés, risquent de surgir en même temps que la mise sur pied de cette nouvelle instance.

On peut en effet prévoir des divergences d'optique quant à l'attribution des causes au tribunal administratif... plutôt qu'à la justice ordinaire.

Pour trancher ces querelles de compétences pouvant opposer le tribunal administratif aux autres tribunaux, voire au Conseil d'Etat, on a prévu de créer également un TRIBUNAL DES CONFLITS, qui fonctionnera donc comme autorité de recours.

LE TRIBUNAL DES CONFLITS comportera trois membres, à savoir: a) un représentant du tribunal administratif b) un représentant de la Cour de justice c) un membre choisi en dehors des instances judiciaires, et qui sera élu soit par le corps électoral soit par le Grand conseil.

C'est ce troisième personnage qui présidera le TRIBUNAL DES CONFLITS et fera donc pencher la balance dans tous les cas où les représentants respectifs du tribunal administratif et de la Cour de justice peront sur leurs positions.

C'est lui qui jouera véritablement le rôle d'arbitre qui paraît être celui du TRIBUNAL DES CONFLITS et qui déterminera donc les compétences.

Pour loger ces nouvelles autorités judiciaires, au début de l'automne vraisemblablement, on commence déjà à aménager un immeuble de la rue des Chaudronniers, jouxtant l'ancien hôtel de police.

R.T.

Les traducteurs et interprètes suisses n'iront pas au Congrès international de Prague

Ils redoutent de ne plus y trouver leurs authentiques confrères tchécoslovaques et de cautionner par leur présence l'oppression dont ceux-ci sont victimes.

Le comité de l'Association suisse des traducteurs et interprètes (ASTI) vient d'informer le Conseil exécutif de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) qu'il renoncera à participer au prochain congrès de cette fédération, qui doit se dérouler à Prague en août 1970, à moins que ce congrès se réunisse dans un autre pays. Cette décision n'est pas déterminée par les idées, mais par les faits:

Le VIe Congrès de la FIT devait tout d'abord se tenir à Prague en août 1969. Il avait dû être renvoyé d'une année, en raison des événements que l'on sait et qui rendirent alors brusement toute réunion impossible dans ce pays.

Or il se vérifie que, dans l'état actuel des choses, les participants au Congrès de Prague n'ont plus la garantie de se trouver en présence de leurs confrères habituels de ce pays, sélectionnés librement selon un critère professionnel, et doivent craindre de ne plus y trouver que des personnalités nouvelles, désignées selon un critère n'ayant aucun rapport avec le métier et la vocation.

La présence de nombreuses délégations étrangères aurait alors pour effet de cautionner cette nouvelle situation, y compris les persécutions dont certains de leurs confrères sont l'objet, et de fournir ainsi aux maîtres réels de la malheureuse nation tchécoslovaque des arguments de propagande, sur un plan auquel une institution professionnelle se doit de rester étrangère.

Associations membres de la FIT avaient cependant maintenu le choix de Prague comme siège de ce congrès, ajourné au mois d'août 1970.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Auditeur de l'Institut de physique: 16 15, Soutenance de thèse de doctorat M.E. Lambert.

Salle des conférences: 20 h 15, La Finlande, conférence et film.

Salle du Conservatoire: 20 h 30, récital Rolf Looser.

EXPOSITIONS.— Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du Peyrou): Exposition.

TPN, centre de culture: Exposition Jean-Claude Rouiller.

CINÉMAS.— Studio: 15 h et 20 h 30, Enfants de salauds, 18 ans.

Bio: 18 h 40 et 20 h 45, Merci Léa! 18 ans.

Apollon: 15 h et 20 h 30, Le Clan des Siciliens, 16 ans.

Palace: 15 h et 20 h 30, Faites sauter la banque, 16 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, L'Or de Mack Kenna, 16 ans.

Rex: 15 h et 20 h 30, Motel confidentiel, 18 ans.

DANCE ET ATTRACTIONS L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCING Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): H. Nagel, av. 1er-Mars. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

CINÉMA.— Cinéma de la Côte: 20 h 30, Sébastien parmi les hommes.

Pharmacie de service: Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h, ensuite le no 11 renseigne.

COLOMBIER Lux: 20 h 15, La Route de l'ouest.

AUVERNIER Galerie Numaga, Léon Zack, peintures. Caveau des Abbesses, bar-dancing.

CORTAILLOD

Pharmacie de service: Marx.

SAINTE-BLAISE CINÉMA.— Royal: 20 h 30, Black Star Zorro del West.

LE LANDERON CINÉMA.— Cinéma du Château: relâche.

De tout pour faire un monde

Une route flottante au-dessus d'un marais Plutôt que de construire un pont pour une autoroute qui devait franchir une vallée marécageuse, un ingénieur norvégien, Olav Olsen, a eu l'idée de mettre en place un sous-bassement pour l'autoroute directement au-dessus du marais. Des piliers ont été enfoncés dans le marais et sur ces piliers on a mis en place des plaques de béton flottant sur l'eau. Il ne restait plus qu'à couler le macadam directement sur les plaques de béton. Ce procédé de construction revient en moyenne deux fois moins cher que le procédé qui aurait consisté à ériger un véritable ouvrage d'art.

• Douleurs? • Grippe? • Maux de tête? Aspro soulage vite



COMMUNIQUÉS À TITRE INDICATIF PAR LA Banque Cantonale Neuchâteloise

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

Table of stock prices for Neuchâtel Bourse, including actions and obligations.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including obligations and actions.

Cours des billets de banque étrangers du 4 mars 1970

Table of exchange rates for various countries like France, Italy, Germany, etc.

Marché libre de l'or

Table of gold prices for various currencies.

BALE ACTIONS

Table of stock prices for BALE, including Ciba, Geigy, Hoff-La Roche, etc.

LAUSANNE ACTIONS

Table of stock prices for LAUSANNE, including B.C. Vaudoise, Crédit Fonc. Vaudois, etc.

HORS-BOURSE

Table of bond prices for various funds and trusts.

INDICE DOW JONES

Table of Dow Jones index values for different sectors.

ZURICH

Table of stock prices for Zurich Bourse, including obligations and actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.

Table of stock prices for Zurich Bourse, including actions.



Public indispensable

POP HOT (Suisse romande). — Produite par le service des variétés, cette émission est exclusivement consacrée à la musique « Pop » et vise à satisfaire les désirs d'un jeune public. Pourtant, nous sommes persuadés qu'elle pourrait intéresser un plus vaste public si l'on prenait la peine de la réaliser et non de se satisfaire d'un enregistrement. Dans sa formule actuelle, elle dessert un genre musical qui n'est pas aussi fou comme ce que nous voyons pourrait nous le laisser supposer.

La superposition découpée n'a pas été très heureuse. Il n'en demeure pas moins que le gros plan a été bien utilisé et qu'il a créé des liens avec l'orchestre.

« Pop Hot », une émission indispensable à l'équilibre des programmes. Mais, il ne suffit pas d'équilibrer le programme. Il faut aussi que cette musique intéressante, touche et soit comprise par un large public.

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (France). — Cette émission conduite par Pierre Tcherna, se propose de montrer l'évolution d'un artiste au cours de sa carrière télévisée. A chacune de ses apparitions, nous sommes enchantés. Sa composition est à l'origine de son succès. L'artiste et Pierre Tcherna suivent ensemble les documents d'archives. L'artiste a la possibilité de les commenter en cours de projection et il répond aux questions du meneur de jeu. Ainsi, l'alternance des plans, artiste, meneur de jeu, documents projetés, crée un rythme et une ambiance remarquables. Bien entendu, réalisateur et caméraman sont pour une bonne part dans ce succès car il s'agit de traquer les réactions. Quant à Pierre Techerai, il est de ceux qui connaissent parfaitement le monde du spectacle et qui savent encore s'émerveiller de tout, sans complaisance. De plus, son tact et son à-propos en font un des spécialistes de l'animation.

Pourant, un élément fait défaut: l'ambiance. Cet aspect du spectacle peut paraître mineur mais, dans le cas de la musique « pop », il est essentiel. Cette musique impose d'une part une participation, car il y a dialogue entre l'orchestre et le public et, d'autre part, elle exige une certaine communication avec autrui. Si le spectacle a été amputé de l'un de ses éléments capitaux, par contre, Pierre Matteuzzi a utilisé les ressources de la technique. L'emploi de

Hier soir, Fernand Raynaud nous a fait passer une heure merveilleuse. Et lui aussi déteste l'absence de répondant. Sans public, il ne passe pas au petit écran. J.-Cl. LEUBA

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Für unsere jungen Zuschauer
18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 (C) Les Aventures de Saturnin
18.55 Grains de Sable
19.00 Cette semaine, au parlement
19.30 Championnats de ski alpin
19.40 (C) Championnats du monde de patinage artistique
20.25 (C) Carrefour
20.40 La Fièvre monte à El Pao
22.10 (C) Championnats du monde de patinage artistique
22.30 (C) Le tableau du mois
22.40 Téléjournal
22.50 (C) Championnats du monde de patinage artistique

FRANCE II

- 13.30 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
15.00 Football Coupe des Nations
17.30 Institut pédagogique national
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Emissions pour les jeunes
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Au risque de vous plaire
21.30 (C) L'événement des 24 heures
21.35 (C) Arcana
22.35 (C) Myriam Makeba à l'Olympia
23.05 (C) 24 heures dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Le Comte Yoster a bien l'honneur
20.00 Téléjournal
20.20 Patinage artistique à Ljubljana
22.30 Téléjournal
22.40 Reflet de la session des Chambres fédérales
22.50 Ski alpin à Gstaad
23.00 (C) Le radio de police crie à l'aide

SVIZZERA ITALIANA

- 10.30 Bucarest: USA - Svizzera
18.15 Minimoniando
19.10 Telegiornale
19.20 Robinson Crusoe
19.50 Sei anni di vita nostra
20.20 Telegiornale
20.40 Da Gstaad. Campionati svizzeri di sci
20.50 Il Punto
21.40 Scusi, Canta?
22.35 Operazione Cristoforo Colombo
23.00 Oggi alle camere federali
23.05 Telegiornale

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.30 Télévision scolaire
15.00 Football Coupe des Nations
15.45 Emissions pour les jeunes
18.30 Le Schmilblick
18.50 Dernière heure
18.55 Bonne nuit les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Vive la vie
19.40 Les yeux, la voix
19.45 Information première
20.35 Match
22.10 En toutes lettres
23.00 Championnats du monde de patinage artistique
23.30 Télé-nuit

ALLEMAGNE I

- 16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Hier bin ich, mein Vater. 21.55, championnat du monde de patinage artistique. 22.55, téléjournal, commentaires, météo. 23.15, championnat du monde de handball en salle. 0.15, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17.25, météo, informations. 17.35, skat et musique. 18.05, plaque tournante. 18.40, Seule à Paris. 19.10, Künstler GmbH. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, parades de vedettes. 21.45, bilan de la vie économique. 22.30, informations, météo.



CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE, le supplément familial hebdomadaire de la FAN. Guide indispensable du téléspectateur, FAN MAGAZINE vous renseigne sur les émissions à ne pas manquer et vous apporte les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, le bonjour de Colette Jean. 8 h, informations, revue de presse. 8.30, championnats suisses de ski alpin à Gstaad. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h, 11 h, informations. Entre 11 h et 11.30, championnats suisses de ski alpin. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, cause commune. 13 h, championnats du monde de hockey sur glace groupe B. 13.15, musicolour. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures; Le Capitain. 17 h, informations. 17.05, pour vos enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, Le Défi. 20 h, magazine. 20.20, sur les marches du Théâtre. 20.30, à l'opéra, Parsifal de R. Wagner, Acte 1. 22.10, le concours lyrique. 22.30, informations. 22.35, édition spéciale. 23 h, ouvert la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30 musique française. 9 h, nouvelles du monde anglo-saxon. 10.05, musique populaire d'Afghanistan. 10.50, musique populaire d'Afghanistan. 11.05, l'orchestre de la radio. 12 h, orchestre récréatif de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, l'Enfant dans la société, série. 14.30, chansons et danses yougoslaves. 15.05, l'album aux disques.

Second programme

10 h, œuvres de Scarlatti. 10.15, émission radioscopique. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, le souvenir d'Er-



MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES



NEW-YORK

NEW-YORK. — La perspective d'une grève des chemins de fer à partir de minuit a pesé sur la bourse de New-York qui était en légère baisse à la clôture. Les transactions ont porté sur 11,850,000 titres contre 11,700,000 mardi.

INDICE DOW JONES

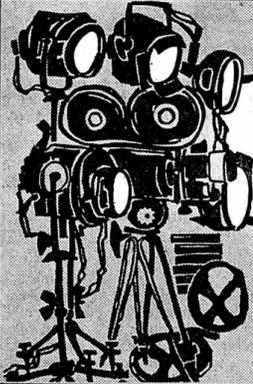
Table of Dow Jones index values for different sectors.

en V.O l'érotisme dans le monde

ARFX

chaque soir à 20 h 30

15 h
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi.



DÉS AUJOURD'HUI * PARLÉ ANGLAIS * TITRÉ FRANÇ. * DEUTSCHER TEXT

MOTEL CONFIDENTIEL

LA VIE PRIVÉE D'UN MOTEL PUBLICI

18 ANS

art libre * free cinema * non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

1^{re} vision

bio

L'ŒUVRE LA PLUS OSÉE DU JEUNE CINÉMA ITALIEN

Jeudi - vendredi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi 20 h 30

Version originale sous-titrée français-allemand. 18 ans

LOU CASTEL et LISA GASTONI DANS UN FILM EXPLOSIF ET CRUEL DE SALVATORE SAMPERI
MERCI LÉA! (GRAZIE ZIA)

Samedi 14 h 45
Dimanche 14 h 00 - 20 h 30

UNE FÊTE POUR TOUS CEUX QUI AIMENT RIRE DE BON CŒUR

BUSTER KEATON DANS

LA CROISIÈRE DU NAVIGATOR Le plus jeune de tous les films comiques actuels

Enfants admis en matinée

Tous les jours à 15 h et 20 h 30

APOLLO
Tél. 5 21 12

Samedi - Dimanche à 14 h 45

Faveurs suspendues

Le spectacle débute par le film

16 ANS

Le succès foudroyant qui «matraque» tous les records...

Prix imposés : Fr. 4.- 5.- 6.-



Réalisé en couleurs par Henri VERNEUIL

ALAIN DELON

avec **IRINA DEMICK**



d'après le roman d'Auguste **LE BRETON**

JEAN GABIN

avec **LINO VENTURA**



LE CLAN DES SICILIENS

Samedi
Dimanche
Lundi

17 h 30

16 ANS

Pour LUI, les Allemands vont traquer, fusiller...

LE TRAIN

Pour LUI, les Résistants vont se battre, aimer, tuer aussi !

BURT LANCASTER

Paul SCOFIELD

et

Michel SIMON

JEANNE MOREAU

ARCADES
5.78.78

TOUS LES SOIRS 20 H 30

JEUDI-LUNDI MERCREDI 15 H

SAMEDI DIMANCHE 14 H 45

Prix imposés Fr. 4.- 5.- 6.-

16 ANS

PAR LA FORCE... PAR LA RUSE... TOUS S'ARRACHENT L'OR DE MACKENNA!



Le spectacle débute par le film

LA GRANDIOSE AVENTURE DE L'OUEST

RELATÉE PAR LES RÉALISATEURS DES CANONS DE NAVARONE

SUPERPANAVISION 70 MM
TECHNICOLOR

L'OR DE MACKENNA

UN WESTERN AMÉRICAIN GIGANTESQUE

LES PLUS GRANDS NOMS DU CINÉMA MONDIAL

GREGORY PECK, plus puissant que jamais - **O. SHARIF** tel que vous ne l'avez pas encore vu

ELI WALLACH - EDWARD G. ROBINSON - ANTHONY QUAYLE

SAMEDI - DIMANCHE

7 ans 17 H 30

UN REPORTAGE UNIQUE AU MONDE UN FILM HORS SÉRIE

LA GRANDE BARRIÈRE

PLUS FANTASTIQUE QUE LE MONDE DU SILENCE

Le plus extraordinaire décor corailien qui soit.

Un jardin féerique habité par une faune étrange et scintillante

STUDIO
63000

TOUS LES SOIRS 20 H 30

JEUDI MERCREDI 15 H

SAMEDI DIMANCHE 14 H 45

18 ANS

Un film d'ANDRÉ de TOTH réalisé par HARRY SALTZMAN producteur des JAMES BOND et de la Bataille d'Angleterre

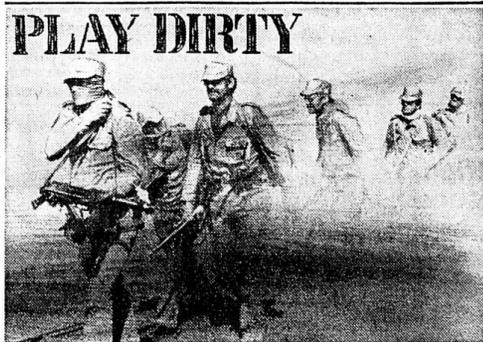
MICHAEL CAINE

dans

UN SUSPENSE HALLUCINANT LA GUERRE SOUS SON VRAI JOUR...

ENFANTS DE SALAUDS

DES HOMMES PAYÉS POUR SE BATTRE... MAIS CE SONT AUSSI DES HÉROS !



PANAVISION COULEUR

TOUT LE FILM EST RICHE EN SCÈNES MARQUÉES D'UNE IRONIE NOIRE, SOUS L'APPARENCE DE L'AVENTURE. (F. BUACHE, TRIBUNE DE LAUSANNE)

SABATO - DOMENICA 17 H 30

LA PECORA NERA

VITTORIO GASSMAN LISA GASTONI

Donne sesso e notte calde che via Veneto

Parlato italiano SOUS-TITRES : FRANÇAIS-ALLEMAND

16 ANS

PALACE



Dès aujourd'hui à 15 heures

L'INIMITABLE **LOUIS DE FUNÈS**

dans

Un film marrant de Jean Girault

Faites sauter la banque

UN FILM AUX GAGS MULTIPLES ET AUX REBONDISSEMENTS IMPRÉVUS

avec ANNE DOAT - J.-P. MARIELLE - YVONNE CLECH ...A TOUT CASSER!

SÉANCES NUMÉROTÉES : EN SOIRÉE TÉL. 5 56 66

TOUS LES SOIRS A 20 H 30

SAMEDI, DIMANCHE MATINÉE A 14 H 45 MERCREDI A 15 H

16 ANS

SAMEDI DIMANCHE 17 H 30

Un film qui vous arrachera des rires et des larmes

avec

MICHEL SIMON et ALAIN COHEN

dans

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

IMMENSE - PRODIGIEUX - INOUBLIABLE

Admis dès 12 ans

Actualité suisse et romande

SUITE Dépôt à l'exportation devant les Etats

M. Celio : il n'est pas possible de différer certaines mesures

Le gouvernement doit, pour cette pièce maîtresse de sa politique conjoncturelle, avoir l'agrément des Chambres. Il présente donc un projet d'arrêté urgent qui oblige toute entreprise à déposer en douane 5 % de la valeur des marchandises exportées.

La commission du Conseil des Etats s'est, dans sa majorité, déclarée hostile à cette mesure. Elle s'explique par l'organe de son président, M. Honegger, radical zuricois.

De telles dispositions sont discriminatoires, déclare-t-il en substance. Elles frappent unilatéralement une branche de l'économie nationale qui contribue le plus au bien-être général. Elles ne tiennent aucun compte des différences très sensibles que l'on constate dans le taux de croissance de diverses entreprises.

M. Celio, chef du département fédéral de finances et des douanes, demande la parole immédiatement, en particulier « pour tenter de corriger d'une façon objective certaines opinions largement répandues et qui ont grandement déformé les intentions du Conseil fédéral ».

LES MENACES...

Au début de son exposé écouté avec une très vive attention, le grand argentier rappelle les principes de la politique conjoncturelle et surtout les limites très étroites entre lesquelles, dans notre régime d'économie libérale, l'Etat peut intervenir. Mais aujourd'hui, une intervention s'impose, car les symptômes d'une inquiétante surchauffe se multiplient : augmentation considérable du volume des crédits, tant pour les investissements que pour la construction, accroissement des exportations, mais dépassées encore par l'accroissement des importations, de sorte que le déficit de la balance commerciale s'est alourdi pour la première fois depuis quatre ans, hausse des coûts et des prix. Les tendances inflationnistes se précipitent, la monnaie ne fait que se déprécier.

Le Conseil fédéral n'entend pas laisser les choses aller leur train. Les mesures qui étaient en son pouvoir, il les a prises. Elles concernent surtout le marché intérieur. Par souci d'équité, il doit aussi demander un sacrifice à l'industrie d'exportation.

Il ne s'agit pas de l'affaiblir, car, déclare le grand argentier, « dans l'ensemble, le Conseil fédéral est résolument décidé à pratiquer une politique de croissance qui permette d'augmenter le bien-être, de défendre nos positions sur le plan international, d'améliorer notre appareil social ». Mais toute entreprise a ses limites et le rythme de croissance aujourd'hui est tel qu'il faut y mettre un frein.

...ET LES INQUIETUDES

La situation est d'autant plus inquiétante que la demande de biens d'exportation s'enfle au moment même où les possibilités s'épuisent sur le marché du travail, ou la capacité de production est pleinement utilisée. « Je constate, précise l'orateur, qu'une augmentation annuelle de 15 à 35 % de la demande ne peut s'harmoniser avec une croissance de la productivité de 4 %, alors que les places de travail et surtout les travailleurs font défaut. Ce n'est qu'en construisant de nouvelles fabriques, ou en débouchant des ouvriers (par voie de surechère) qu'on pourrait résoudre ce problème, mais on peut aisément s'imaginer devant quelle alternative on se trouverait. On bien les branches les plus faibles de notre économie disparaissent en raison de l'insuffisance des moyens de production, ou bien elles seraient contraintes d'engager la lutte, mais alors la courbe des coûts l'emportant sur celle de la productivité, l'inflation irait en s'accroissant ».

RIGIDE MAIS...

M. Celio s'applique ensuite à réfuter, par avance, les critiques adressées à son projet. Il estime qu'une charge supplémen-

taire de 0,3 % — calculée sur l'ensemble des faits — est tolérable, qu'elle ne réduira pas la compétitivité de l'industrie suisse, puisque les concurrents les plus dangereux sur le marché mondial doivent assumer, eux aussi, des charges supplémentaires : ainsi les Allemands du fait de la réévaluation du mark, d'autres en raison de très substantielles augmentations de salaires.

M. Celio admet que la mesure proposée se révélera très rigide à l'application, qu'elle ne fait aucune différence entre les branches industrielles ou les entreprises, mais il est possible de lui donner une certaine souplesse, par exemple en accordant des remboursements anticipés en faveur des industries qui se révéleront les plus faibles.

Sur ce terrain, le Conseil fédéral est prêt à faire des concessions.

SL...

En conclusion, le porte-parole du gouvernement (unanime en l'occurrence), met les conseillers aux Etats en face de leurs responsabilités. S'ils refusent de discuter le projet, c'est qu'ils ne veulent pas prendre des mesures pour protéger notre économie contre une inflation venant de l'étranger et qu'ils n'admettent pas que les charges soient équitablement réparties entre toutes les branches de l'économie.

Cet appel ne trouve que peu d'écho. Certes, du côté agricole, on est prêt à emboîter le pas au Conseil fédéral. Un radical des Rhodes-Extérieures se prononce aussi en faveur de l'arrêté. Mais les conservateurs-chrétiens sociaux, d'une part, les socialistes d'autre part, préféreraient que l'affaire fût renvoyée au Conseil fédéral qui aurait ainsi l'occasion d'étudier une solution de rechange.

LES CRITIQUES

En revanche, M. Grosjean, radical neu-

châtois, se fait le champion d'une opposition de principe. Certes, il rend hommage à M. Celio d'avoir lancé assez tôt des avertissements, étouffés malheureusement par l'égoïsme des uns et des autres. Certes, l'inflation menace et, sur ce point, tout le monde est d'accord.

Mais la mesure proposée est des plus contestables. Elle freinera les exportations et restera sans effet sur les importations qui continueront à se développer, ce qui augmentera encore le déficit de la balance des paiements. De plus, l'imposition linéaire est arbitraire. Ainsi, le dépôt à l'exportation frapperait très durement une industrie comme celle de la montre. Une concurrence aux aguets est toute prête à occuper des marchés qu'elle perdrait faute de compétitivité et, ces positions, elle ne pourrait plus les retrouver.

Enfin, si certaines entreprises doivent immobiliser 5 % de la valeur de leurs exportations, elles réduiront leurs investissements, et le danger est grand que l'amputation porte sur les sommes consacrées au développement et à la recherche, ce qui risque fort de compromettre leur avenir.

Bref, le dépôt à l'exportation est une mesure dangereuse dont il ne sera guère possible de maîtriser tous les effets. G. P.

Le National a approuvé le projet d'article constitutionnel sur l'encouragement du sport

BERNE (ATS). — Le Conseil national a abordé mercredi matin le projet d'article constitutionnel sur le sport, qui fera l'objet d'une votation populaire. Comme le relève M. Bussey (soc., Vaud), la Confédération ne peut intervenir actuellement dans le domaine sportif que par le canal du département militaire. Il importe qu'elle puisse encourager de façon plus générale la pratique de l'éducation physique, chez les jeunes comme chez les adultes, des deux sexes.

Le texte proposé est le suivant :

1) La Confédération a le droit d'édicter des prescriptions sur la pratique de la gymnastique et du sport par les écoliers et les jeunes gens. Elle peut, par une loi, rendre obligatoire l'enseignement de la gymnastique et du sport dans les écoles. Il appartient aux cantons d'appliquer les prescriptions fédérales dans les écoles.

2) Elle encourage la pratique de la gymnastique et du sport par les adultes. 3) Elle entretient une école de gymnastique et de sport.

4) Les cantons et les organisations intéressées seront consultés lors de l'élaboration des lois d'exécution.

Dans la discussion générale, une dizaine d'orateurs apportent leur adhésion au projet, soulignant l'importance du sport pour la santé du peuple, pour la lutte contre les méfaits de la vie moderne. M. Copt (rad-VS) souligne que l'on dépasse définitivement ce qu'on définissait naguère comme « l'esprit de Macolin », à savoir une éducation physique à la manière militaire. Il demande que l'Etat encourage le sport d'élite, qui ne doit pas être le monopole des fabricants de cigarettes et d'apéritifs.

APPUI AUX SOCIÉTÉS

M. Gianella (CS - Tessin) souhaite, quant à lui, que l'on intensifie l'enseignement du sport, et que l'on développe notamment les cours théoriques. Le nouvel article constitutionnel devrait permettre de financer l'équipement sportif des communes, de doter les sociétés de moniteurs et d'entraîneurs et d'appuyer les sociétés qui organisent des compétitions.

Le conseiller fédéral Gnaegi déclare que l'on entend encourager de manière générale les loisirs dont l'importance va croissant dans la société moderne. Il donne à M. Copt l'assurance que la Confédération encouragera les sociétés sportives, mais le sport d'élite reste l'affaire de l'ANEP.

VALAIS

Un projet d'usine pour le traitement des ordures de tout le Valais central

De notre correspondant :

Cette semaine a été mise à l'enquête publique la construction d'une importante usine destinée à traiter les ordures de tout le Valais central.

Il est prévu de construire cette usine sur la rive droite du Rhône non loin du pont du Rhône reliant Uvrier à Bramois. Cet emplacement a été choisi en raison du coût du terrain et la situation centrée des lieux.

On a prévu deux méthodes de traitement des ordures : par incinération et par compostage. On pourra ainsi préparer un excellent compost destiné à l'agriculture valaisanne. Par incinération, on traitera surtout les ordures artisanales, industrielles qui se prêtent moins bien à la fabrication d'un compost. Les résidus de usine d'incinération seront des gaz, des cendres et des mâ-

GENEVE

Un ouvrier atrocement brûlé par un jet d'acide

(c) Un accident heureusement très rare s'est produit mercredi matin dans une fabrique de produits chimiques, à la Plaine, dans la campagne genevoise. Un ouvrier fribourgeois de 42 ans, M. Georges Uldry, marié, domicilié au village d'Avully, en a été la victime. Cet homme, travaillant dans un local fermé où avait été amené, la veille, un fût d'environ soixante litres d'un acide appelé « aldehyde ».

Dans cette pièce tempérée l'air contenu dans l'estagnon s'est mélangé au liquide. Lorsque M. Uldry enleva le bouchon, la dilatation de l'air et du liquide provoqua un jet que le malheureux reçut en pleine figure.

Atrocement brûlé, il s'effondra en hurlant de douleur. M. Uldry a été hospitalisé de toute urgence. On craignait fort pour ses yeux et même pour sa vie.

Heureusement, aux dernières nouvelles, le diagnostic était plus rassurant.

Inauguration d'un poste de protection civile

(c) Un nouveau poste de secteur de la protection civile a été inauguré dans le quartier de la jonction. Il est aménagé dans les sous-sols d'un bâtiment public. Ce qui rend cette installation précieuse, c'est qu'elle est conçue de façon à être immédiatement opérationnelle.

chefs. Il est envisagé d'entreposer ces derniers produits sur des terrains suffisamment vastes qui ont été acquis à cet effet. Ces cendres et mâchères sont sans danger aucun, sans odeur, imputrescibles.

TRAITEMENT ULTRA-MODERNE

Un traitement ultra-moderne empêchera la fumée et les gaz de gagner l'atmosphère et d'augmenter ainsi la pollution.

Les caractéristiques de cette usine sont les suivantes : elle pourra traiter au four trois tonnes à l'heure et dans les installations de compostage plus de 8 tonnes à l'heure.

La mise à l'enquête sera suivie rapidement des différentes mises en soumission. L'association qui a été créée à cet effet entend mener ces travaux avec diligence. On prévoit la fin de la construction de l'usine pour le printemps 1971 et l'entrée en service dans le courant de l'année déjà.

Rappelons que cette importante réalisation a fait l'objet d'un décret au Grand conseil et qu'elle a reçu l'approbation des services cantonaux et des experts en la matière. Cette usine sera mise au service de plus de 80,000 habitants répartis dans tout le Valais central.

Pour les victimes de Reckingen

SION (ATS). — Des démarches ont été entreprises, notamment par le Conseil d'Etat valaisan, le préfet de Conches et les autorités communales en vue de venir en aide aux victimes de l'avalanche de Reckingen. Certaines communes, telles que Sion par exemple, ont d'ores et déjà voté un crédit pour couvrir une partie des premiers soins des sinistrés.

Le gouvernement valaisan attend le résultat d'une enquête à ce sujet avant de prendre une décision, plusieurs fonds pouvant être mis à contribution pour dédommager les personnes qui ont tout perdu dans la catastrophe.

Si nécessaire, une souscription publique sera organisée dans le canton.

TESSIN

Tel le phénix...

LOCARNO. — Tel le phénix renaissant de ses cendres, le grand magasin Innovation, à Locarno, qui a été la proie des flammes dans un gigantesque incendie en décembre dernier, rouvre ses portes aujourd'hui au public. Des installations plus vastes, plus modernes et plus fonctionnelles, ont été aménagées en un temps record.

M. Celio, chef du département, répond à diverses observations. Il met en garde contre certaines illusions. On ne saurait parler de signes de détente. S'il y a un ralentissement, c'est que les stocks sont parfois épuisés. Mais si une régression s'annonçait, pourquoi les entreprises augmenteraient-elles encore leurs investissements ?

La situation est telle qu'il n'est pas possible de différer encore les mesures à prendre. Ceux qui veulent renvoyer le projet au Conseil fédéral sont les mêmes qui reprochent au gouvernement de n'avoir pas agi assez tôt.

On parle d'une mesure unilatérale. Mais, après les arrêtés de 1964, on a reproché au Conseil fédéral de ne frapper que l'économie interne. Pourquoi ne demande-t-on rien à l'industrie d'exportation ? critiquent de toute part. Le dépôt à l'exportation n'a d'autre but que d'assurer un certain équilibre.

L'EFFICACITE

A propos du projet élaboré par l'Union

syndicale suisse, présenté comme solution de rechange. M. Celio déclare qu'il n'est pas encore parvenu à lui découvrir la moindre efficacité pour la politique conjoncturelle. Il peut avoir une valeur sociale, mais ce n'est pas le moment de discuter ce point particulier.

On a demandé pourquoi, devant la commission, M. Celio n'avait pas fait de concessions. Parce que, répond l'orateur gouvernemental, la commission a refusé de discuter les articles. Si elle avait accepté d'entrer en matière, on se trouverait peut-être devant une autre situation.

Enfin, M. Celio accepte le postulat Heilmann concernant le prix de l'or et le postulat Clerc. Il s'efforcera de rassembler tous les intéressés à une politique conjoncturelle positive.

En conclusion, le chef du département constate que l'assemblée n'est pas en mesure de discuter le détail du projet, puisque la commission n'a pas examiné les articles.

Le conseil adopte en outre un postulat qui invite le Conseil fédéral à examiner s'il est possible de rendre obligatoire l'enseignement de la gymnastique dans les écoles soumises à la législation fédérale.

M. Jacquot (lib-VD) commente l'objet suivant : un crédit-cadre de 30 millions pour subventionner l'achat de véhicules utilitaires pouvant être réquisitionnés par l'armée. Au vote, il est approuvé sans opposition.

Amendes d'ordre : le projet retourne au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — En séance de relevée, M. Gnaegi, conseiller fédéral, a donné des explications rassurantes à M. Rohner (CS/Berne), qui s'inquiétait de la pénurie de personnel au département militaire. Il a accepté un postulat de M. Müller (Soleure) qui demandait plus précisément, des mesures pour remédier à la pénurie d'instructeurs. Le conseil a tenté ensuite d'éliminer les divergences qui le séparent du Conseil des Etats au sujet des amendes d'ordre, qui peuvent être perçues sur le champ lors de délits mineurs de la circulation. Par 61 voix contre 18, il a maintenu que les agents n'ont pas besoin de porter l'uniforme pour intervenir en pareil cas. Le projet retourne au Conseil des Etats.

SUISSE ALEMANNIQUE

Enquête difficile dans l'affaire du meurtrier de 14 ans à Graenichen

AARAU (ATS). — Comme nous l'avons annoncé, une femme de 30 ans, Mme Cristl Widmer-Wolf, de Graenichen (Argovie) a été tuée, mardi, au restaurant « Jaegerstuebli », à Graenichen, où elle était occupée à des travaux de nettoyage. Le meurtre a été commis par un adolescent de 14 ans, Ebi Heer, fils adoptif de la tenancière du restaurant. D'après les indications fournies par l'Argauer Tagblatt dans son édition de mercredi le jeune homme s'est rendu, après le meurtre, auprès de sa mère adoptive, qui se trouvait à l'étage au-dessus et n'avait rien entendu, pour lui avouer son acte.

DISPUTE ?

Le quotidien argovien écrit, d'autre part, qu'il est difficile à la police cantonale argovienne de progresser dans son enquête, tant sont nombreuses les contradictions qui se font jour dans les déclarations de l'adolescent.

D'autre part, le meurtre n'a eu aucun témoin, puisque le restaurant était fermé. On sait pourtant que peu avant le meurtre, le garçon se trouvait chez lui avec un camarade de son collège et que celui-ci est ensuite rentré à la maison.

Ebi Heer s'est donc trouvé seul avec la victime dans la salle du restaurant et a aidé Mme Widmer dans ses travaux de nettoyage. Pourtant, l'hypothèse selon laquelle l'entretien entre la victime et le jeune garçon ait tourné en dispute n'est pas à écarter.

Le seul fait dont on soit certain, c'est que l'adolescent a frappé la femme de ménage avec un marteau, puis à plusieurs reprises avec un couteau, profitant probablement d'un instant où la femme était penchée.

L'autopsie du corps de la victime, transporté à l'hôpital cantonal d'Aarau, fournira certainement d'autres indications sur la façon dont les coups de marteau ou de couteau ont entraîné la mort.

CONCLUSIONS DIFFICILES

Aucun renseignement supplémentaire n'a été fourni sur les motifs du meurtre, et il est difficile de tirer actuellement des conclusions. Tout au plus peut-on dire déjà que l'adolescent a connu des conditions familiales très difficiles : c'est un enfant naturel, un métis, dont la mère est Suisse. Il a eu déjà différents méfaits à se reprocher, et a dû être soigné à plusieurs reprises dans des établissements spécialisés. Sa mère adoptive elle-même a déjà rencontré plusieurs difficultés dans son éducation. En octobre dernier, en effet, Ebi Heer avait été victime d'un accident, alors qu'il circulait avec une bicy-

VAUD

Incendies de Lausanne : près de 300,000 fr. de dégâts

LAUSANNE (ATS). — Les cinq incendies criminels allumés dans la nuit de lundi à mardi dans deux quartiers de l'Ouest de Lausanne ont fait pour 250,000 à 300,000 francs de dommages. Deux d'entre eux détruisirent un entrepôt et deux baraquements scolaires, tandis que les trois autres se produisirent dans des caves ou des combles, mettant parfois des vies humaines en danger.

L'enquête après la mort d'une recrue

BERNE (ATS). — Le décès d'une recrue a été enregistré le 13 février de cette année, à l'école de recrues d'infanterie 4, stationnée à Liestal.

Le département militaire fédéral a fait savoir mercredi qu'au cours de la deuxième semaine de l'école de recrues, l'un des soldats était mort après son admission à l'hôpital cantonal, sans qu'il ait été possible jusqu'ici d'établir avec certitude les causes de son décès. L'enquête médicale et toxicologique n'est pas encore terminée, et la possibilité d'une intoxication par la drogue n'a pas encore été confirmée.

Trafic ferroviaire perturbé dans plusieurs régions

BERNE (ATS). — Mercredi matin, peu avant 7 heures, un dérangement s'est produit sur la ligne CFF Rapperswil-Brugg-Seebach. La perturbation dans cette ligne à haute tension, très chargée durant la pointe de trafic du matin, a créé une réaction en chaîne, la surcharge ayant provoqué le déclenchement d'autres secteurs.

De ce fait, la plus grande partie du réseau CFF dans le nord-ouest, l'est, le centre du pays et au Tessin, a été privé de courant de 6 h 50 à 7 h 55. Les trains ont subi des retards importants.

UNE NOUVELLE PATRIE



Mardi matin, douze petits Coréens, garçons et filles de un à sept ans, adoptés par des familles suisses, sont arrivés à Cointrin par l'entremise de « Terre des hommes ». Il s'agit d'enfants orphelins ou abandonnés qui ont été conduits à Monthey où ils resteront en quarantaine deux à trois semaines. (Photopress)



* Le roi du Danemark a attribué à M. Jules Muggler, consul général du Danemark à Lausanne, la croix de chevalier de l'ordre de Dannebrog de premier grade en reconnaissance de ses activités précieuses pour le développement des relations commerciales dansuissues. L'ordre a été remis au consul général Muggler par l'ambassadeur du Danemark en Suisse, M. M. G. Melchior.

PAUSE-CAFE
PLAN RENOUVELLE



